

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

La Suisse fut-elle défaitiste au printemps 40?

Le livre de M. René-Henri Wüst: «Alerte en pays neutre» (1) embrasse la période qui va du 10 mai 1940 au 25 juillet, date du célèbre discours du général Guisan au Rütli. A la lumière de cet ouvrage si documenté et si fertile en ingénieux aperçus historiques qui autorisent d'utiles rapprochements avec notre époque, où le totalitarisme est plus menaçant que jamais et où il nous mène une guerre des nerfs incessante, nous avons vu quels étaient nos plans, concertés avec elle, pendant que la France se battait, et dans l'hypothèse où Hitler nous aurait attaqué pour tourner la ligne Maginot.

M. Wüst aborde, après la débâcle française, un sujet délicat, celui-là même qu'ont traité certains ouvrages étrangers de manière aussi sommaire que déplaisante en divisant les Suisses en deux catégories: ceux qui s'abandonnaient au défaitisme, derrière un Conseil fédéral décidé à l'alignement et, de l'autre côté ceux qui partageaient les idées du général Guisan insistant sur le fait que la vigilance demeurerait de rigueur, quitte à adapter les conditions de la stratégie militaire aux circonstances nouvelles, provoquées par l'encercllement total de notre territoire. Ce que le commandant en chef de l'armée allait faire dans son ordre du jour du Rütli, préconisant le Réduit national.

XXX

Mais rien de plus faux que cette image déformante, que cette image «manichéenne» de la situation d'alors. C'est un des mérites de M. Wüst de nous le montrer et d'analyser cette situation avec toutes les nuances nécessaires. Assurément, il ne cache pas que certains groupes de pression économique tentèrent d'exercer leur influence en faveur du Troisième Reich. Ils voyaient juste, s'ils songeaient à notre ravitaillement. Ils voyaient moins juste, voire d'une manière antipatriotique, s'ils faisaient prévaloir leurs intérêts privés sur les exigences de la défense et de la politique nationales.

L'auteur ne masque pas non plus que la démoralisation toucha une partie de l'arrière comme elle gagna, à l'en croire, les unités vaudoises et genevoises qu'il regagna à ce moment. A quoi sert encore la mobilisation? disait-on.

Ici nous nous permettons de faire remarquer à notre confrère que nos souvenirs diffèrent un peu des siens en ce qui concerne le moral des troupes neuchâteloises de couverture-frontière et des forces qui appartenaient à la 2me division. L'esprit combattif y fut toujours entretenu grâce en particulier à la valeur exceptionnelle de ces deux grands chefs militaires que furent le col. cd de corps Jules Borel et le col. div. Claude Du Pasquier.

Une autre question se pose: dans quelle mesure le fameux discours du 25 juin du président du Conseil fédéral, M. Pilet-Golaz, discours qu'on lui a tant reproché, contribua-t-il à entretenir le sentiment de l'inutilité pour le peuple suisse de demeurer sous les drapeaux? Ce discours, M. Wüst le reproduit en annexe dans son livre.

René BRAICHET

(Lire la suite en dépêches)

(1) Voir notre journal des 24 août et 2 septembre 1966.

DES ANNÉES À VENIR LOURDES DE NUAGES

1974: le déficit de la Confédération atteindra près de deux milliards

...Mais une commission va se mettre au travail pour proposer de nouveaux impôts car on ne croit guère à la possibilité d'économies massives

En même temps que l'étude de la commission Stocker sur les subventions fédérales (lire l'article de Georges Perrin en page nationale), les journalistes parlementaires ont reçu un rapport plus volumineux encore. Il résume les travaux d'une autre commission d'experts, qui avait pour tâche d'évaluer les recettes et les dépenses de la Confédération pour la période allant de 1966 à 1974, et d'établir ainsi les « principes d'une planification à long terme des finances fédérales ».

On le verra plus loin, les années à venir sont lourdes de déficits. Les experts en ont dressé la liste. Quel que soit le mode de calcul, l'équilibre du compte financier sera rompu et, pour 1974, on prévoit un excédent de dépenses allant de 1400 à 1900 millions. Il s'agira notamment d'augmenter les recettes fiscales. Une troisième commission va se mettre au travail pour proposer de nouveaux impôts. Mais revenons-en au rapport des planificateurs.

TENDANCES GÉNÉRALES

Que d'emblée l'on se rassure: les experts n'entendent point enrayer l'économie dans un corset de fer par le biais de la politique financière. Planifier dans le cas particulier, c'est avant tout définir le but à atteindre, s'efforcer de discerner comment évoluera la situation, indiquer les mesures que commande cette évolution, prévoir les conséquences de ces mesures sur la gestion générale des affaires. Les coordonner et rechercher les moyens d'en contrôler l'exécution.

Ainsi conçu, un « plan » dégagera des tendances plutôt qu'il n'établira des pronostics visant à une parfaite exactitude pour chaque année de la période considérée.

L'évolution des finances publiques dépend, pour une très large part, de la situation économique. Les experts se sont donc efforcés, par de subtiles méthodes d'analyse, de prévoir l'allure et l'ampleur de ce qu'on nomme « la croissance économique », en se fondant sur le produit national brut (revenu national augmenté du produit des impôts indirects et des amortissements). Tenant compte d'une

productivité accrue, d'un nombre de personnes actives augmentant d'année en année, comme aussi, hélas! du renchérissement, ils estiment à 6,5% le taux de croissance annuelle.

Partant de ce taux de croissance, la commission, après avoir examiné chaque groupe de dépenses et chaque groupe de recettes à la lumière de l'évolution récente, estime que les recettes du compte financier passeront de cinq milliards environ en 1965 à plus de neuf milliards en 1974, tandis que les dépenses légèrement inférieures à cinq milliards en 1965, monteront à plus de onze milliards, si on laissait les choses aller leur train.

Voilà le fait brut qui ressort de la minutieuse étude des experts.

Georges PERRIN

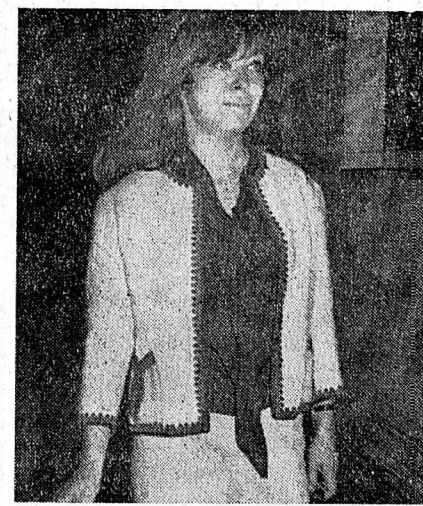
(Lire la suite en page nationale)

LA SALLE DE LA COUR D'ASSISES PRISE D'ASSAUT

Un absent de marque à l'ouverture du procès Ben Barka: Me Floriot

Le Conseil des ministres a interdit à MM. Pompidou et Frey de témoigner

PARIS (AP). — Pendant près d'un mois, « l'affaire Ben Barka » va tenir la vedette à la Cour d'assises de Paris, où le président, Jean Perez a ouvert, hier après-midi, le procès de l'année devant une salle trop petite pour l'assistance considérable qui s'y pressait et en l'absence de Me Floriot, malade.



Parmi les quelque 200 témoins, l'actrice Anne-Marie Coffinet, qui était l'amie de Figon, arrive au Palais de justice.

(Téléphoto AP)

Six des treize protagonistes connus de ce drame étaient présents. Dans le box: Antoine Lopez, 44 ans, inspecteur d'Air France et agent de renseignements au service du S.D.E.C.E.; Philippe Bernier, 36 ans, journaliste; El Gali el Mahi, 30 ans, fonctionnaire stagiaire marocain et fils adoptif du général Oufkir, ministre de l'intérieur du Maroc; Roger Voitot, 37 ans, officier de police; Louis Souchon, 50 ans, officier de police.

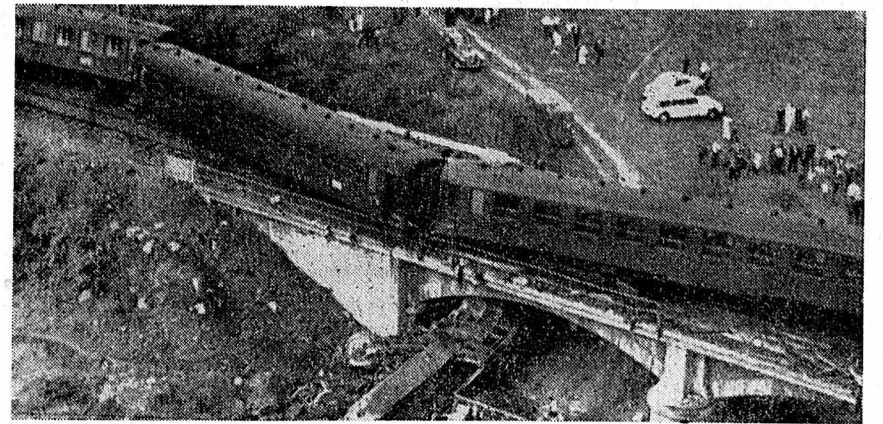
Assis près de ses défenseurs, M. Marcel Leroy-Finville, ancien chef des études au S.D.E.C.E., comparait comme prévenu libre.

(Lire la suite en 14me page)

L'accident aurait pu tourner à la catastrophe

L'express Paris-Briançon entre en collision avec un camion: 5 morts, 9 blessés

Le passage à niveau était resté ouvert



Par chance, le train de marchandises arrivait à vitesse réduite. Sinon, les wagons de voyageurs seraient certainement tombés du pont. Quant au camion, il a été entraîné sur quelques mètres et a dévalé au bas du talus, littéralement broyé.

(Téléphoto AP)

(Lire en page 14.)

Le «camion rouge» des fraudeurs de beurre belgo-hollandais finit piteusement sa carrière

BRUXELLES (ATS-APP). — Le «camion rouge», un des plus célèbres parmi les véhicules blindés employés par les fraudeurs de beurre de la frontière belgo-hollandaise, a connu le week-end dernier une fin de carrière peu glorieuse.

Il est tombé dans un canal, alors que son chauffeur le conduisait, à vide, vers la Hollande.

L'aménagement du «camion rouge» n'avait rien à envier à la voiture de James Bond: la cabine et le capot du moteur du cinq tonnes étaient blindés à l'aide de plaques d'acier de 6 mm d'épaisseur. Le camion était équipé de pneus pleins, à l'épreuve des balles. A l'avant, un soc en forme de «V» était suspendu à 20 cm du sol, pour écarter les obstacles, tandis que le pare-chocs avant était équipé de couteaux capables de tailler en pièces des câbles d'acier.

DES CLOUS POUR LE POURSUIVRE!

Dans le camion, dont le réservoir contenait 80 litres d'essence, les douaniers ont encore retrouvé des pots de fumigène et des pointes que le chauffeur pouvait lancer sur la chaussée pour crever les pneus de poursuivants éventuels.

Depuis plusieurs semaines, les douaniers s'efforçaient, vainement, d'intercepter le puissant véhicule.

(Lire la suite en 14me page)

ET VOGUE LA GALÈRE



Deux parachutistes britanniques, le capitaine Ridgway, 27 ans, et le sergent Blyth, 26 ans, ont réussi en 92 jours la traversée de l'Atlantique à la rame.

Partis de Boston, ils ont ramé pendant trois mois pour franchir les 5500 km les séparant des côtes irlandaises où ils ont accosté dimanche soir en fine forme.

Les deux irlandais s'étaient même payé le luxe de se raser tous les jours, sauf les trois derniers.

Leurs femmes les attendaient ainsi que de nombreux curieux: notre téléphoto AP: Ridgway en blanc au centre. Un médecin a déclaré que les deux navigateurs étaient en excellente condition physique.

Avant de s'embarquer au cap Cod, aux Etats-Unis, pour traverser l'Atlantique, les deux militaires britanniques avaient scellé sur leur embarcation une plaque de cuivre portant ces mots: «O Dieu, ta mer est si grande et mon bateau si petit...»

Le bateau, long de six mètres «English Rose II», est exposé sur la plage principale de Galway.

En votant un crédit en faveur de Transhelvética

Le Grand conseil neuchâtelois prend nettement position en faveur des voies navigables

Le Conseil d'Etat reçoit tous pouvoirs pour financer l'aménagement du territoire

Le Grand conseil neuchâtelois s'est réuni, hier matin, en séance extraordinaire pour examiner plusieurs objets importants. Le projet de loi portant révision de la loi concernant les traitements des magistrats, des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public a été renvoyé à une commission.

Le décret concernant le financement des mesures prises par l'Etat en vue de l'aménagement du territoire a donné lieu à une intéressante prise de position sur le fond, avant d'être accepté.

Le dernier point inscrit à l'ordre du jour avait trait au projet de décret fixant la participation de l'Etat au développement de Transhelvética S.A. Il s'agissait d'allouer un crédit de 150,000 fr., mais aussi de définir définitivement la position du Grand conseil face au problème du canal du Rhône au Rhin. Le décret a été accepté après que le conseiller d'Etat Carlos Grosjean eut démontré une fois de plus la nécessité de voir loin et grand.

(Lire notre compte rendu en page 3)

Lire aujourd'hui

Mme Ruchti serait libérée aujourd'hui ou demain

(Lire en pages régionales)

Pages 2, 3, 6 et 18: L'actualité régionale
Pages 9 et 11: Les sports
Page 14: Les programmes Radio-TV
Page 16: L'actualité littéraire, théâtrale et artistique

Taureaux, pavés et compagnie au Conseil général de Neuchâtel

Où l'on croyait entendre « Carmen » en musique de fond

Une humeur de retour de vacances présidait hier soir à la vingt-septième séance du Conseil général de Neuchâtel: comme une nostalgie de corridors que mit particulièrement à vif le point 5 de l'ordre du jour qui pourrait se résumer par « taureaux, semences et bonne compagnie ».

Présidée par M. Jean-Pierre Gendre, président, cette séance du 5 septembre 1966 s'ouvre par la lecture de la lettre de démission de M. Jean-Pierre Mauler, libéral. Son remplaçant est désigné en la personne de M. Auguste Locher, premier suppléant de la liste libérale.

Le recours socialiste au Conseil d'Etat

Puis, liquidant un « incident » qui fit quelques vagues dans notre politique locale avant les vacances, le président Gendre lit la réponse du Conseil d'Etat sur recours du groupe socialiste: de l'avis du Conseil d'Etat, tant le Conseil communal que la commission financière étaient habilités à engager les dépenses supplémentaires nécessaires par les installations d'épuration des eaux usées. Il n'y a donc pas lieu que le Conseil d'Etat intervienne. Toutefois, l'article 3 de l'article 68 du règlement communal mériterait d'être révisé et de prévoir une consultation du Conseil général dans le cas de dépenses successives.

MONTAGNES

LE LOCLE — Mort de la doyenne (c) Dimanche, après une courte maladie, Mme Bertha Matthey-Perrin, domiciliée Tertre 11, au Locle. Doyenne de la ville, elle eut une vieillesse heureuse, entourée de sa fille Mme Peçon. La nouvelle doyenne est Mme Emilia Pellaton, âgée de 96 ans.

Un cycliste motorisé grièvement blessé (c) Lundi vers 18 heures, à l'intersection des rues de la Foule et des Jeanneret, une automobile française qui n'a pas observé le « stop » a sérieusement accroché un cyclomotoriste, M. Eric Monbaron, du Locle, lequel après avoir été projeté sur le capot de l'automobile, est retombé sur le sol lourdement souffrant d'une forte commotion et de contusions internes. Il a été transporté à l'hôpital au moyen de l'ambulance. Son état est jugé grave.

LA CHAUX-DE-FONDS Un camion se renverse: un blessé (c) Au volant de son « Unimog », M. Gilbert Perrelet, de la Chaux-de-Fonds, descendait hier vers 11 h 30 la rue de l'Hôtel-de-Ville en direction du centre. A la suite d'un excès de vitesse, il perdit la maîtrise de son véhicule, qui traversa la route vers la gauche. Le conducteur tenta de redresser sa machine, y parvint, mais le camion alla heurter sur la droite un autre camion arrêté régulièrement. L'« Unimog » se retourna et M. Perrelet fut légèrement blessé. Conduit à l'hôpital, il put regagner son domicile après avoir reçu des soins.

AVIS TARDIFS

CROIX-ROUGE SUISSE Section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz

Auxiliaires hospitalières volontaires

Début du cours: lundi 12 septembre, à 20 heures. Renseignements: avenue du 1er-Mars 2. Tél. 5 42 10.

On cherche d'urgence employé (e) de commerce

Tél. 5 01 50.

Café-Bar de la Poste, Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir: SOMMELIÈRE

GARÇON D'OFFICE

Faire offres ou se présenter. Tél. 5 14 05.

NETTOYAGE A SEC

mode 48 HEURES

COURS DE DANSE

Complet pour débutants, cours prolongé. Prix 85 fr.

Début: samedi 10 septembre, dans le sa'n de Beau-Rivage. (Cours éventuel de 14 à 16 h et de 18 à 19 h, selon inscriptions préalables.)

Inscriptions et renseignements: tél. (022) 34 83 85.

Carrosserie d'Auvernier

Tél. (038) 8 45 66 / 6 36 63

Répare vite et bien Transformation Peinture au four Tous accessoires

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Direction générale: Marc Wolfrath

Direction politique du journal: René Braichet

Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Le Conseil communal assure alors cette révision est en cours.

En remplacement de Mme Lucette Hugué, membre démissionnaire de la commission scolaire, M. Castella (soc.) propose M. Georges Ahnen et, en remplacement de M. André Hugué, membre démissionnaire de la commission de l'Ecole supérieure de commerce, M. Jean-Pierre Gelfi. Ces deux nouveaux membres de l'une et l'autre commissions sont acceptés.

Puis le conseil accepte deux demandes de naturalisation présentées respectivement par M. Wladyslaw-Kazimierz Krzysciak, ressortissant polonais (qui s'est engagé, parait-il, à adapter son nom à la langue française), et M. Pierre-André Sabitoni, ressortissant italien. Demandes acceptées par 37 et 38 voix respectivement.

Vente de terrain

Le rapport du Conseil communal concernant la vente d'une parcelle de terrain aux Quatre-Ministras soulevé tout d'abord l'intervention de M. Blaise Junier (lib.) qui trouve bien faible le prix de 37 francs le mètre carré. Il relève l'interpellateur, une mauvaise défense des intérêts communaux en même temps qu'une incitation à la spéculation.

Au nom du groupe socialiste, M. C. Leuba s'oppose à la vente et voudrait qu'on se limitât à un droit de superficie.

M. R. Meylan, conseiller communal, répond que cette question du prix du m2 est à l'ordre du jour des séances du Conseil communal. L'affaire des Quatre-Ministras sera la dernière traitée sur ces bases, mais des engagements étaient pris avec l'acheteur.

M. J. Carbone (lib.) désireait qu'à l'avenir le Conseil communal prenne des décisions de principe, mais ne s'engage pas formellement sur un prix préalable; il doit pouvoir se considérer libre de travailler à des prix raisonnables, adaptés à la conjoncture.

Après seconde lecture, le rapport soumis aux voix donne 15 pour et 15 contre. La voix présidentielle tranche... pour le refus de la vente.

L'aménagement de Pierre-à-Bot

Le point 5 de l'ordre du jour prend rapidement l'aspect d'une course à la cocarde. Il s'agit, rappelés, de diverses transactions avec la Fédération suisse pour l'aménagement artificielle, à Pierre-à-Bot-Dessous, qui désire s'agrandir.

Au nom de son groupe, M. Maeder (rad.) félicite le Conseil communal d'avoir présenté, au sujet de cette transaction, un plan d'ensemble. M. Wavre (lib.) fait de même; il suggère pourtant que, dans le secteur prévu pour la piscine notamment, on prévienne l'aménagement d'une piste de sport bon marché à l'exemple de celle du Chamet. M. Wavre regrette, à titre personnel, que le projet ne prévienne pas l'éventualité du passage d'une route par le haut de la ville, qui est pourtant l'une des solutions préconisées par certains.

Mais toute cette discussion, qui va devenir houleuse, au sujet du Centre d'insémination artificielle, soulève tout d'abord certains sourires équivoques: pour peu qu'on ait l'air sûr farceur, il est difficile, dans un pareil sujet, de ne pas prêter à certains mots des doubles sens... malicieux!

Pourtant, la vive opposition socialiste va redonner tout son sérieux à la discussion. M. C. Mojon (soc.) défend le point de vue de l'agriculture: ce rapport et le projet d'arrêté qui en découle intéressent cette dernière de très près en effet, car les agriculteurs des régions limitrophes trouvent pour le moins étrange que ce centre soit situé en terrain citadin. D'autre part, la ville de Neuchâtel peut-elle se permettre d'alléger aveuglément le peu de terrains qui lui reste? En fait de plan d'ensemble, pour M. Mojon, ce qui est présenté par l'exécutif est à peine une esquisse. Le parti socialiste se refuse à brader le terrain communal et propose le refus pur et simple du rapport.

M. Jeanneret (soc.) soulève la question du terrain du Bois-de-l'Hôpital dont on parle beaucoup « avant les élections ». Mais son amendement n'est pas encore dans nos moyens. Il appuie donc l'intervention Mojon et propose de conserver ce terrain de Pierre-à-Bot pour la future extension de la ville à des prix moins onéreux qu'au Bois-de-l'Hôpital.

M. Veillon (lib.) pense qu'en prévoyant Pierre-à-Bot des constructions locatives, on en viendrait à envisager le déplacement du stand de tir... qu'on a déplacé du Mail il n'y a pas si longtemps.

M. R. Meylan, conseiller communal, déclare qu'il prend note des suggestions accessoires et relève, quant à la situation du Centre d'insémination artificielle, que ceux qui ont choisi cet endroit sont des spécialistes et qu'ils l'ont choisi en connaissance de cause. M. Meylan relève également qu'en remplaçant les anciennes dispositions par le bail actuel, l'autorité communale aura un contraire plus de possibilités de manœuvre qu'auparavant. Quant à la zone du Bois-de-l'Hôpital, prévue comme zone de développement, coût total de son infrastructure représente douze millions.

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 2 septembre. Lany, Jean-Pierre, caissier, et Schaldenbrand, Christiane-Jeanne, les deux à Neuchâtel; Vermeil, Pierre-Raymond, assistant de direction à Neuchâtel et Gremil, Elisabeth, à Saint-Gall; Steffen, Otto, mécanicien à Neuchâtel, et Zussy, Rose-May, à Colombier; Delaloye, Willy-Edmond, monteur électricien, et Rossier, Odette-Marie-Françoise, les deux à Neuchâtel; Annen, Georges-Henri, peintre en bâtiment, et Digelmann, Margrit, les deux à Neuchâtel; Abdel wahid, Abd EL Fattah, serrurier à Neuchâtel, et Croci-Torti, Simone-Louise, aux Geneveys-sur-Coffrane.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 2 septembre. Mirhadi, Seïed-Heidar-Ali-Djamsic, étudiant à Florence, et Girardin, Sylvie-Joséphine, à Neuchâtel; Nussbaumer, Roland, confiseur à Neuchâtel, et Röllshberger, Ruth, à Worb; Blanchet, Pierre-Jules-Robert, ingénieur-technicien à Neuchâtel, et Maire, Genevieve-Bluette, à Lausanne; Guy, Jean-Daniel, maître menuisier à Penthaz, et Tinembart, Dorothee-Viviane, à Neuchâtel; Perrin, Daniel-Marcel, mécanicien, et Barozzi, Maria, les deux à Neuchâtel; Häberli, Jean-Claude, ouvrier de fabrique, et Hug, Verena, les deux à Neuchâtel; Robert, Georges-Albert, chef de fabrication, et Fenoy, Yveline-Louise, les deux à Neuchâtel; Guéissaz, Pierre-Alois, facteur postal à Neuchâtel, et Löffel, Jacqueline-Marguerite; Romano, Pasquale, ouvrier de fabrique, et Simone, Filomena, les deux à Neuchâtel.

M. Jeanneret (soc.) élève à nouveau la voix, car l'argument du Centre d'insémination situé à proximité des voies de chemin de fer lui paraît puéril: à l'heure actuelle, on n'en est pas à cinq kilomètres près. Quant à lui, l'interpellateur trouverait plus approprié que, renversant le char, on aménageât le Bois-de-l'Hôpital en zone de verdure (moins coûteuse), réservant Pierre-à-Bot au développement de la ville.

MM. Köhli (soc.) et Mojon (soc.) appuient M. Jeanneret. M. Meylan, que cette opposition a visiblement irrité, répond que la solution préconisée par M. Jeanneret coûterait aussi cher sinon plus.

Un incident éclate au moment où M. Meylan lit le mot « incompétent » à l'adresse de M. Jeanneret. Le président intervient alors vivement, priant M. Meylan de modifier ses termes: il n'a pas à traiter un conseiller général d'incompétent.

M. Meylan s'explique et il en ressort que cet adjectif devait être entendu dans un sens technique, soit: « incompétent » égale non spécialiste des problèmes d'insémination artificielle.

(Heureusement qu'il y avait, dans l'assemblée, fort peu de gens « compétents »).

Pour liquider l'incident, le président donne alors la parole à M. Castella (soc.) mais, aux protestations du groupe radical, il la redonne immédiatement à M. Meylan.

Diplomate, M. P. Müller (soc.) explique avec une grande douceur qu'une discussion de ce plan d'ensemble est normale. Il trouve aussi, quant à lui, qu'il est imprudent d'hypothéquer une zone industrielle par ce Centre d'insémination. D'autre part, les propositions faites paraissent mélanger zone industrielle et zone de verdure sans impératifs absolus.

MM. Jeanneret (soc.) et Castella (soc.) reviennent à la charge en soulignant que, de toute façon, pour les habitations comme pour les implantations industrielles, il faut prévoir des voies d'accès suffisantes.

M. Meylan, conseiller communal, répond finalement que ce plan a été conçu en fonction de ce qui existe déjà: à savoir, ce Centre d'insémination. Quant aux voies d'accès, elles existent déjà.

Très brève passe d'arme entre M. Lardon (soc.) et M. B. Junier (lib.) puis...

Par 24 voix contre 12, la proposition socialiste de refus de l'entrée en matière et renvoi du projet au Conseil communal, est refusée.

Ensuite de quoi, le vote d'ensemble accepte le rapport par 22 voix contre 12.

Le pavage de la terrasse de la Collégiale

Avant-dernier point de l'ordre du jour: le pavage de la cour de la Collégiale. M. Misteli, au nom du groupe radical, soutient cette proposition de l'exécutif mais voudrait qu'on évite de faire jouer à Farel

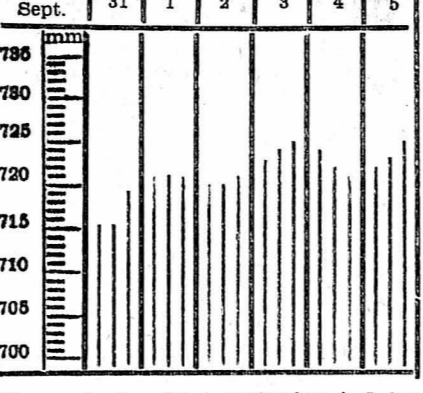
VAL-DE-TRAVERS

Vois, abus de confiance et autres escroqueries lui ouvrent la porte du tribunal correctionnel

De notre correspondant: Il y a plusieurs mois, P. L., ouvrier de fabrique, à Fleurier, était arrêté et incarcéré pour avoir soustrait, à diverses reprises, en 1962 et 1963, au préjudice de son employeur, une somme de 5596 fr. 35.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 septembre 1966. Température: moyenne: 17,5; min.: 14,2; max.: 22,7. Baromètre: moyenne: 723,2. Eau tombée: 3,5 mm. Vent dominant: direction: ouest, sud-ouest; force: faible à modérée; nord-ouest, modéré à assez fort depuis 19 heures. Etat du ciel: couvert le matin; l'après-midi, très nuageux à nuageux. Pluie de 3 h 45 à 6 heures.



Niveau du lac du 4 septembre à 5 h: 429,30.

Niveau du lac du 5 sept. à 6 h 30: 429,28

Température de l'eau (5 sept.): 18°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, Grisons: la diminution de la nébulosité qui s'est amorcée dans l'ouest et en Valais, s'étendra à l'est du pays. Le temps sera ensoleillé. Seuls quelques bancs nuageux subsisteront dans les Alpes orientales. La température en plaine, comprise entre 10 et 15 degrés le matin de bonne heure, atteindra 21 à 26 degrés l'après-midi. Plus chaud en montagne et vents du nord-ouest à nord faiblissant.

Evolution probable pour mercredi et jeudi: mercredi après-midi ou jeudi, nouvelle aggravation du temps, pluies intermittentes et refroidissement.

PAR TOUS LES TEMPS... RICHELIEU NEUCHÂTEL BOWLING - BARS 10 H - 2 H - DANCING

le rôle d'agent de la circulation. En d'autres termes, qu'on se contente de la terrasse sud pour le parcage des voitures en temps ordinaire (exception étant faite des jours de session du Grand conseil).

Par la voix de M. Lardon, le groupe socialiste se rallie.

Le groupe libéral approuve également, par la voix de M. Wavre, en regrettant que le revêtement posé il y a six ans soit déjà caduc. M. Wavre demande qu'on évite de délimiter à la peinture blanche (forte laide en un tel lieu) les cases de parc à voiture.

M. H. Verdon, conseiller communal s'élève sur la question de la question de parcage... sur laquelle la police ne s'est nullement prononcée. Mais il semble que M. Misteli ait eu entre les mains, lui, un plan sur lequel un parcage avait bel et bien été prévu. Il apparaît pourtant à la discussion qu'il s'agissait d'un simple « crayonnage » en cours d'étude.

Le vote d'ensemble accorde le crédit de 90.000 francs pour ces travaux par 33 voix sans opposition.

Remplacement d'un camion de la voirie

Le rapport du Conseil communal concernant le remplacement d'un camion de la voirie soulève une protestation accessoire de M. Veillon (lib.): pourquoi aller acheter un camion dans le canton de Berne plutôt que de favoriser de cette commande un vendeur neuchâtelois?

A quoi M. Martin, conseiller communal répond que la marque du camion dont on propose l'achat a bel et bien un représentant sur la place de Neuchâtel.

Le crédit de 70.000 francs réclamé pour cet achat est accepté par 33 voix sans opposition.

Deux questions

Deux questions sont finalement posées, auxquelles le Conseil communal devra donner réponse dans une prochaine séance.

Question J. Meyrat: pourquoi les services communaux n'ont-ils pas remis en état les services sanitaires du terrain de football des Charmettes? Le championnat a repris et rien n'a été fait pour améliorer les pelouses des terrains d'entraînement et de jeu des Charmettes, de Serrières et de la Rivaraine. Est-il normal que des clubs de la ville, par manque de terrains d'entraînement, se voient obligés de jouer en dehors de la cité?

Question F. Köhli: le règlement de perception de la taxe d'épuration des eaux autochtones de la propriété a été révisé, mais le supplément à titre de frais administratifs? Ainsi se termine cette séance fort animée, prolongée en vives discussions d'arrière-salle mais qui pourtant, au demeurant, ne cause nul tort aux taureaux!

Enquête menée par M. Henri Bolle, juge d'instruction à Neuchâtel, devait révéler, par la suite, une série impressionnante — il y a... 19 chefs d'accusation — de délits à la charge de P. L.

D'abord d'avoir conservé l'argent provenant de la vente de billets de tombola qui lui avaient été confiés par des sociétés de Fleurier et de Saint-Sulpice, soit 125 francs. Puis, en 1961, la falsification d'un livret d'épargne, transformant un avoir de 25 fr. en une somme de... 15.125 fr. ainsi qu'un récépissé postal de 50 fr. transposé en une quittance de 5000 francs.

P. L. réussit à obtenir des prêts de 80, 200, 300, 350 et 600 fr. en invoquant de prétendus gains au Sport-Toto. Il se fit même remettre par un dépositaire de cette société, trois séries de bulletins à crédit, sans les payer par la suite comme il l'avait promis.

P. L. fut aussi pris dans l'engrenage de contracter ou de tenter de contracter des prêts auprès de banques et d'établissements spécialisés dans les crédits. Quand il parvenait à ses fins, c'était pour boucher un trou. Il disait toujours qu'il gagnait plus qu'en réalité, qu'il n'avait pas de dettes, qu'il était titulaire d'une assurance sur la vie sans préciser quelle n'avait aucune valeur de rachat. Enfin, il committit une filouterie d'au moins de 110 fr. au préjudice d'un restaurateur de la Chaux-de-Milieu. En additionnant ses malversations, on ne doit pas être loin de 15.000 francs.

P. L. a comparu hier devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers présidé par M. Philippe Favarger, ceci conformément à la proposition du procureur général et à la décision de la Chambre d'accusation. Il a formellement contesté les vols qui lui sont reprochés et a déclaré qu'il n'est ni ancien employeur. Dans les autres cas, il a fait des réserves, invoqué des circonstances atténuantes ou admis purement et simplement. L'audience de jugement a été fixée au 28 novembre. Mme Lucien Frasse et M. Roger Chuat, de Fleurier, seront jurés, MM. Robert Devenoges et Lucien Marendaz, suppléants.

Le défenseur a demandé une expertise tendant à prouver la volonté restreinte de son client. Le juge n'a pas accédé à cette requête, et de la même genre étant restée sans réponse de la part du juge informateur.

VIGNOBLE

PESEUX

Toujours le stationnement

Dix francs d'amende et autant de frais... C'est ce que déboursa M. F.B., de Pesieux, que le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a condamné pour infraction à un arrêté sur le stationnement de la commune de la Sagne et non pour injures.

NEUCHÂTEL

Mathématiques

LE PROFESSEUR Roger Bader, de Neuchâtel, a été l'un des trois délégués suisses à Dubna, près de Moscou, où siège l'Assemblée générale de l'Union de mathématiques internationale. Cette assemblée précédait de trois jours l'ouverture du congrès international des mathématiciens, à Moscou. C'était la première fois que ce congrès, qui se tient tous les quatre ans, avait choisi l'URSS. Parmi les quelque 5000 participants, on notait environ 40 mathématiciens suisses. Les participants ont notamment entendu une conférence du professeur A. Haefliger, de Genève. Enfin, on peut signaler que l'Assemblée générale de l'Union mathématique internationale est présidée depuis 1963 par le professeur G. de Rahm, de Lausanne.

Monsieur et Madame Otto Kellerhals-Stucki, leurs enfants et petits-enfants, à Berne; Monsieur et Madame Arnold Kellerhals-Lentwiler, leurs enfants et petits-enfants, à Bienne; Madame Martha Kellerhals-Stucki, ses enfants et petits-enfants, à Anet; Madame Anna Kellerhals-Pulfer, ses enfants et petits-enfants, à Berne, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de Madame Anna Kellerhals-Scheurer

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, enlevée à leur affection, le 4 septembre 1966, dans sa 95ème année. Berne, le 4 septembre 1966.

Ma grâce te suffit. II Cor. 12: 9.

Les obsèques auront lieu mercredi 7 septembre, à 14 heures, en l'église d'Anet.

Le corps est déposé en la chambre mortuaire du cimetière du Bremgarten, à Berne.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'institution « Pour la vieillesse », section de Cerlier, o.e.p. 30-1926

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Pierre Blank-Mosset et leurs enfants, à Bienne; Monsieur et Madame Marcel Schenker-Blank, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive et à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur James BLANK

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et grand-oncle, que Dieu a rappelé à Lui, ce jour, dans sa 85ème année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Hauterive, le 5 septembre 1966.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dans l'intimité à Saint-Blaise, le 7 septembre, à 14 heures.

Prière au cimetière.

R.I.P. Ne pas envoyer de fleurs, mais penser au Dispensaire de Saint-Blaise, c.e.p. 20 - 5801

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil communal d'Hauterive a la tristesse de faire part du décès de Monsieur James BLANK

ancien président du Conseil communal, citoyen d'honneur de la commune.

Les membres des autorités locales sont invités à participer à l'inhumation qui aura lieu mercredi 7 septembre.

Pour les détails, prière de consulter l'avis de la famille.

Les employés des Garages Schenker, à Hauterive, ont le regret de faire part du décès de Monsieur James BLANK

beau-père de leur patron et grand-père de leurs collègues.

Hauterive, le 5 septembre 1966.

BOUQUETS COURONNES

FRANÇOIS FERRENOUD

HORTICULTEUR-FLEURISTE

RUE DU CIMETIÈRE 2 NEUCHÂTEL TEL: (038) 4 16 39

Demeure tranquille et confiant en l'Eternel. Ps. 37: 7. Epouse et maman bien-aimée, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.

Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Gilbert Métille; Monsieur et Madame Edmond Métille-Miéville et leurs enfants Mary-Claude et Jean-Philippe; Monsieur et Madame Laci Ecker-Métille et leurs enfants Alain et Sybille, à Münchenstein; Monsieur et Madame Marcel Métille-Greter et leurs enfants Patricia et Christine;

Monsieur et Madame Walther Jacot, à Montreux; les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de Madame Gilbert MÉTILLE

née Laure JACOT

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 83ème année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 5 septembre 1966. (Monruz 23)

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7.

L'incinération aura lieu jeudi 8 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Claude Boillat-Cuenat et leur petite Dominique, à Neuchâtel; Mademoiselle Jacqueline Boillat et Madame Yvette Bonard, à Pesieux; Monsieur et Madame Louis Boillat et leurs enfants, à Santiago, ainsi que les familles Boillat, Grötzing, Grisard, Devaud, Droz, Morel, Blaser et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de Monsieur Marcel BOILLAT (dit TINO)

leur cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dimanche soir, dans sa 53ème année, après une très courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 4 septembre 1966.

L'incinération aura lieu mercredi 7 septembre.

Culte au crématoire, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Pour adresse: Garage «Le Phare», Claude Boillat, Neuchâtel.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu

Le Seigneur est mon aide; je ne craindrai rien. Hébr. 13: 6.

Monsieur Henri Anex-Moser, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Olivier Jacot-Anex et leurs enfants Claire, David, Blaise et Pierre, à Chexert; Monsieur et Madame Paul Moser et leurs enfants, à Cornaux;

Madame Olga Bonjour-Moser et ses enfants, à Cornaux;

Monsieur et Madame Robert Moser et leurs enfants, à Oberdorf;

Madame Marie Tissot-Moser et ses enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Marcel Mischler-Moser et leurs enfants, à Lausanne; Mademoiselle Marguerite Anex, à Genève;

Monsieur et Madame Roland Jakob et leurs enfants, au Landeron;

En allouant un crédit à Transhelvetica le Grand conseil neuchâtelais se prononce en faveur des voies navigables

La révision de la loi sur le traitement du personnel de l'Etat et des enseignants renvoyée à une commission

Le Grand conseil neuchâtelais a siégé hier matin, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Jean-Louis Luginbuhl. L'ordre du jour comportait trois points importants où des problèmes de fond ont été débattus. Il s'agissait du projet de loi portant révision de la loi concernant les traitements des magistrats, des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements publics; du projet de décret concernant le financement des mesures prises par l'Etat en vue de l'aménagement du territoire et pour terminer, du projet de décret fixant la participation de l'Etat au développement de Transhelvetica S.A.

M. Broillet (pop) parlant des votations des 2 et 3 juillet qui portaient sur l'octroi de crédits pour la Maison des Jeunes filles de la Chaux-de-Fonds et la construction de bâtiments universitaires, regrette la faible participation au vote. Mais il estime que les électeurs ont bien réagi en ne se déplaçant pas, car « ce genre de vote est une farce ». Il estime que l'on devrait présenter plusieurs objets, plus importants et surtout plus litigieux, à chaque votation.

M. P. E. Martenet (lib) lui répond que la farce consisterait à ne pas appliquer les dispositions constitutionnelles voulues par le peuple, et depuis que celui-ci s'est fait le cadeau du référendum financier obligatoire il a souvent confirmé sa décision. Quant à l'objet du vote, il lui fait remarquer que l'engagement de 8,500,000 francs n'est pas de minime importance.

M. E. Lauener (rad) préfère une participation au scrutin de 10 % à une participation de 99,9 % !

TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ETAT

Le traitement réel du personnel de l'Etat n'a pas subi de modifications depuis 1962, compte non tenu des allocations de rattachement. Dans son rapport au Grand Conseil, l'exécutif souligne que la revalorisation des traitements était une nécessité si on ne voulait pas, à brève échéance se contenter d'un personnel médiocre, les gens capables préférant les emplois mieux rémunérés offerts par l'économie privée.

M. M. Favre (rad) annonce que son groupe votera le projet de loi. Il pense qu'il n'y a pas lieu de discuter sur la nécessité de modifier les traitements du personnel de l'Etat, mais que la discussion devrait porter sur l'opportunité du renvoi du projet à une commission. Pour ne pas déroger à la règle, le groupe radical votera le renvoi.

La modification des traitements est imposée par un phénomène extérieur, imprévisible il y a quelques années; la revalorisation du travail et l'augmentation des prix des services. La question de fond porte sur le fait de savoir si, par cette augmentation des traitements, l'Etat se ralle à la hausse des prix ou si au contraire il entend s'y opposer. Avec l'augmentation des prix, les ouvriers perdent d'une main ce qu'ils ont gagné de l'autre. Mais peut-on choisir? Quelques amis politiques, dit M. Favre, pensent que l'on peut accepter une hausse des revenus: c'est le signe du progrès, la marque d'un bon développement, mais la prospérité à un prix: c'est le risque d'inflation. Et le oui d'aujourd'hui comporte un devoir: il faudra veiller à l'augmentation de la productivité du travail dans tous les domaines; rien n'est pire qu'un fonctionnaire monachal ou un maître peu zélé, il faudra donc exercer un contrôle rigoureux, car la concurrence ne joue pas, parmi les employés de l'Etat, comme c'est le cas dans l'économie privée.

M. J. Biétray (lib) annonce au nom du groupe libéral que celui-ci estime équitable une revalorisation des traitements du personnel de l'Etat. M. Biétray espère, lui aussi, que, grâce à la rationalisation, les bureaux cantonaux pourront augmenter leur productivité. Les employés de l'Etat doivent être l'élite, mais pour cela, pour attirer les gens capables, il faut leur assurer un salaire en rapport avec leur fonction et leur travail. Cela est surtout valable pour les enseignants. Il faut pouvoir conserver les éléments de valeur, en attirer d'autres et éliminer ceux qui ne donnent pas satisfaction.

Concernant la caisse de retraite du personnel, les libéraux demandent de revoir la loi qui la régit.

M. J.-P. Renk (p.p.n.) regrette la surcharge produite par le manque de fonctionnaires. Cela donne un surcroît de travail aux gens capables des différents services, car certains éléments, d'une formation très discutée, s'y sont infiltrés. On a été obligé de les prendre à défaut de mieux.

Le projet de loi comporte de bonnes améliorations: cela permettra peut-être de faire face à la pénurie, mais dans le cas des enseignants, ne les a-t-on pas traités trop longtemps en parents pauvres? Le manque de personnel enseignant n'est pas propre au seul canton de Neuchâtel, c'est un problème national. Le P.P.N. souhaiterait que l'exécutif puisse donner la certitude au Grand conseil que les charges supplémentaires que cette augmentation va entraîner pour les communes pourront être supportées par elles.

M. Biétray demande le renvoi du projet de loi à une commission pour que celle-ci étudie le rachat de la caisse de pension de l'Etat et son mode d'amortissement.

M. R. Payot (rad) espère que la revalorisation des traitements des enseignants permettra de faire face à la pénurie et autorisera le recrutement de personnel capable.

M. H. Verdon (soc) rappelle que le 14 mars de cette année, il avait lu une motion demandant la revalorisation des traitements du personnel de l'Etat. Il remercie le Conseil d'Etat de l'avoir prise en considération et d'avoir œuvré si vite. Il précise qu'il est bien conscient que le projet de loi était en cours d'étude, lorsqu'il a déposé sa motion. Le groupe socialiste dans sa majorité pensait s'opposer au renvoi du projet à une commission, car il s'agit d'un projet d'entente professionnelle.

M. F. Blaser (p.o.p.) souscrit, au nom de son groupe, au projet de loi. Il félicite l'exécutif qui, contrairement à de nombreuses entreprises privées ne limite pas ses augmentations au seul ajustement à

la hausse du coût de la vie. Il souligne que les salaires du bas de l'échelle sont très bien revalorisés, contrairement à ce qui se passe dans l'industrie où l'on est seulement soucieux de s'assurer les cadres, par une augmentation de traitement.

Il remarque que le traitement d'une institutrice est inférieur à celui d'un gendarme bien que sa formation professionnelle soit différente. Ce n'est pas que les gendarmes soient trop payés, dit le chef popiste, mais les institutrices et les assistantes sociales ne gagnent pas assez. En se prononçant en faveur de l'égalité des traitements du personnel féminin et masculin, M. Blaser annonce que son groupe votera le renvoi du projet à une commission, pour qu'elle étudie le mode de rachat de la caisse de pension.

M. C. Weber (rad) pense qu'il aurait été souhaitable que le problème du rachat de la caisse de pensions soit traité dans le rapport du Conseil d'Etat. Une participation, certes modeste, des employés devrait être demandée.

M. P.-E. Martenet (lib) s'exprime à titre personnel sur un point qui ne fait pas l'unanimité de son groupe. Il pense que le renvoi à une commission ne se justifie pas et propose l'ouverture de la discussion en second débat au cours de la matinée. Le financement du rachat de la caisse de retraite n'est pas encore fixé, mais plusieurs modalités doivent déjà être établies puisqu'il est envisagé de le présenter lors d'une nouvelle séance extraordinaire du Grand Conseil, dans trois semaines, afin que la loi puisse passer en votation populaire en même temps que la votation fédérale de fin octobre. « Si la liturgie a été bien préparée, à quel sert le renvoi à une commission? Il lui reste en effet peu de temps! Parlant du financement de l'opération, M. Martenet regrette que le rapport ne dise pas de quelle manière la dépense pourrait être absorbée. Des problèmes se posent qui auraient nécessité des développements, mais d'ici à trois semaines, une commission pourrait-elle fournir plus de précisions? « Nous sommes venus examiner la tendance générale du projet, et nous avons tout reconnu que l'effort a été porté là où il devait l'être. »

D'aucuns proposent que le financement du rachat de la caisse de retraite soit assuré par une augmentation des cotisations. Mais le rappel des cotisations ne risque-t-il pas d'abaisser les traitements révisés et partant, de passer à côté du but en rendant les professions officielles financièrement moins attractives? M. Martenet pense qu'il serait préférable d'abandonner le système de la capitalisation pour amasser le capital servant à verser les pensions de retraite.

RENOVI

M. Rémy Schlaeppe, chef du département des finances répond aux questions des députés en faisant un petit historique de la révision de la loi, dont le projet remonte à plusieurs années. Il propose d'accepter la procédure de renvoi à une commission, même si tout n'est pas éclairci, car il sera difficile de décaler le corps électoral moins d'un mois après la votation fédérale d'octobre.

Plusieurs solutions permettent d'envisager l'élimination du déficit technique découlant du rachat de la caisse de retraite, mais l'Etat n'est pas le maître absolu de cette caisse et il doit traiter avec ses partenaires. L'amélioration du rendement de l'administration est à l'étude. Il y a des fonctions qui font double emploi; cela est dû au rapide développement de la machine administrative. Il faudra étudier une bonne synchronisation.

L'état actuel des finances ne permettra pas à l'Etat de supporter l'augmentation des dépenses qu'entraînera la révision des traitements en 1967. Ce sera une année de transition. L'augmentation pourra être supportée en 1968 déjà.

L'assemblée passe alors au vote et elle accepte le renvoi du projet de loi à une commission par 46 voix contre 32. La commission sera formée de 15 membres et présidée par un député P.P.N.

FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les 19 et 20 mars, le peuple neuchâtelais a adopté le décret concernant la protection des sites naturels du canton. De ce fait, 60 % du territoire cantonal est désormais sous contrôle. Des propriétaires victimes d'une expropriation totale ou partielle ou d'une limitation dans l'exercice de leurs droits demanderont à être indemnisés. Afin d'intervenir efficacement, l'exécutif requiert les pleins pouvoirs pour financer l'opération.

M. F. Blaser (p.o.p.) estime que dans son rapport, l'Etat est sévère à l'égard de certains demandeurs, bien qu'il doive résister au maximum contre les prétentions exagérées.

M. B. Grison (rad) approuve l'adhésion du groupe radical au projet de décret et espère qu'un vote massif honorerait la décision courageuse du Conseil d'Etat.

M. A. Tissot (soc) apporte, lui aussi, l'adhésion de son groupe. Les socialistes ont toujours été de chauds partisans de la protection des sites; alors, qui veut la fin de ces sites, nous les donnerons très volontiers au Conseil d'Etat. Nous allons vivre un tournant important dans l'histoire de notre pays. Les décisions prises de cas en cas, feront jurisprudence. Il faut que l'Etat dispose de moyens d'intervention avant l'affrontement devant la Justice.

M. C. Dubois (lib) relève l'importance

de la loi. Le groupe libéral est disposé à accepter le décret, mais il aimerait connaître chaque année le montant des transactions. Il regrette que l'aménagement du territoire relève du département de l'agriculture.

M. J. Béguin (p.p.n.) annonce que son groupe est disposé à donner les pouvoirs demandés. Le point d'achoppement réside dans l'attente à la propriété privée, et bien que le groupe P.P.N. reste attaché à cette notion, son porte-parole reconnaît que la sauvegarde des intérêts de la population est importante.

« NOUS AVONS FAIT PREUVE D'AUDACE »

M. Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics, rappelle qu'il y a six mois, les autorités et le peuple ont fait preuve d'audace en protégeant le 60 % du territoire cantonal. Personne n'a jamais été aussi loin, même à l'étranger.

M. Grosjean répète au législatif: « Nous avons fait un pas de pionniers ». Pour la protection, notre législation est appropriée. Reste la question financière. Il s'agit de savoir sur quelle base l'autorité judiciaire tranchera en dernier recours. Et quelle sera la base définitive pour calculer les indemnités: valeur vénale, valeur de rendement ou d'achat?

Les demandes en justice obligent à parler de fonds, et cela intéresse tous les départements, sauf peut-être celui des cultes. Nous aurions aimé vous dire: il nous faut tel montant! Mais tout va trop vite, c'est quotidiennement que des transactions sont opérées. Le Conseil d'Etat préfère dès lors rendre compte par vote de gestion et en profiter pour donner toutes les précisions nécessaires.

Le Grand Conseil passe alors à l'examen du projet en première lecture. Plusieurs députés proposent des adjonctions modifiant surtout l'esprit du décret.

M. C. Dubois (lib) demande de faire une référence à la loi sur la protection des sites dans l'article 1, en plus du terme aménagement du territoire. M. Tissot (soc) lui fait remarquer que le Grand Conseil s'est lancé dans une aventure et qu'il ne faut pas limiter au départ les moyens d'action. M. Yann Richter (rad) appuie M. Tissot. Il faut, dit-il, donner le maximum de moyens à l'Etat, quitte à les limiter plus tard; dans ce but, il propose d'autoriser l'Etat à vendre des droits immobiliers, en plus de la possibilité de les acquérir ou de les échanger. M. Verdon (soc) trouve lui aussi qu'il est faux de limiter les pouvoirs et de ne les étendre qu'à la seule protection des sites.

M. Jean-Louis Barrelet, président du gouvernement, dit que le Conseil d'Etat s'oppose à l'amendement du député Dubois. Cela obligerait à renoncer à tout ce qui a été fait pour l'aménagement du territoire. « On ferait marche arrière en limitant les mesures prises par l'Etat pour l'aménagement du territoire en ne les conservant que pour la protection des sites. Quant à l'amendement Richter, il peut être accepté sans autre. »

M. Carlos Grosjean fait alors la synthèse des questions qui se posent. L'aménagement du territoire est autre chose qu'une urbanisation. Ce n'est pas une notion juridique, mais sociologique. L'aménagement du territoire repose sur une douzaine de lois particulières qui vont de la loi sur le feu à celle sur la faune et la flore, en passant par la loi sur la protection des eaux et la loi sur les communes. Cet ensemble permet d'aller beaucoup plus loin que ne le permettrait une loi unique d'aménagement du territoire.

Après ces explications, M. Dubois (lib) annonce que le groupe libéral retire son amendement.

M. P.-E. Martenet propose que les dépenses particulières ne soient pas mises à la charge du département de l'agriculture, mais de celui des travaux publics.

Plusieurs députés prennent alors la parole pour proposer d'autres transformations dans le texte.

M. Grosjean tente alors de rétablir un peu d'ordre en faisant une synthèse des différentes propositions. Il explique que tous les départements sont touchés par l'aménagement du territoire et il propose que le mot Etat remplace « département de l'agriculture ».

M. Verdon (soc) rappelle l'amendement Richter, lequel est voté par 68 voix contre une! M. A. Tissot demande des précisions à M. Grosjean sur le texte final du décret. Une rédaction précise en est faite pendant que les débats continuent, elle est soumise au vote en fin de séance.

Le décret est accepté par 68 voix sans opposition après que l'amendement Martenet ait été repoussé à la majorité évidente.

PRET A TRANSHELVETICA

La société Transhelvetica SA pour une voie navigable transhelvétique, sollicite une somme de 150,000 fr. du Conseil d'Etat neuchâtelais pour augmenter son capital action. Les fonds serviront à promouvoir d'avantage la réalisation des voies navigables, à procéder à des études économiques approfondies permettant aux milieux intéressés de disposer de bases solides, à soutenir enfin les actions visant à l'information des autorités, des mandataires et de l'opinion publique en général.

Un très long et parfois houleux débat s'est engagé sur ce problème, car la souscription à l'augmentation du capital-action de Transhelvetica équivalait en fait à une prise de position du législatif en faveur du canal, prise de position qui semblait effrayer d'aucuns.

A plusieurs reprises, il fut rappelé que le 24 septembre 1965, le Grand Conseil avait exprimé son très vif regret, par 71

voix contre 10, devant l'attitude négative du Conseil fédéral face à la navigation fluviale.

M. A. Rougemont (rad) ouvre le débat en relevant qu'il ne faut pas examiner des questions de détail, comme la pollution, par exemple, mais étudier l'intérêt que le canal représenterait pour le développement du canton. Notre Etat doit participer aux travaux pour pouvoir les contrôler. Il annonce l'adhésion du groupe radical.

M. R. Spira (soc) propose de ne pas entrer en matière pour permettre au Conseil d'Etat de fournir plus de renseignements au législatif. Il constate que le rapport du Conseil d'Etat demande au Grand Conseil de s'engager sur un problème de fond. M. Spira aimerait savoir ce qu'est Transhelvetica qu'il désigne comme « un groupe de pression ». Les socialistes ne sont pas contre la navigation fluviale, mais ils ne veulent pas se prononcer sur le fond, sur la seule base d'un rapport qu'ils jugent incomplet.

L'opposition au projet vient principalement des milieux de la protection de la nature. On craint la pollution des eaux. M. F. Wyss (lib) constate qu'il y a un sérieux courant à remonter. Il est exagéré, dit-il, de prétendre que l'on va se mettre entre les mains d'un « groupe de pression ». Quant à la pollution des eaux par les chalandes, cela est strictement réglementé. Le groupe libéral votera donc le décret.

M. M. Favre (rad) annonce qu'une minorité de groupe radical voudrait approfondir son information. Il est impossible, actuellement de se renseigner de façon objective. L'idée du canal qui remonte à plusieurs décennies est devenue une institution, avec ses organes. L'idée est devenue un but en soi, et a cessé, pour certains qui la défendent, de devenir un moyen. Il est utile de tout remettre en question.

Si un vote devait intervenir pour savoir si, oui ou non, le canal doit être construit, Transhelvetica mériterait une campagne avec l'argent prêté par l'Etat... Voter un crédit pour une société qui veut informer l'opinion publique sans donner les mêmes moyens aux opposants, c'est violer l'égalité devant la loi. M. Favre propose alors le renvoi du décret à une commission pour complément d'information.

M. J. Steiger (p.o.p.) annonce que le groupe popiste rejoint les vues du groupe radical, sauf dans ses conclusions.

Transhelvetica se défend pour elle-même; cette société est devenue une institution, mais aussi une mythologie. Le rattachement de la Suisse avec la Méditerranée est un mythe tant que les Français ne construisent pas le raccourci avec le Rhône. Mais une liaison Rhône-Rhin se fait en France, par le Jura. Il est dès lors douteux que le raccourciement du Rhin se fasse avant longtemps. Bref, le rapport du Conseil d'Etat est insuffisant.

M. J.-P. Dubois (p.o.p.) signale que Transhelvetica n'a jamais ménagé son argent pour sa publicité, et que la société est bien soutenue par toute la presse romande. Il attire l'attention de l'exécutif sur les dangers de la pollution.

M. F. Martin (rad), considère comme indispensable que le canton participe aux études. Il démontre combien les experts fédéraux se sont souvent lourdement trompés dans l'estimation des besoins du pays, par exemple pour le ré-

seau routier. Chiffres à l'appui, M. Martin expose la situation.

Par la voix de M. J. Béguin (p.p.n.) le groupe P.P.N. annonce qu'il acceptera la proposition tout en regrettant que la conclusion du rapport l'ait empêché de dire pourquoi le Conseil d'Etat demande une prise de position sur le fond. Si les explications requises ne le satisfont pas, le groupe P.P.N. se réserve le droit de voter le renvoi à une commission.

M. J.-P. Gendre (soc) constate que si la confusion règne dans l'hémicycle, cela provient du manque de précision du rapport. M. A. Sandoz (soc) constate qu'il y a une opposition, parce que le crédit irait à une société qui n'est pas seulement une société d'étude, mais aussi de propagande. Il ne souhaite pas le renvoi à une commission, mais demande au Conseil d'Etat de refaire rapidement un nouveau rapport.

BRILLANT PLAIDOYER DE M. GROSJEAN

M. Carlos Grosjean, au nom de l'exécutif, défend le projet en un plaidoyer aussi brillant que convaincant. Il était peu de députés qui, à la fin de son exposé, ne se seraient pas ralliés à ses vues, n'était la discipline de leur parti...

Le gouvernement suit avec intérêt les débats, dit-il, car il y a un changement d'opinion dans le Grand Conseil. La demande de fonds ne postule pas qu'il faille de nouveau trancher sur le fond: cela a déjà été fait en 1965, lorsque par 71 voix contre 10 le législatif a dit qu'il regrettaient vivement l'attitude négative du Conseil d'Etat.

Aujourd'hui, on ne peut plus s'engager petit doigt par petit doigt. De nombreux rapports (Rittmann, Chambres de commerce), tant pour le canal que contre, ont été établis, d'où la brièveté de celui de Conseil d'Etat.

Le problème du canal est important pour le canton de Neuchâtel, car il touche à toute la politique de transport à long terme. Le délégué aux questions économiques du département fédéral des transports et communications a annoncé que le trafic suisse allait s'accroître de 40 % de 1965 à 1970. La Suisse de 10 millions d'habitants est une véritable cité qui doit s'occuper avec sérieux. Le gouvernement neuchâtelais travaille dans cette optique. M. Grosjean donne raison à M. Martin, lorsque ce dernier dit que toutes les prévisions ont été dépassées.

Les importations par Bâle représentent le 40 % des importations en fret, et cela va en augmentant, car les besoins des individus vont grandissant. En 1959, on a importé 1,9 tonne par tête d'habitant pour l'année. On en importait 3,7 tonnes en 1963. L'augmentation en sept ans a donc été de 87 % !

Face à l'augmentation démographique, quels sont nos moyens de transport?

Les chemins de fer sont saturés. La RN 5 ne sera pas construite avant 1970 ou 1980 et la production annuelle de la seule usine de raffinage de Cressier sera de 120,000 camions par année, ce qui représente 60,000 wagons de chemin de fer ou... 440 chalands !

Si on ne veut pas d'un axe Bâle-Neuchâtel, tout le développement économique qui pourrait en découler ira à d'autres villes qui savent se défendre.

Il n'y a pas incompatibilité entre les voies navigables et la protection de la nature. Il n'est que de comparer le canal de la Broye, après la correction, et le Rhin en aval de Soleure, pour constater que le paysage n'a pas été gâté.

Quant à la protection des eaux, elle sera assurée. La pollution ne vient pas des chalandes, soumis à des contrôles rigoureux, mais des rives; elles est due à l'augmentation de la population. C'est donc des rives qu'il faut lutter; la navigation n'y changera rien. Dire que l'on ne fait rien contre la pollution dans le canton est faux: Neuchâtel construit sa station d'épuration, la région de Colombier va en faire autant, en 1967, un chantier s'ouvrira pour épurer le haut du Seyon. Cela représente le tiers de la population du canton.

Si nous ne possédons pas de voie navigable, il faudra avoir des routes, doubler les voies de chemin de fer et les comparaisons de tonnage transportable sont effrayantes.

Aujourd'hui, on ne peut plus avancer et reculer, se contenter d'une position imprécise. Nous luttons avec quelque chose d'extrêmement grave et d'important, conclut M. Grosjean.

Son exposé, très succinctement résumé ici, fut vivement applaudi par tous les députés. Et il n'en est pas un qui n'ait pas taxé l'intervention du conseiller d'Etat de magistrale ou de brillante lors du débat qui suivit, avant d'exposer ses propres thèses, mêmes si elles allaient contre celles du chef du département des travaux publics.

M. Y. Richter (rad) demande que l'on sculpe dans le compte rendu des débats ce que ce sont les groupes socialiste et popiste qui ont refusé l'entrée en matière. M. R. Spira (soc) précise que le groupe socialiste n'a pas refusé l'entrée en matière, mais qu'il a demandé le renvoi du projet au Conseil d'Etat. Le président Luginbuhl lui fait pourtant remarquer qu'il avait noté: « refus d'entrer en matière ». M. A. Tissot (soc) reconnaît que certains socialistes ont été ébranlés par le brillant exposé de M. Grosjean, mais il défend l'attitude du groupe; il ne veut pas que l'on puisse dire, plus tard, que les socialistes ont empêché la construction du canal...

M. M. Steiger et Favre précisent leur position.

LES VOTES

Le renvoi du projet à une commission est mis au vote: 54 oui et 54 non... Le président tranche contre le renvoi. M. A. Sandoz (soc) demande l'interpellation des débats, jusqu'au 26 septembre. Sa proposition est repoussée par 62 voix contre 37.

Au cours de la lecture article par article, M. Spira (soc) propose une modification de l'article 3 signifiant que le vote ne préjuge pas l'avenir. Il insiste sur le fait que, selon certains rapports, la nécessité du canal n'est pas fondée du point de vue économique.

M. C. Maeder (rad) rappelle qu'il y a quelques décennies, lorsque l'on a parlé d'électrifier les chemins de fer on avait aussi dit que ce n'était pas nécessaire!

Clôture du débat M. Grosjean intervient une fois encore pour dire: « Nous voulons savoir quelle doit être notre politique, et si nous pouvons continuer dans la voie qui semblait avoir été tracée en 1965. »

Après que l'amendement Spira ait été repoussé par 56 voix contre 40, le décret allouant 150,000 fr. à Transhelvetica est voté par 58 voix contre 20. Par ce vote, le Grand Conseil s'est massivement prononcé en faveur du canal du Rhône au Rhin.

La séance a été levée à 13 h 15.

G. Bd.

Vous lirez aussi en pages intérieures

- Engollon: Mme Ruchti libérée aujourd'hui?
- PIÈGES A OISEAUX: c'est la législation fédérale qui cloche...
- LES GYMNASTES DU VAL-DE-TRAVERS SE SONT RETROUVÉS A COUVET
- ET D'AUTRES INFORMATIONS REGIONALES

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier, sous la présidence de M. Philippe Favarger, L.B., actuellement à Porrentruy, a été condamné à trois mois de prison, sans sursis, et à 90 fr. de frais pour n'avoir pas payé la pension alimentaire qu'il doit à sa femme. P.-A.L., de Fleurier, fera six jours de prison et paiera 200 fr. d'amende pour conduite en état d'ivresse et circulation à gauche. W.S., de Fleurier également, a été condamné à 50 fr. d'amende et à 18 fr. 50 de frais pour vagabondage de son chien.

LE JOUR LE JOUR

OBJECTIF NEUCHÂTELOIS DU JEÛNE FÉDÉRAL: UN HÔPITAL DANS L'ÎLE DE PATMOS

Le dimanche 18 septembre, le peuple suisse sera invité à se priver de quelque chose et d'en verser la contre-valeur pour venir en aide à une population pauvre.

Nous avons mentionné il y a quelques jours le but poursuivi par le comité neuchâtelais « Notre Jeune fédéral », présidé par M. Jean-François Egli.

Au cours d'une conférence à laquelle assistaient notamment M. Frantjeskakis, chargé d'affaires de Grèce en Suisse, M. von der Mühl, président des Amicitias gréco-suisse, et M. Bloudanis, chirurgien, il a été parlé de l'île de Patmos où, grâce à la collecte faite dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud, un hôpital sera érigé.

Cette île grecque, d'une superficie de 52 km², compte 4000 habitants. Les malades et les blessés doivent actuellement être transportés par bateau à Leros, où se trouve l'hôpital le plus proche.

Le docteur Bloudanis et sa femme, également médecin, ont travaillé à Patmos pendant quelques années, et ceci dans des conditions très primitives. Ils ont parlé de leur rôle, la construction d'un hôpital, à l'association des amicitias gréco-suisse. Rapidement, les autorisations nécessaires pour cette construction ont été accordées, le monastère de Saint-Jean a fait don du terrain et les intérêts de différents legs ont assuré le fonctionnement futur de l'hôpital.

Les Neuchâtelais et les Vaudois auront donc à cœur de participer à la construction de cet hôpital; 300,000 francs sont indispensables, dont le tiers a déjà été récolté.

L'hôpital disposera d'une quinzaine de lits, dont huit seront réservés aux indigents qui recevront les soins gratuitement. Les Patmosiens pourront non seulement bénéficier d'un séjour à l'hôpital, mais ils sauront où se rendre à l'avenir pour recevoir les soins indispensables lorsqu'ils sont malades ou blessés. L'île ne possède en effet aucun centre médical.

Nul doute que la somme indiquée sera offerte par les Neuchâtelais et les Vaudois. Des médecins ont fait des dons d'instruments et d'appareils divers, les bonnes volontés s'annoncent présentes un peu partout.

Le docteur Bloudanis et sa femme ont déjà accepté de s'occuper de l'hôpital et, si la collecte porte ses fruits, les travaux de construction commenceront cette année encore.

Nous savons que Patmos aura très bientôt son hôpital. NEMO

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10 sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30. Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30. Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

Tarif des abonnements SUISSE

| | | | |
|------|--------|--------|--------|
| 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| 48.— | 24.50 | 12.50 | 5.— |

ETRANGER

| | | | |
|------|--------|--------|--------|
| 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| 75.— | 38.— | 20.— | 7.— |

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:
1 an 90.— 6 mois 50.— 3 mois 26.— 1 mois 9.—

Tarif de la publicité

ANNONCES: 34 c. le mm, min. 25 mm - Annonces locales 25 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.50. Réclames Fr. 1.15. Naissances, mortuaires 50 c. Petites annonces non-commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



Ecole professionnelle de jeunes filles
NEUCHÂTEL

COURS TRIMESTRIELS

Ces cours ont lieu le matin, l'après-midi ou le soir.

COUTURE POUR DAMES

COURS DE LOISIRS

durée: 6 h à 18 heures

Lampes et abat-jour
Coffrets à bijoux et armoires à clés pour cadeaux de Noël
Glaces décorées pour hall ou salle de bains
Décors de table pour Noël et fêtes

«Enfilons des perles»
crochets et tricotage de sacs
Teinture de tissus, foulards, écharpes, etc.
Corbeilles à papier
Cadres pour photos
Bougeoirs fantaisie

Emaux: pendentifs, etc.
Tressage de rotin
Poupées «pin-up»
Poupées folkloriques
Broderie Junior pour fillettes et jeunes filles
cadeaux de Noël

Renseignements et inscriptions: collège des Sablons, tél. 5 11 15.



COMMUNE DE CERNIER

MISE AU CONCOURS
Le Conseil communal de Cernier met au concours un poste de

conciergerie

Traitement: selon capacité et échelle communale des traitements.
Entrée en fonction: 1er octobre ou date à convenir.

La préférence sera donnée à un candidat possédant un permis de conduire (si possible camion).
Le cahier des charges peut être consulté au bureau communal.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, doivent être adressées au Conseil communal, jusqu'au 15 septembre 1966, sous pli fermé portant la mention «Poste de conciergerie».

Conseil communal.

IMMEUBLES

Fleurs ou cultures maraichères

A vendre, à 15 minutes de Neuchâtel en auto, à proximité du lac, rive sud,

MAISON DE CAMPAGNE
5000 m2 environ

PRIX: Fr. 130.000.—

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac, tél. (037) 6 32 19.

A vendre à Neuchâtel

maison

de 12 pièces et terrain, tout de suite ou pour époque à convenir. Vue imprenable. Adresser offres écrites à HU 5571 au bureau du journal.

Je cherche à acheter, ou à louer à long terme,

TERRAIN
au bord du lac
(Bienne-Neuchâtel-Morat).

Faire offres à M. Läderach, industriel, 2732 Reconvilier, tél. privé (032) 91 10 38; bureau (032) 91 10 33.

On cherche à acheter

week-end ou terrain à bâtir au bord du lac.

Faire offres, avec indication de prix et de plans des lieux, à Case postale 165, 2540 Granges.

Place Pury 1
Tél. 5 17 26

A vendre

HÔTELS

cafés-restaurants belles possibilités.

GARAGES

au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers, avec immeuble en bon état, outillage moderne, affaires intéressantes.

VILLA

à Corcelles de 2 appartements modernes, grand living, terrain de 2500 m2, vue panoramique.

A LOUER

A louer

studio non meublé

au centre de la ville. Convient à personne pouvant s'occuper du service de

conciergerie

de l'immeuble. Téléphoner au 5 76 71 pendant les heures de bureau.

A louer à Prêles

appartement avec tout confort, 3 chambres (service d'eau chaude et chauffage compris), à 3 minutes du funiculaire, 280 francs. Faire offres sous chiffres AS 6692 J aux Annonces Suisses ASSA 2501 Bienne.

Lotissement

<Le Vergy> Colombier

(près de l'arrêt du tram)

A louer dans immeubles neufs, genre

VILLAS LOCATIVES

BEAUX LOGEMENTS

DE 3 1/2 PIÈCES

très spacieux, surfaces de 91 à 101 m2, constructions soignées. Confort moderne. Tranquillité. Zone de verdure. Place de jeux pour enfants. Parcs et garages. Loyers à partir de 355 francs par mois, plus charges. Disponibles immédiatement ou date à convenir. Prospectus et plans sur demande. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel. Tél. (038) 5 76 71.

A louer, pour le 24 septembre ou date à convenir,

APPARTEMENT

de 3 pièces + hall

Tout confort, vue splendide, quartier résidentiel.

Gérance Vuilleumier, Schenker & Cie, Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 5 40 15.

POUDRIÈRES

A louer, pour le 24 octobre 1966, STUDIO avec cuisine, salle de bains, frigo, chauffage central et service d'eau chaude généraux. S'adresser: Etude Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

A LOUER DÈS LE 24 FÉVRIER 1967

RUE BEAUREGARD 20, Neuchâtel

| | | | |
|---------------------|-------------|---------|-----------|
| STUDIOS | à partir de | 200.— | + charges |
| APPARTEMENT | 2 pièces | > 270.— | + > |
| | 3 | > 330.— | + > |
| | 4 | > 405.— | + > |
| Garages individuels | | 60.— | |

Tout confort; ascenseur, frigidaire et cuisinière électrique installés, antenne TV collective, machine à laver, caves et galetas.

Vue sur le lac.
Communications: tram, Vauseyon à 5 minutes trolley, Tivoli à 5 minutes

Plans et descriptions détaillés à disposition sur demande.

Renseignements et inscriptions par:

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.

GÉRANCES

ST-HONORÉ 2 Ø 403 63 NEUCHÂTEL

A louer, quartier est.

appartement

de 7 chambres, cuisine, chambre de repassage, 2 salles de bains, une chambre indépendante au sous-sol avec lavabo et douche. 1 garage. Libre dès le 24 septembre 1966. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres PN 50,228 à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

A louer, pour le 24 septembre 1966, à Hauterive, magnifique

appartement de 3 1/2 pièces avec garage

Tout confort. Loyer mensuel 300 fr. plus charges. Garage 45 fr. Demandes sous chiffres L 120997 à Publicitas S.A. 3001 Berne.

A louer à Champvèges 16, Neuchâtel, libre tout de suite,

appartement de 3 1/2 pièces tout confort. Tél. 4 17 80 le matin.

LOCAUX

bien situés, est de la ville, environ 50 m2 pour bureau ou petite entreprise artisanale ou industrielle tranquille. Tél. (038) 4 13 41.

A louer au Val-de-Ruz, à 6 km de Neuchâtel,

appartement

de 4 pièces, garage, chauffage général et eau chaude. Entrée à convenir. Tél. (038) 6 92 62.

On demande: un sous-locataire, de préférence étudiant, pour un appartement moderne de 3 pièces, meublé, part à la salle de bains et à la cuisine. Tél. 4 32 25.

CHAMBRES

A louer chambre indépendante à jeune fille de bureau. Tél. 5 68 15.

DEMANDES À LOUER

On cherche, pour le 1er avril 1967, APPARTEMENT

si possible immeuble ancien 8 pièces ou 2 appartements contigus de 4 pièces, Neuchâtel-est; verdure, vue, bail de 5 ans. Pour renseignements et conditions, écrire à CO 5566 au bureau du journal.

CHAMBRE

Jeune étudiante cherche chambre confortable avec part à la salle de bains, si possible au centre de la ville. Faire offres sous chiffres P 11,371 N à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

studio

Personne seule, solvable, bon emploi, cherche pour fin septembre ou octobre, un studio 1 pièce et cuisine; éventuellement petit logement sans confort, si possible au-dessus ligne GFF. Faire offres sous chiffres LM 4467 au bureau du journal.

CHAMBRE

enseiellée, indépendante, chauffage central, à louer à monsieur sérieux, dès le 15 septembre. Tél. 5 69 29.

Chambre meublée, part à la cuisine et à la salle de bains, à louer à

2 jeunes filles
Tél. (031) 43 00 87 entre 19 et 20 heures.

A louer à jeune fille, aux environs de Neuchâtel (tram No 5), belle chambre meublée tout confort, part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. (031) 43 00 87, entre 19 et 20 heures.

PENSIONS

Chambre et pension soignée pour étudiant ou employé de bureau. Tél. 5 51 84.

Je prends en pension

ENFANTS (petits à 6 ans). Prix 170 fr. par mois, 200 fr. avec couche. Neuchâtel, Champvèges 14, 1er étage à gauche.

A louer dès le 1er septembre, chambre à deux lits, demi-pension, cuisine, bains. Tél. 5 97 22.

Monsieur serait heureux de trouver

chambre et pension dans une famille de Neuchâtel ou des environs immédiats. Téléphoner au 5 11 55 ou écrire sous chiffres IV 5572 au bureau du journal.

chambre et pension

Je prends en pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

chambre et pension

G. WINKENBACH

Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie
La Chaux-de-Fonds - Le Locle

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir:

2 MONTEURS SANITAIRES

2 FERBLANTIERS EN BÂTIMENTS

Emplois stables, bien rémunérés, avec travaux intéressants. Téléphoner au (039) 2 83 57 ou se présenter rue du Locle 9, la Chaux-de-Fonds.

Ferblantiers

ou ferblantiers - appareilleurs sont demandés pour entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à G. Kaiser Estavayer-le-Lac Tél. (037) 6 31 80.

On cherche

file ou garçon

de cuisine, pour entrée immédiate; congé le samedi et le dimanche. Réfectoire Suchard, tél. 5 01 21.

Nous cherchons

collaborateur

de nationalité suisse, de langue maternelle française ou allemande, avec connaissance de la deuxième langue, pour travaux de bureau; relations et visite des clients. Magasins dans toute la Suisse. Nous offrons: situation indépendante, place stable, semaine de 5 jours, bon salaire, voiture pour voyages. Entrée: Immédiate ou date à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous chiffres JW 5573 au bureau du journal.

Monteur

Nous cherchons, pour Neuchâtel, un mécanicien avec connaissance des installations d'eau pour mise en place de nos machines. Permis de conduire. Adresser offres écrites sous chiffres KX 5574 au bureau du journal.

Caravanes La Colombe, à Bondry, cherche

peintre en bâtiment

de nationalité suisse sachant travailler seul. Travail en atelier. Semaine de 5 jours. Très bon salaire. Tél. (038) 6 45 05 ou se présenter.

La Boucherie

Rohrer
Hôpital 15, Neuchâtel

cherche pour le 15 septembre ou le 1er octobre une

vendeuse

qualifiée et de confiance pour son rayon charcuterie. Bon salaire, semaine de cinq jours, heures de travail régulières, ambiance agréable.

Faire offres ou téléphoner au (038) 5 26 05.

Entreprise industrielle de moyenne importance cherche

mécanicien de précision

Préférence serait donnée à un candidat connaissant la technique de préparation des pierres d'horlogerie et capable d'assumer la responsabilité d'un laboratoire de contrôle des matériaux.

Poste intéressant avec possibilité d'avancement dans entreprise stable en pleine expansion et pouvant offrir une ambiance de travail agréable, un bon salaire et des avantages sociaux élevés.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres P 17,751 F à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Mobilière suisse

cherche pour date à convenir

1 employée

pour différents travaux de bureau. Faire offres écrites ou par téléphone à M. Paul Favre, agence générale, 14, rue du Bassin, Neuchâtel. Tél. 5 91 51.



LA DIRECTION DES TELEPHONES DE NEUCHÂTEL

cherche pour Neuchâtel

un employé de bureau

ou

employé d'administration

de langue maternelle française, avec certificat de fin d'apprentissage ou diplôme d'une école de commerce; école de recrues accomplie. Après nomination, bonnes possibilités d'avancement. Faire offres de service manuscrites. Renseignement au No (038) 2 13 27.

Se trouver à sec ?

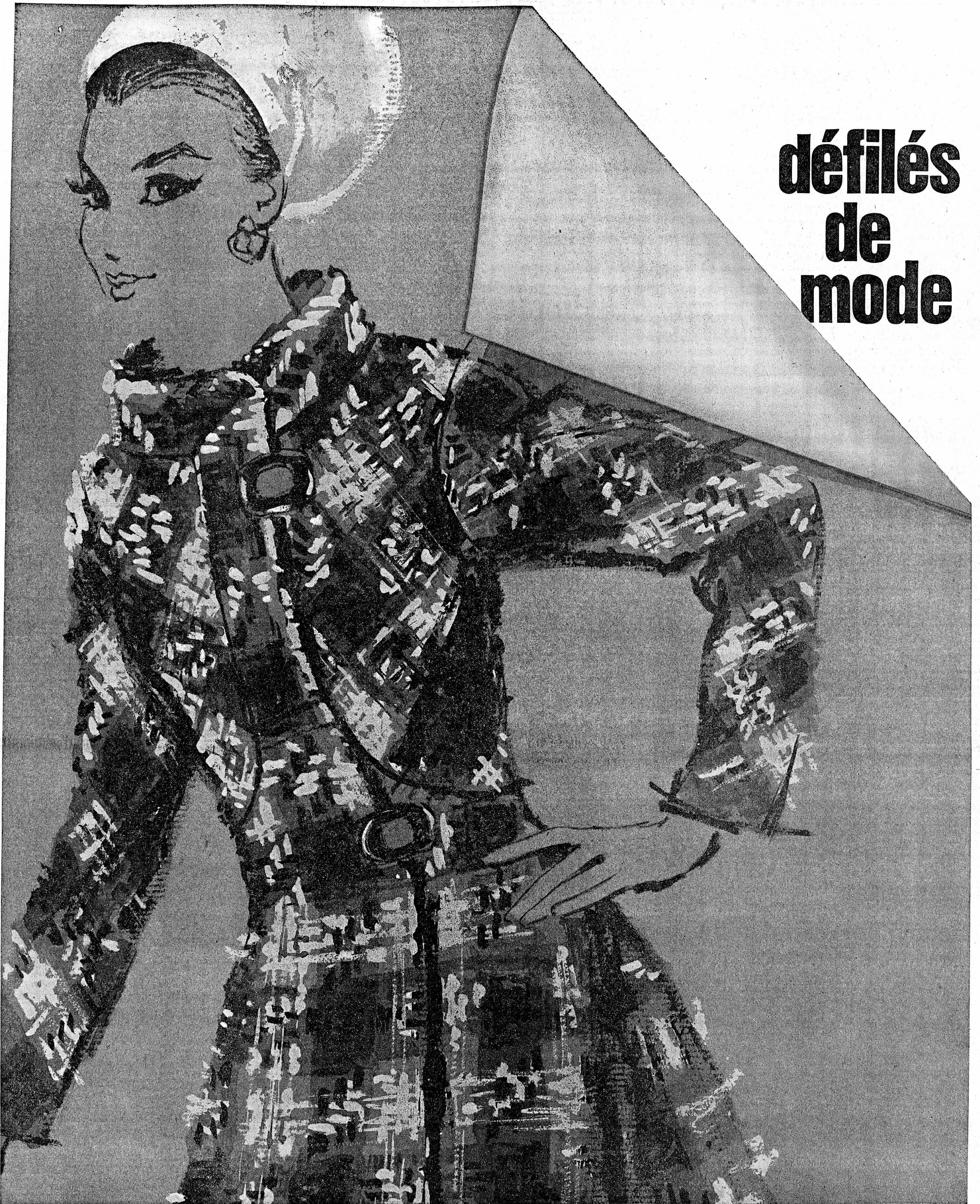
Cela arrive parfois. Le mieux, alors, est de se mettre sans retard à la recherche d'un gain accessoire! Demandez aujourd'hui encore notre proposition sans engagement et sans risque pour vous par le bon ci-dessous!

BON Découpez ici et remplissez lisiblement et placez sous enveloppe ouverte affranchie d'un timbre-poste de 5 ct. que vous adresserez à Distilleria Rütter, 6212 Saint-Erhard.

Nom: _____
Prénom: _____
Lieu: _____
Rue: _____

A/29

défilés de mode



Une fois de plus, la grande salle du Casino de la Rotonde vous accueille pour nos défilés de mode. La nouvelle ligne automne-hiver vous sera présentée les mardi 13 septembre à 20 h. 30 et mercredi 14 septembre à 15 h. et à 20 h. 30. Présentation et commentaires: René Serge, au piano Albert

Urfer. Coiffures: haute coiffure Schenk. Chaussures Au Centre. Le prix d'entrée est fixé à Fr. 3.50 (avec taxe) et comprend les consommations.

Les billets sont à retirer à la caisse confection dames du premier étage de nos magasins. (Tél. 56464).

armourins
neuchâtel

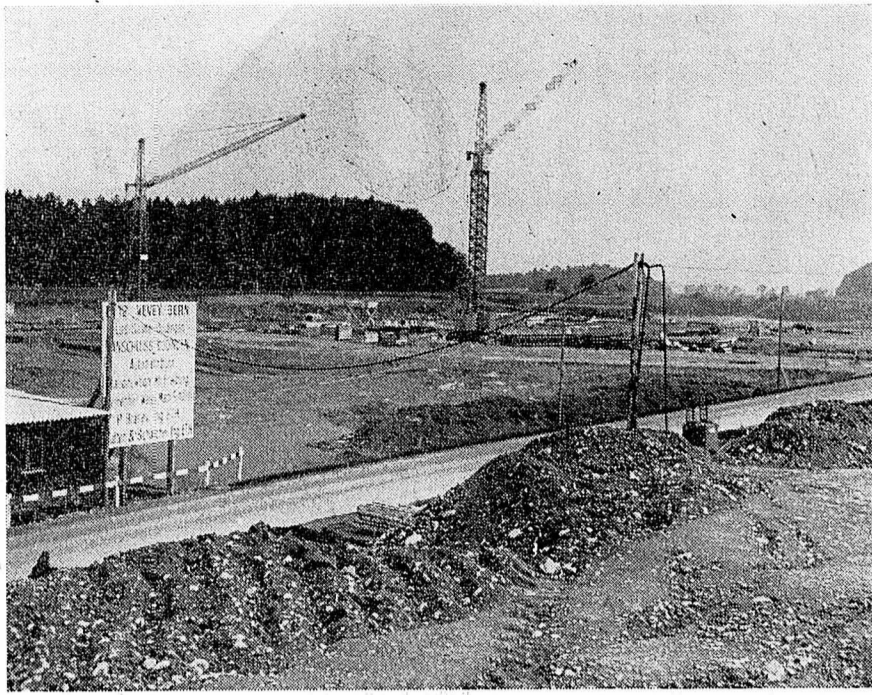
Orvin: le tir au petit calibre et les jeunes



Mlle Nicole Gigon, âgée de 13 ans, de Chevenez, totalisa 57,5 points. Elle est accompagnée par son père. (Avipress Guggisberg)

COMME nous l'avons brièvement relevé, lundi, le tir jurassien au petit calibre a connu un brillant succès. Succès de participation d'abord. Succès sportif ensuite.

Mais ce qui a réjoui les organisateurs, c'est la participation de la jeunesse, et en particulier des dames. En effet, elles furent très nombreuses celles (dites du sexe faible) qui sont venues se mesurer à Orvin. Mme Suzi Zaugg, de Berne, a remporté plusieurs insignes-couronnes, alors que deux jeunes filles, une de quinze ans et l'autre de treize ans, n'ont pas eu peur de se mesurer dans cette discipline difficile qu'est le tir. Toutes trois ont décroché l'insigne-couronne.



Autoroute futuriste...

COMMENCÉ en automne 1965, le chantier de l'autoroute Berne-Vevay avance lentement mais sûrement. Le raccordement de Guin qui dépend de cette vaste entreprise couvrant 50,000 mètres carrés, est en bonne

voie. Mais ne criions pas au miracle, la fin de cet ensemble routier n'est prévu que pour... 1980.

Prises de drapeaux

(c) Le cours de répétition du rgt. inf. mont. 7 a débuté, hier, en Gruyère, ainsi qu'en Singine. La mobilisation de la troupe avait été précédée par l'habituel cours de cadres, dans lequel fut insérée une journée des sous-officiers, destinée à revaloriser le rôle du « sous-off », à tous égards.

Hier, plusieurs bataillons ont procédé à la prise de leur drapeau. Partout, ces manifestations se sont déroulées avec un succès populaire significatif, rehaussé à chaque fois par la présence de l'excellente fanfare du régiment. Le bat. inf. mont. 7, commandé par le major A. Demierre, a connu cette cérémonie à 12 heures, dans la plaine des marches, à Broc. A 14 heures, ce fut au tour du bat. fus. mont. 15, aux ordres du major H. Butty, de prendre son drapeau à Planfayon. Enfin à 15 heures, au camp militaire du Lac-Noir, le bat. fus. mont. 16, commandé par le major R. Baras, reçut son étendard.

Aujourd'hui, une nouvelle prise de drapeau aura lieu à Charmey, à 17 heures, sur la place de la télécabine. Le bat. fus. mont. 14, commandé par le major Pierre Rime, y sera à l'honneur. La troupe sera en service jusqu'au 24 septembre.

MOLESON-VILLAGE — Avec la commission romande de la ligne du Simplon

La commission romande de la ligne du Simplon a tenu son assemblée annuelle à Moléson-Village, sous la présidence de M. Georges-André Chevallaz, conseiller national, syndic de Lausanne. Celui-ci, dans son allocution d'ouverture, a insisté sur l'esprit romand qui anime la commission de la ligne du Simplon et sur le choix de Moléson-Village en tant que région touristique directement intéressée aux liaisons avec le Simplon. M. Chevallaz a salué entre autres personnalités, M. Robert Menoud, préfet de la Gruyère, ainsi que M. Desponds, directeur-adjoint du premier arrondissement des CFF à Lausanne et M. J.-P. Marchand, directeur de l'Union fribourgeoise du tourisme.

L'assemblée a passé ensuite à l'ordre du jour. Les comptes et le budget ont été acceptés. En 1965, les dépenses ont été de 5245 fr. et le bénéfice de 2484 francs.

VUISSENS — Un missionnaire quitte le pays

(c) Les paroissiens de Vuissens viennent de faire d'émouvants adieux au rév. Père Goncalve Emery qui va quitter le pays pour une troisième période de dix ans. Ce religieux exerce son apostolat aux îles Seychelles.

AUTAVAUX — Décès du doyen d'âge

(c) On vient d'enterrer à Rorel, M. Bernard Fasel, âgé de 87 ans. Le défunt qui était originaire de la Singine exploita un domaine à Autavaux durant de nombreuses années.

COUSSET — Fête des malades

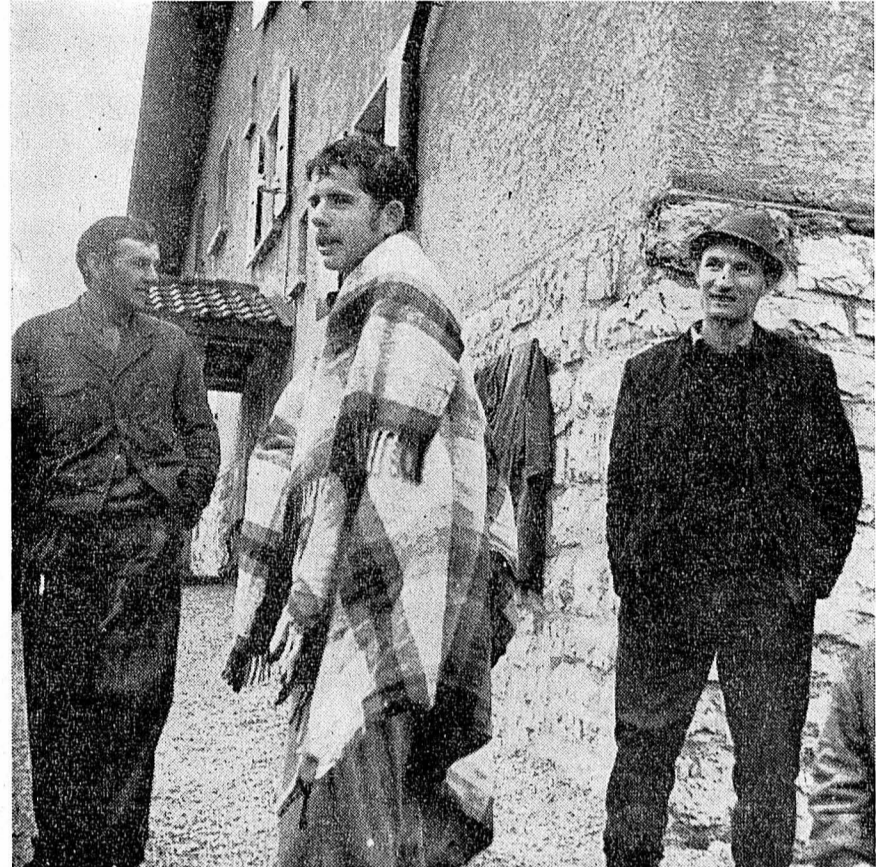
(c) De nombreux malades du district de la Broye se sont réunis dimanche à Cousset, plus précisément à la chapelle de Notre-Dame de Tours. Une conférence avec projections fut donnée par le père Grandjean tandis que le chœur-mixte d'Estavayer exécutait quelques chants religieux et profanes.

CES AGRICULTEURS DE CHEVROUX ONT PASSÉ 17 FRISONNES HIER PRÈS DE LA COTE-AUX-FÉES

Les passages des frisonnes se poursuivent : des paysans fribourgeois de Chevroux ont importé, hier matin, à 5 h 30, par la combe menant des Places à la Côte-aux-Fées, dix-sept frisonnes, dont trois génisses, prêtes à vêler. Neuf agriculteurs, les propriétaires, attendaient leurs vaches près du poste des Places où trois gardes-front-

rières les interceptèrent et les parquèrent. Après les formalités d'usage le service vétérinaire de Lausanne est venu contrôler les nouvelles frisonnes.

Vers 15 heures, les propriétaires et leurs 17 vaches, prenaient le chemin de Chevroux dans deux bétailières.



Séance d'ouverture de la session de septembre du Grand conseil bernois

Lundi après-midi, les députés du Grand conseil bernois se sont réunis en séance d'ouverture de la session de septembre.

M. Hadorn, du parti des paysans, artisans et bourgeois, a informé l'assemblée que le rapport complémentaire concernant la question jurassienne n'a pas encore pu être établi en raison de la maladie d'un des experts. Après avoir indiqué que les élections des membres des commissions du pouvoir législatif interviendront le 14 septembre, que la session actuelle durera deux semaines et que la session de novembre débutera le 7 novembre, le président aborde l'ordre du jour.

Cinq députés n'ayant pas encore été assermentés, ils sont priés de s'avancer pour prêter serment. L'assemblée se lève et MM. Arthur Hirt, Walter Hirt, Hofmann, Werner Kaestli, Kressig et Roth prononcent les paroles rituelles de la prestation de serment.

M. Mischler, rapporteur de la commission, socialiste, demande à l'assemblée de voter un crédit supplémentaire à l'office des relations publiques d'un montant de 208,000 fr. pour couvrir les frais occasionnés par la commémoration de l'entrée de Bienne et du Jura dans la Confédération et de leur réunion au canton de Berne. Cinq orateurs sont inscrits. M. Marchand, chrétien-social, propose le rejet de la demande de crédit, tandis que MM. Villard Gassmann et Bratschi, socialistes, et M. Ackermann, chrétien-social, se prononcent pour l'abstention. Au vote, les députés acceptent le crédit supplémentaire par 137 «oui» contre 10 «non». C'est ensuite au tour de M. Strahm, socialiste, de rapporter sur le décret concernant les prestations spéciales en faveur de vieillards, survivants, invalides et d'autres personnes de conditions modestes. Le rapporteur soulève

que le projet du décret n'a pas été remis aux députés en temps opportun et que la tâche de la commission s'en est trouvée compliquée. D'autre part, l'orateur relève que certaines imperfections se sont glissées dans un article qu'a publié le quotidien bernois «Der Bund» et que celles-ci ont contribué à fausser l'opinion des députés.

L'entrée en matière est acceptée tacitement car aucun orateur ne formule quelque objection que ce soit.

Les députés examinent alors article par article le décret proposé par le Conseil exécutif.

En fin de séance, l'assemblée avait examiné 18 des 25 articles du décret, en a adopté 15 et renvoyé trois devant la commission.

Lors de la même séance, M. Arthur Villard, de Bienne, a déposé une interpellation concernant certaines mé-

thodes de la police bernoise, les abus policiers commis dans le canton provoquant un malaise évident. Des incidents, qui auraient pu facilement être évités par une attitude conciliante, sont venus aggraver la situation et l'opinion suisse s'interroge au sujet des méthodes utilisées à diverses reprises par la police bernoise. Les droits élémentaires reconnus par la constitution sont mis en cause : le règne de l'arbitraire, la brutalité, ne pourront jamais remplacer le dialogue nécessaire. L'espionnage policier — qui vient d'illustrer le différend avec la police soloisienne — prend des proportions inquiétantes, la question se pose de savoir si les responsables de la direction de police sont qualifiés pour s'acquitter avec le doigté nécessaire des tâches qui leur ont été confiées.

L'affaire des 65 postiers biennois Un rapport a été adressé à la direction générale

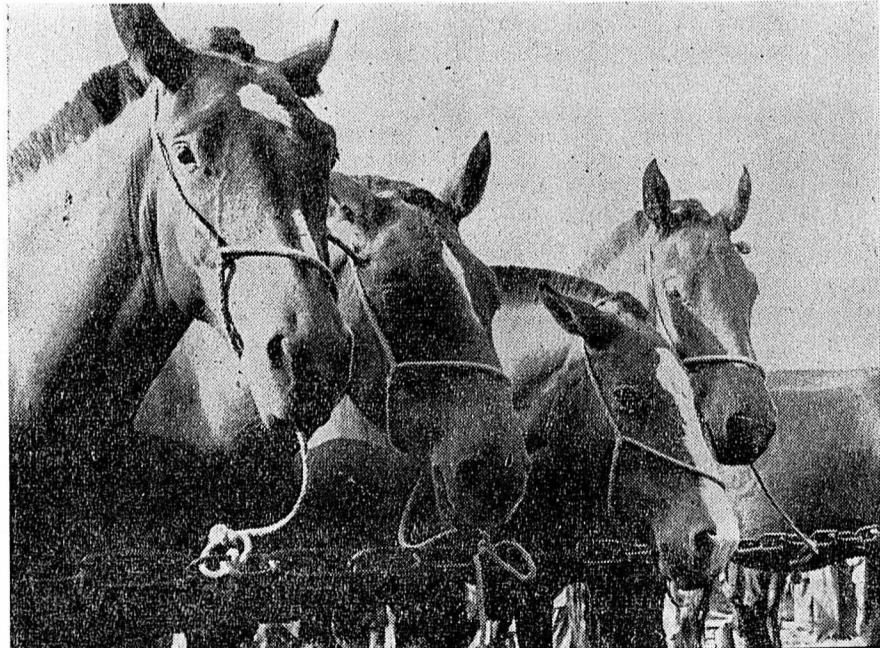
L'affaire des soixante-cinq postiers biennois qui, samedi, ont refusé de distribuer un journal de langue allemande, celui-ci ayant été livré à la poste avec un retard considérable, a défilé bien des langues à Bienne, et a aussi surpris de nombreuses personnes. Nous croyons savoir que la direction du 2^e arrondissement, à Neuchâtel, a adressé lundi un rapport détaillé sur cette affaire à la direction générale à

Berne, en l'informant des mesures individuelles prises contre chaque facteur ayant refusé de faire son travail.

Cela peut se traduire par des amendes assez élevées et porter tâche dans la carrière des facteurs fautifs. Il faudra s'attendre, bien sûr, aux réactions de la part des syndicats ; par exemple, le groupe biennois des facteurs se réunira mardi et expliquera pourquoi il a refusé cette distribution. adg

JURA

Reconvillier: vingt mille personnes ont participé à la foire de Chaindon



De notre correspondant :

Vingt mille personnes ont fait lundi, de la Foire de Chaindon, le plus grand marché chevalin d'Europe, un nouveau succès. Il était difficile de trouver où stationner sa voiture, et sans l'aide des policiers qui ont dirigé sur quatre places de parc trois mille voitures, l'embouteillage eût été considérable. Quant au marché lui-même, on a dénombré six cents chevaux, cinq cents bovins, deux cents porcs, deux cents cinquante forains ; les machines agricoles sont, elles, d'année en année plus nombreuses. Le fourrage ayant été bon cette année, on remarqua d'excellents sujets et même des chevaux de selle. Les cours pratiqués se sont révélés favorables. Les hongres de l'année valaient de 900 à 1100 fr., les chevaux d'un an et demi, de 1300 à 1400 fr., alors que les sujets de trois à cinq ans coûtaient de 2500 à 2700 francs. La commission fédérale d'achat a pris en charge 120 sujets. Pour les bovins, les génisses valaient de 2000 à 2200 fr., les vaches de 2200 à 2600 fr. ; les porcs de huit

semaines de 90 à 100 fr. pièce, ceux de trois mois, 120 fr. ; les moutons de deux à trois ans variaient entre 150 et 200 fr., et les chèvres 230 francs.

Les chevaux de selle, eux, étaient évalués entre 4800 et 5000 francs. Il a été mis en marche treize trains spéciaux pour le transport des animaux.

Assemblée des actionnaires de Chasseral

(c) L'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'hôtel de Chasseral en dissolution s'est tenue samedi après-midi. 52 actionnaires représentant 331 actions étaient présents. Les différents rapports furent acceptés sans discussions. L'exercice écoulé accuse un déficit de 1785 fr. 90. Un appel sera lancé prochainement aux créanciers et aux actionnaires après quoi on pourra procéder au remboursement des actions. Quant au bénéfice éventuel, sa destination n'a pas été définie.

RECONVILLIER — Fillette blessée

(c) Lundi, à 17 h 30, la petite Tomet, âgée de quatre ans, de la Heutte, était à la foire de Chaindon, en compagnie de sa maman, quand elle fut renversée par une automobile qui roulait en marche arrière. Légèrement blessée, elle a été soignée chez un médecin.

VAUD

YVERDON — Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 7 h 15, un cyclomotoriste, M. Jacques-André Tétaz, âgé de 14 ans, domicilié à Yverdon circulant rue d'Orbe en direction du centre de la ville quand il fut renversé par une voiture au moment où elle le dépassait. Le cyclomotoriste fut projeté sur la chaussée et relevé avec une commotion cérébrale. Il a été conduit à l'hôpital d'Yverdon.

Contre un piéton

(c) A 18 h 40, hier, un cyclomotoriste, qui circulait rue du Lac, a touché au passage un piéton cheminant sur le trottoir ce qui eut pour effet de déséquilibrer le conducteur. Au cours de ce choc, il fut projeté contre une voiture en stationnement. La voiture a eu une portière enfoncée. En revanche, son conducteur n'a pas souffert de la collision.

Chauffard

(c) Hier, vers 16 h 30, le conducteur d'une auto circulant rue du Four a touché au passage une autre voiture stationnée dans la dite rue. Le conducteur faillit s'empresser de prendre la fuite. Fort heureusement la police locale a pu rejoindre ce conducteur peu scrupuleux.

TREYCOVAGNES — Chute

(c) Hier matin, M. Florentin Clément, âgé de 82 ans, habitant Treykovagnes, a fait une chute dans les escaliers de son domicile et s'est fracturé le col du fémur. Il a été conduit à l'hôpital d'Yverdon.

Eric Tappy honoré par la Suède

(c) Lors des représentations d'Orfeo de Monteverdi qui ont eu lieu à Hanovre et à Stockholm, le ténor Eric Tappy de Lausanne qui tenait le rôle principal a reçu en Suède la décoration du théâtre de Drottningholm, distinction qui n'est décernée qu'à de rares occasions.

L'opposition au transfert de l'aérodrome de Rennaz RAZ-DE-MARÉE

(sp) Nous avons signalé, il y a une semaine environ, que la pétition, lancée par un comité spécial, à Villeneuve, pour s'opposer au transfert de l'aérodrome de Montreux-Rennaz dans la zone protégée des Grangettes avait réuni plus de 5000 signatures.

Hier, lundi, cette pétition a été déposée au bureau du Grand conseil portant 14,357 signatures et la récolte continue!

On sait que les Grangettes représentent une réserve ornithologique très importante en Suisse et l'un des derniers endroits, parmi les rives du Léman, vierge de la « civilisation » humaine.

LE MONT. — Issue mortelle

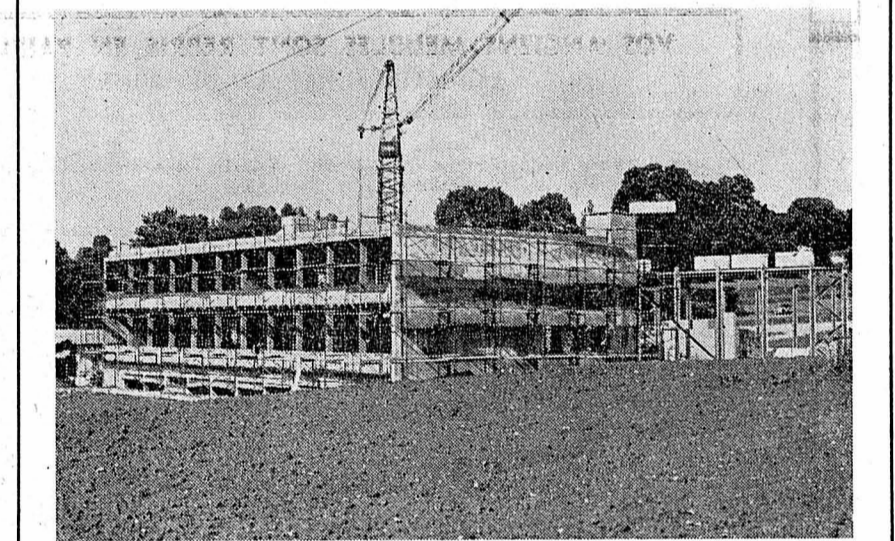
(c) M. Fernand Corbaz, âgé de 58 ans, domicilié au Mont-sur-Lausanne, qui était tombé du pont d'un monte-charge, le 1^{er} septembre, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, des suites d'une fracture du crâne.

ASSENS — Contre une chargeuse

(c) Une « landrover », qui remorquait une chargeuse, entre Assens et Echallens, circulait en direction de cette dernière localité. Le bras de la chargeuse, désaturé — à un moment donné — par les trépidations, se tourna en travers de la route et heurta un poteau qui se trouvait sur la gauche de la chaussée dans son sens de marche. Une voiture genevoise, qui suivait, heurta le convoi qui s'était mis en travers de la route. Pas de blessés mais des dégâts.

Le Service automobile fribourgeois possède un nouveau bâtiment

ACTUELLEMENT situé au centre de Fribourg, à deux pas de la cathédrale, le Service cantonal des automobiles s'est considérablement développé ces années passées. Le nombre croissant de véhicules en circulation dans le canton a incité les autorités à entreprendre des études afin de déplacer ce département à l'extérieur de la localité. Un crédit fut voté par le Grand conseil et, depuis quelques semaines, le projet devient réalité. En effet, un vaste chantier s'est ouvert en bordure de la route de Tavel. Une piste d'essai a été aménagée au flanc d'une petite colline. Cette réalisation contribuera sans doute à clarifier dans une certaine mesure la circulation au centre de la capitale.



Un vaste chantier s'est ouvert sur la route de Tavel, à Fribourg.

(Avipress - Périéset)

LAUSANNE — Fausse alerte au pyromane

(c) Lundi soir, vers 22 heures, la police était alertée qu'une fumée paraissant suspecte se dégageait d'une imposte rue de la Tour, derrière la boucherie Wuillamy, qui donne sur la rue de l'Ale, à Lausanne. Les pompiers aussitôt avertis se rendirent sur les lieux avec le grand camion et le bruit de la sirène attira immédiatement une foule sur les lieux.

Heureusement il s'avéra que cette fumée était tout à fait normale. L'alerte avait été fautive, car chacun croyait à un nouvel exploit du pyromane.

MATHOD — Vache abattue

(c) Hier, vers 5 heures, à l'entrée du village de Mathod côté Montagny, le conducteur d'une camionnette s'est trouvé subitement en face d'une vache qui s'était écartée du troupeau. Malgré un violent coup de frein, le conducteur n'a pu éviter l'animal qui s'affaissa en bordure de la route. Elle a dû être abattue sur place. La camionnette a subi de gros dégâts. En revanche, le chauffeur sort indemne de cet accident.

PAYERNE — Activité

(c) A Payerne, l'adjudant von Kaenel, sous-officier de DCA, vient de fêter ses vingt-cinq ans d'activité.

A l'Abbatiale

(c) Dimanche soir, dans l'église abbatiale de Payerne, un public assez clairsemé a pris part à l'heure spirituelle organisée par la commission de l'Abbatiale, au cours de laquelle M. Guy-Claude Burger a interprété les 5^{me} et 6^{me} suites pour violoncelle de J.-S. Bach.

CHEYRES — Quarante ans d'enseignement

(c) M. Robert Collaud, instituteur à Cheyres, vient de fêter ses quarante ans d'enseignement. C'est en 1926 en effet que M. Collaud obtint son brevet d'instituteur. M. Albert Carrel, instituteur à Fribourg, bien connu dans la Broye, fête également un jubilé semblable.

Consécration de la ville et du canton de Fribourg à Notre-Dame de Bourguillon

(c) Pour continuer une tradition qui remonte à saint Pierre Canisius — qui, le dimanche le plus proche de la nativité de la Vierge, se rendait à Bourguillon avec les congrégations mariales fondées par lui à Notre-Dame de Fribourg — les congrégations des hommes et des femmes, françaises et allemandes, auxquelles se sont jointes les autres congrégations mariales ainsi que les membres de diverses maisons religieuses de Fribourg, se sont rendus, dimanche après-midi, à Bourguillon, pour implorer Notre-Dame sa maternelle protection et la remercier des grâces reçues.

Après le cantique veni creator, le RP Cotting, gardien du couvent des Cordeliers, prononça une courte allocution en allemand, puis l'abbé Anselme Fragnière, curé d'Onnens, parla en français. Ces courts sermons achevés, on consacra la ville et le canton de Fribourg à celle qui reste la gardienne de la foi.

A l'Université de Fribourg

(c) La statistique des étudiants de l'Université de Fribourg, pour le semestre d'été, témoigne d'un développement vigoureux. Le chiffre total des élèves atteint actuellement 2892, contre 2676 au semestre d'été 1965. L'accroissement total est de 216 unités, soit de 8,07 %. Les étudiants immatriculés (2384 contre 2227) ont augmenté de 157, c'est-à-dire 7,05 %, et pour les auditeurs (508 contre 449) de 59, soit 13,14 %. Les étudiants immatriculés se partagent comme suit parmi les facultés : théologie : 306 ; droit, sciences économiques : 715 ; lettres : 826 ; sciences : 537. La faculté des lettres tient le premier rang, soit en chiffre absolu, 826 (34,65 % de l'ensemble des étudiants immatriculés).

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration : Mare WOLFRATH

Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

COVULATON
 SERVICE
 O. VUILLE
 Diplôme du Conservatoire des Arts et Métiers de Paris et Sous-les-Vignes SAINT-BLAISE/NE
 Dernières nouveautés en APPAREILS ET LUNETTES ACOUSTIQUES Piles et réparations
 Sur rendez-vous tél. 3 11 76
 Sur demande à domicile

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil NOVALTEC
 est à votre service
 Parcs 54 Tél. 5 88 62

TELEVISION

MEUBLES à CRÉDIT

sans réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sol disp. ad hoc).
 Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

| | | |
|--|----------------|-------------|
| CHAMBRE A COUCHER à crédit Fr. 1139.- / acompte Fr. 195.- et 36 mois à | dès Fr. 995.- | 28.- |
| SALLE A MANGER 6 pièces à crédit Fr. 895.- / acompte Fr. 160.- et 36 mois à | dès Fr. 794.- | 21.- |
| STUDIO COMPLET 13 pièces à crédit Fr. 2189.- / acompte Fr. 383.- et 36 mois à | dès Fr. 1913.- | 49.- |
| SALLE A MANGER TEAK 6 pièces à crédit Fr. 1069.- / acompte Fr. 187.- et 36 mois à | dès Fr. 934.- | 25.- |
| SALON-LIT 3 pièces à crédit Fr. 795.- / acompte Fr. 140.- et 36 mois à | dès Fr. 695.- | 18.- |
| APPARTEMENT COMPLET une pièce à crédit Fr. 2845.- / acompte Fr. 498.- et 36 mois à | dès Fr. 2487.- | 65.- |
| APPARTEMENT COMPLET deux pièces à crédit Fr. 3630.- / acompte Fr. 635.- et 36 mois à | dès Fr. 3175.- | 83.- |
| APPARTEMENT COMPLET trois pièces à crédit Fr. 4195.- / acompte Fr. 735.- et 36 mois à | dès Fr. 3679.- | 97.- |

Avec chaque appartement complet
NOTRE CADEAU : LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom :

Rue, No : FN

Localité :

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16
 Sortie de ville, direction de Fribourg
 Tél. (029) 273 18 - 281 29

BULLE

Grand parc à voitures - Petit zoo

7 ÉTAGES D'EXPOSITION | 6000 m² À VISITER

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

Offre spéciale

Ce double paquet géant contenant env. 220 biscuits
 PETIT EXTRA Oulevay
 au lieu de Fr. 3.40

* **110**
PETIT EXTRA
 au lait frais
 mit Frischmilch
 al latte fresco

seulement

2.90

Fr. 3.40 ACTION Fr. 2.90



Oulevay



Dans tous les magasins



avec ristourne



FAUSSES DENTS

glissent et vous irritent ?
 ... Evitez les ennuis avec les prothèses dentaires mal assujetties qui glissent ou qui tombent, et qui vous gênent pour manger, parler et rire. Saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de DENTOFIX. Cette poudre agréable contribuera à votre confort en assurant l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier. DENTOFIX n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. La poudre DENTOFIX protège aussi de la mauvaise haleine. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2.40.

ABRI
 vous offre sur carnet de dépôt.
 Retrait Fr. 2000.- sans préavis. Fondée 1952. Demandez prospectus et rapport annuel par téléphone ou carte
 Case postale, 3000 Berne 7, Tél. 031 43 11 59

1 tapis Tabriz ancien

dimension 300 x 420 cm
 MIORINI
 tapissier-décorateur
 Chavannes 12, Neuchâtel

PROGECO

Recouvrements - Gérances
 Assurances - Conseils
 Saint-Honoré 3 Neuchâtel
 Tél. 4 35 23

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Pourquoi m'a-t-il épousée ?

par

34

STELLA MARCH

(Traduit par SYLVIA MEREL)

— Je ne vous crois pas, protesta faiblement Perry.
 — C'est pourtant la vérité. Mais vous savez que ce beau plan fit fiasco — je veux parler de vos fiançailles — lorsque votre père exigea votre mariage pour consentir à se laisser opérer. Graeme ne pouvait faire autrement que de vous épouser. Il est trop bon et trop chevaleresque pour repousser la requête d'un homme si gravement atteint. Quand le mariage eut lieu, j'étais à l'étranger. Oh ! oui, je l'admets, je fus jalouse, exactement comme il l'avait espéré ; mais qu'aurai-je pu faire pour l'empêcher d'accomplir ce pas irrévocable ? L'annonce de votre union m'a stupéfiée ; je n'avais pas pris vos fiançailles au sérieux, et, dès mon retour en Angleterre, j'ai décidé de savoir ce qui s'était passé.
 Au fur et à mesure que Jessamy parlait, le cœur de Perry se serrait et elle avait beaucoup de peine à demeurer debout tant ses membres tremblaient.
 — Je n'ai pas eu besoin de le demander, continuait Jessamy. Graeme, vous pouvez l'imaginer, ne fut que trop désireux de me le dire. Nous sommes si malheureux ! Nous ne savons que faire ! Graeme a le cœur trop sensible pour vous en parler. Vous vous rendez compte, naturellement, que nous nous aimons encore et qu'il nous est presque impossible de continuer à vivre ainsi. Je l'ai supplié encore l'autre jour de vous apprendre la vérité et de vous prier de lui rendre sa liberté, mais il a refusé ; et, sans qu'il le sache, j'ai décidé de vous parler.
 — Et qu'attendez-vous de moi ? (La voix de Perry sonnait fêlée et lointaine.)

— Que vous lui rendiez sa liberté pour qu'il puisse m'épouser.
 — Vous voulez... que je lui dise que je suis au courant ?
 — Oh ! non, interrompit vivement Jessamy, ce serait tout à fait inutile. Si vous lui dites cela, il se sentira encore des devoirs envers vous. Non, vous devez lui laisser croire que vous désirez votre liberté pour d'autres raisons.
 — Mais je n'ai aucune raison de désirer ma liberté, objecta Perry d'une voix mourante.
 La pensée de rompre les liens qui l'attachaient à Graeme la faisait frémir d'horreur. Tant qu'elle demeurait sa femme, elle pouvait espérer qu'un jour il l'aimerait. Et encore, à la lumière de ce que venait de lui apprendre Jessamy, il ne lui restait guère d'espoir. Si Graeme aimait Jessamy, quelle chance pourrait-elle avoir ?
 — Vous pouvez le prétendre ! insista Jessamy. Comment pourriez-vous continuer à enchaîner un homme en sachant que toute sa vie appartient à une autre ? Réfléchissez, Perry ! Vous ne voulez pas être un boulet à son pied et l'empêcher d'épouser celle qu'il aime !
 La jeune femme réprima un sanglot.
 — Il ne vous aime pas ! ajouta cruellement Jessamy. Pourquoi ne le libérez-vous pas ?
 Perry s'enfuit au fond du jardin. Ses yeux étaient tellement brouillés par les larmes qu'elle ne savait pas où elle allait. Tout ce qu'elle savait, c'est qu'elle désirait être seule, seule avec son cœur brisé, pour réfléchir.
 Jessamy la regarda partir, un sourire de satisfaction aux lèvres. Elle n'avait pas eu besoin d'user d'une grande habileté pour convaincre Perry. Il ne lui restait qu'à voir si la suite de son plan se réaliserait aussi aisément...
 Elle jeta, par-dessus son épaule, un coup d'œil au bosquet près de la terrasse et fit signe de la main.
 — Vivian, chuchota-t-elle, tout va bien, à vous de jouer maintenant !
 Grange émergea de l'ombre.
 — Oui, jusqu'ici, tout va bien, chuchota-t-il en retour.
 — Bonne chance ! Lui dit Jessamy avec un sourire.
 Vivian lui caressa l'épaule.
 — Vous êtes habile ! dit-il d'un ton approbateur.

Puis il s'achemina lentement dans la direction qu'avait prise Perry...

XXX

Dans leur cachette, Roger et Valérie se regardaient, une expression d'horreur sur leur visage. Valérie serra la main de Roger tandis qu'ils se retournaient pour suivre, à travers une trouée des buissons, la marche dégagee de Vivian à la recherche de Perry.
 — Je ne puis le croire ! dit doucement Valérie quand ils furent certains que Perry ne les entendait (Ni l'un ni l'autre n'avait bougé tant qu'avait duré la conversation.)
 — Je dois avouer que j'éprouvais parfois des inquiétudes au sujet du bonheur de Perry ; mais jamais je n'aurais imaginé cela, reprit Valérie d'une voix heurtée.
 — Je ne comprends pas cette histoire de fiançailles forcées. Et vous ? demanda Roger.
 — Moi non plus. (Valérie secoua la tête.) Mais j'ai peine à croire Graeme amoureux de Jessamy Vayle quand il est l'époux de Perry. Elle est si douce, tandis que Jessamy... est une véritable chipie.
 Roger eut un rire saccadé.
 — Cela semble fantastique, mais des goûts...
 — Cela assombrit notre propre joie, dit tristement Valérie. Je ne puis plus avoir le cœur léger quand je pense que Perry est malheureuse.
 — Vivian semble être allé la consoler déclara Roger d'une voix étrange. Je me demande ce qu'il vient faire dans cette affaire. La façon dont Jessamy l'a appelé et lui a indiqué le chemin qu'avait pris Perry m'a paru bizarre. Je n'ai pas bien saisi ce qu'ils ont dit, mais j'ai distinctement entendu Jessamy lui souhaiter bonne chance. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela paraît arrangé d'avance.
 — Je suis de votre avis : il y a quelque chose de curieux dans tout cela (Elle hésita.) Pensez-vous que je devrais rejoindre Perry et essayer de l'aider ? Elle semblait si désespérée !
 — Franchement, chérie, je ne sais pas. Après tout, ceci ne nous regarde pas, nous n'étions pas destinés à l'apprendre, et peut-être ne serait-elle pas contente que nous le sachions.

— C'est vrai, acquiesça à regret Valérie.
 — Le mieux est de nous efforcer de l'oublier. Perry est assez grande pour se tirer d'affaire elle-même.
 — Sans doute. (Valérie hocha la tête pour approuver). Rentrons et annonçons notre bonne nouvelle à nos amis. Ils regagneront lentement, la main dans la main, la salle de bal. En arrivant à la porte, Valérie jeta un coup d'œil en arrière par-dessus son épaule.
 — Je me demande où est Perry, dit-elle tristement, je voudrais pouvoir l'aider.
 Roger lui serra la main.
 — Je sais, ma chérie, mais je ne vois pas ce que nous pourrions faire.
 XXX
 Perry, courant toujours, arriva au bord d'un petit lac. A sa vue, elle s'arrêta brusquement et se laissa tomber sur l'herbe tendre. Le violet de sa robe se fondait dans la sombre beauté de la nuit. Seul l'éclat de ses bras et de son cou blancs se détachait dans le reflet des lumières provenant des lointaines fenêtres. Le corps de la jeune femme était secoué par des sanglots déchirants.
 — Perry, murmura doucement Vivian en s'agenouillant près de la forme hoquétante.
 — Qui êtes-vous ? (Perry leva un visage ruisselant de larmes et regarda dans l'obscurité.)
 — Vivian, répondit-il en passant un bras autour des épaules houleuses. Qu'avez-vous mon cœur ?
 Perry enfouit sa tête contre la poitrine du jeune homme qui la serra contre lui.
 — Chut, chérie (Il caressait les boucles moites de sueur après la course dans le jardin.)
 Perry fit un effort pour se ressaisir.
 — Avez-vous un mouchoir ? balbutia-t-elle.
 — Voici. (Elle essuya ses yeux et ses joues humides.) Quo se passe-t-il ? demanda-t-il lorsqu'elle eut fini.
 — J'ai été « stupide », ce n'est rien. (Rien ! quand son cœur lui criait que c'était la fin de tout.)
 — Perry, est-ce Graeme ? interrogea vivement Vivian. Elle sursauta.
 (A suivre.)

Mme Ruchti sera peut-être libérée ce soir ou au plus tard mercredi

Par contre, son mari risque de rester plus longtemps en prison

On comprend que le vieux père de Francis Ruchti ne sache plus où donner de la tête. Malgré l'aide de sa femme, de sa fille, d'une jeune bonne et d'un petit commis, le travail tombe de partout. Et c'est l'époque où il fallait des bras ! Les labours vont se faire, les semailles aussi. Bientôt, on arrachera les pommes de terre et il y a encore le dernier mois à rentrer, le reste du blé à couper. Quant aux vaches, il faut bien les traire et les soigner.

Ce matin, déjà, une grise a fait un veau à rebours. Heureusement, le vétérinaire a arrangé tout cela... Trois heures ! Il faudra bientôt que je monte à la Biche, sur la montagne. Il faudra aussi que je...

A 63 ans, sans appui extérieur ou presque, Benjamin Ruchti fait front. Déjà, il n'a pratiquement pas dormi de la nuit.

... Vers 2 heures, le vent m'a réveillé ! Il a beau mettre l'insomnie sur le compte du temps. C'est certainement pour éviter de parler de ce qui le tracasse. A Besançon, dans une cellule de la Butte, l'un de ses quatre fils devait lui aussi avoir le sommeil léger...

PARIS REFUSE LA TRANSACTION !

En France, la comédie se poursuit. Ici, d'entente avec les proches et la famille, Me Richard Bolter, avocat de la F.N.A.B.B. a chargé son correspondant du Doubs, Me Claude Serry, de Pontarlier, de défendre les intérêts des

époux Ruchti. Hier, un télégramme de l'avocat neuchâtelois est arrivé au greffe de la maison d'arrêts, informant les détenus des dispositions prises pour assurer leur défense. Dans la journée, Me Serry devait tenter de prendre contact avec la direction générale des douanes, à Paris. De son côté, Me Bolter eut plus de succès auprès du directeur régional de Besançon.

Pour ce haut fonctionnaire, il n'y a pas de mystère, du moins à son échelon : Paris a pris toute l'affaire en main et a donné des ordres très stricts, au point de refuser toute transaction. Cependant, on espère qu'elle pourrait intervenir même après le jugement.

A 17 heures, hier, le directeur des douanes de Besançon a eu une entrevue avec le juge Salomon, magistrat instructeur chargé de l'affaire. Le premier a donné un préavis favorable quant à une éventuelle libération sans caution de Mme Ruchti.

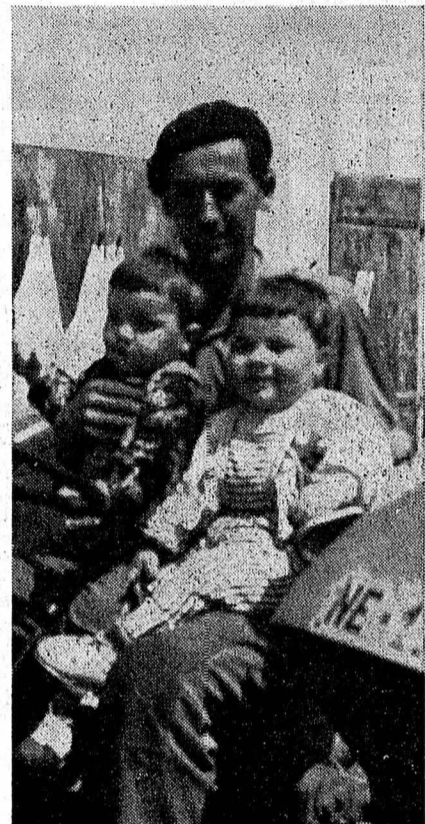
Muni de certaines garanties, le juge Salomon décidait alors de provoquer une confrontation générale. Mais un des intéressés (vendeur ou exportateur) ne peut être atteint pour l'instant. Il a fait savoir qu'il se présenterait spontanément à Besançon dès qu'il le pourrait. Au plus tôt, ce pourrait être aujourd'hui mardi et la confrontation se ferait dans l'après-midi. Ou mercredi matin au plus tard.

AUJOURD'HUI OU DEMAIN... On a bon espoir de voir Mme Charlotte Ruchti revenir à Engollon soit

aujourd'hui en fin de journée, soit mercredi soir. Il faut craindre cependant que son mari ne doive rester plus longtemps en prison. En effet, on compte qu'au grand minimum il faudra un mois pour que le dossier soit complet et en état d'être jugé par le tribunal correctionnel de Besançon. Outre la peine de prison, M. Francis Ruchti risque de se voir condamner à une amende de... 710,000 NF solidairement avec les autres inculpés.

Ce somme se divise en cinq fois la valeur des vaches frisonnes et quatre fois celle du train routier, soit 190,000 NF plus 520,000 NF. Un simple détail administrera mieux qu'un long discours à quel point des fonctionnaires peuvent se cramponner stupidement au règlement. En principe, on doit compter quatre fois la valeur des vaches passées en contrebande. Mais, comme les frisonnes n'ont pu être saisies par les douaniers français, on ajoute froidement leur contrevalet (38,000 fr.) à la note à payer ce qui fait, en fin de compte, cinq fois le prix du troupeau !

Voilà bien la preuve d'une application extrême d'un texte de loi. Extrêmes, ou plutôt bornées... Cl.-P. Ch.



M. Ruchti : il paie pour les autres...

au Jour le jour

OBSERVONS LA JOURNÉE DE LA FAIM

Pour la quarante-cinquième fois, le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande invite la population de notre pays à observer la Journée de la Faim qui aura lieu le 25 septembre.

L'an dernier le M.J.S.R., œuvre d'entraide animée par des jeunes gens bénévoles, a dépensé plus de 240,000 fr. pour venir en aide à l'enfance déshéritée.

Depuis le début de cette année, le M.J.S.R. a déjà permis à 800 enfants de bénéficier de séjours au grand air dans ses colonies de vacances en Suisse ou dans le cadre de ses échanges Mer-Montagne avec la France, dont il a été le promoteur dans notre pays.

Mais cette aide dispensée se manifeste aussi tout au long de l'année.

Des groupes de loisirs permettent aux jeunes moniteurs des camps d'été et d'hiver de suivre leurs « fillets » et d'intervenir dans la famille lorsqu'un dépannage est nécessaire. Les plus déshérités des protégés du M.J.S.R. reçoivent une aide matérielle souvent indispensable.

Les recettes de la Journée de la Faim constituent l'essentiel des ressources de cette œuvre sympathique qui, pendant plus de quarante ans, a su gagner et conserver la confiance du public romand. Une fois encore, ce dernier est invité à se priver d'un peu de superflu et à verser l'économie ainsi réalisée au compte de chèques du M.J.S.R. (Neuchâtel 20-959), afin de lui permettre de poursuivre ses activités.

NEMO

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

A propos de pièges à oiseaux dans notre canton

Ferme réponse du service cantonal de la pêche et de la chasse

Le chef du service cantonal de la pêche et de la chasse, M. Archibald Quartier, nous a adressé une longue lettre en réponse à l'article et à la photographie dus à MM. Meylan et Vaucher qui s'élevaient contre les pièges à mâchoires qui sont encore posés parfois dans notre canton pour détruire des oiseaux. Voici l'essentiel de cette lettre :

Je puis affirmer qu'aucun membre du service cantonal de la pêche et de la chasse n'est concerné par cette affaire. Le piège était posé dans un terrain clôturé qui n'appartient pas à l'Etat et n'est ni loué, ni géré par nous. Dans de nombreux articles parus dans des journaux spécialisés je me suis élevé à maintes reprises contre la destruction des rapaces.

Malheureusement la loi fédérale n'est pas très claire concernant les pièges à mâchoires : à mon avis tous ces pièges devraient être interdits, quel que soit le mode de déclenchement. La loi fédérale ne parle que de pièges à palette, ce qui crée une confusion. Dès que j'ai su exactement de quoi il s'agissait, je me suis immédiatement mis en contact avec l'inspection fédérale de la chasse, j'attends une réponse pour aller de l'avant.

Je ne veux pousser personne à la délation, mais si quelqu'un découvre des animaux pris au piège, ce soit des collets ou des pièges à mâchoires, et qu'en son

âme et conscience il estime devoir le signaler, la première chose à faire est de nous informer de ce qui se passe. Si aucune suite n'est donnée, il sera toujours temps d'alerter l'opinion publique. Si je trouve au bord de la route le cadavre d'une personne assassinée, il semblerait bizarre que je commence à prendre des photos, que je les envoie à la presse, que dans un article fracassant, j'insinue perfidement que la police ne fait rien...

M. Meylan, l'un des auteurs de l'article du 1er septembre, travaille à la station fédérale d'essais agricoles de Prangins, il est donc fonctionnaire fédéral. Il devrait savoir que la loi fédérale sur la chasse prévoit expressément que la réglementation et la surveillance de la chasse sont du domaine des cantons. Et que penser d'un fonctionnaire fédéral qui agit chez nous comme en pays conquis, viole une clôture, dérobe un piège et cherche à amener l'opinion publique contre un service cantonal... Si par hasard je constatais un délit de chasse dans un canton voisin, ma première idée serait d'aviser mon collègue, et non pas d'user de moyens qui sont de véritables coups bas.

Enfin, de par son activité, M. Meylan doit certainement savoir que les herbicides, défoliants, fongicides, insecticides, pesticides utilisés par l'agriculture provoquent la mort de beaucoup plus d'oiseaux — rapaces compris — que tous les chasseurs réunis. Que penseraient de moi les milieux agri-

coles si je cherchais à amener l'opinion publique en publiant des photographies de faons mutilés par les faucheuses, de chevreuils mourant de diarrhée, de renards à moitié crevés parce qu'ils ont mangé des mulots empoisonnés, de rapaces, surtout des buses à moitié paralysées, de livrets dont la peau a été traversée par divers produits chimiques et que l'on retrouve crevés dans les champs. Notre malheureuse faune sauvage souffre certainement autant sinon plus des nécessités agricoles que de la chasse, et il est vraiment trop facile de ne montrer au public qu'une des faces du problème.

Pour terminer, je rappelle à tous ceux que cela concerne :

1. Que l'emploi des pièges à palette est totalement interdit dans le canton.

2. En ce qui concerne les autres pièges à mâchoires, sur poteaux, à champignons, à col de cygne, etc., il convient de voir ce que l'on peut faire juridiquement et si la loi présente des lacunes, il serait extrêmement désirable de les combler.

Connaissant l'objectivité dont vous avez toujours fait preuve en ce qui concerne les problèmes de protection de la nature, je ne doute pas que vous voudrez bien faire entendre l'autre son de cloche, je vous en remercie d'avance, et vous prie de recevoir, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Le chef du service cantonal de la pêche et de la chasse : A. A. Quartier

VIGNOBLE

AUVERNIER

Petite chronique locale

(c) Depuis une semaine, les élèves d'Auvernier ont repris le chemin de l'école. La « Noble compagnie des Mousquetaires » a eu son tir annuel ce premier dimanche de septembre. Les vigneronnes donnent les dernières touches de coquetterie à leurs vignes tout en scrutant le ciel. Le raisin est beau et il faudrait du soleil pour parfaire la qualité.

Des travaux de réfection se font au chemin de la Nicole en particulier ; celui-ci avait été sérieusement endommagé par les violentes pluies qui se sont abattues au cours de l'orage du 25 août dernier.

On a souhaité la bienvenue à M. Robert Coste qui, le 22 août, quittant son siège du bureau de la poste de Neuchâtel-gare, venait s'installer au bureau de poste d'Auvernier, succédant à M. Jean-Claude Cornu se déplaçant à Marin après sept ans d'activité au village. Enfin on a fort peu apprécié la dissémination, au cours de la nuit de samedi à dimanche, de tracts donnant un aspect négligé aux rues du village en ce matin dominical si bien ensoleillé.

La sortie villageoise

(c) Ceux qui, samedi soir, espéraient se réveiller à l'aube en découvrant un ciel d'une pureté sereine, étaient certainement rares. Quelle lumineuse surprise et quelle joie de penser que la sortie villageoise à la Sagneule, organisée par l'Association des sociétés locales d'entente avec le Conseil communal et la paroisse, était réalisable, cette sortie que trois ans consécutifs il avait fallu renvoyer à cause du vilain temps.

En raison de cette incertitude météorologique, on ne peut dire qu'il y eut foule au départ. Pourtant, en plus de quelques voitures privées, deux autocars transportèrent les premiers participants. Et c'est au son des clarines du troupeau proche que l'on entendit le sermon sur la montagne d'Auvernier prononcé par le pasteur Schneider. Les chants étaient accompagnés par la fanfare qui un peu plus tard, donna un concert-apéritif.

Dès 11 heures et jusqu'au début de l'après-midi, encouragés par le beau temps et ayant pu prendre de nouvelles dispositions, nombreux furent les villageois qui rejoignirent les « pionniers » afin, eux aussi, de participer à la fête. Une soupe savoureuse, onctueuse fut préparée avec soin et généreusement distribuée. Des jeux pour petits et grands furent organisés, et à plusieurs reprises la fanfare fit retentir ses flonflons classiques ou modernes. Jusqu'en fin d'après-midi, il n'y eut pas de défection parmi les quelque 150 participants, tant est réel l'attrait de ce coin de pays.

VAUD

PAYERNE

Nomination

(c) M. Willy Kung, ingénieur SIA, ancien élève du collège de Payerne, vient d'être chargé des cours de béton armé au Technicum cantonal du soir, à Lausanne.

LUCENS — Affaires communales

(c) Au cours de sa dernière séance, le Conseil communal de Lucens a approuvé les comptes pour l'année 1965, qui bouclent par un excédent de recettes de 91,000 fr. sur un total de recettes de 862,000 francs.

Au cours de la même séance, le Conseil a voté un crédit de 60,000 fr. pour l'installation du chauffage central à l'Hôtel de ville, ainsi qu'un crédit de 8500 fr. pour la rénovation de la salle du Conseil communal. Il a également voté l'augmentation du traitement des membres de la municipalité. Les municipaux toucheront désormais 2000 fr. au lieu de 1500 fr., et le syndic 3000 fr. au lieu de 2500 francs.

OFFRES D'EMPLOIS

MOVOMATIC S.A.

Instruments de mesure, usine de Peseux-Corcelles engage :

mécaniciens-outilleurs
mécaniciens de précision
régleurs de machines

Nationalité suisse ou étrangers avec permis d'établissement. Places stables et bien rémunérées, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Faire offres à case postale 2034 Peseux, tél. 8 44 33 ou se présenter du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 heures.

COUPLE

SUISSE OU ÉTRANGER

est demandé, région de Neuchâtel. Le mari pour travailler au jardin et à la vigne, la femme pour le ménage.

Appartement indépendant, chauffé, avec bains, à disposition.

Faire offres détaillées sous chiffres P 3861 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

On cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

VENDEUSE

connaissant si possible la branche.

Faire offres à la confiserie P. Hess, rue de la Treille 2, 2000 Neuchâtel.

On cherche sommelier (ère)

connaissant les deux services. S'adresser au Buffet de la gare CFF, 2800 Delémont, tél. (066) 2 35 37 ou 2 12 88.

Nous cherchons pour notre magasin de Neuchâtel

UNE OUVRIÈRE

de nationalité suisse. De préférence personne jeune et soignée. Semaine de 5 jours. Salaire intéressant. Travail propre et facile.

Se présenter ou téléphoner à

Chemises - Express

Seyon 7, Neuchâtel. Tél. (038) 4 02 66.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir

jeune fille

pour aider au magasin et au ménage. Faire offres à la boulangerie Blise, faubourg de la Gare 13, Neuchâtel.

FLUCKIGER & Co, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent

OUVRIER

pour travaux minutieux. On formerait éventuellement jeune mécanicien ayant les aptitudes nécessaires. Semaine de 5 jours. Place stable.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

2052 Fontainemelon

engagerait tout de suite ou pour époque à convenir :

UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN ETS

pour son service des prototypes machines ainsi que

PLUSIEURS

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

et

UN MÉCANICIEN-FAISEUR D'ÉTAMPES

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres au service du personnel de l'entreprise ou à se présenter. Tél. (038) 7 22 22.

Boulangier ou boulanger-pâtissier

éventuellement PATISSIER, est cherché pour entrée immédiate ou à convenir. Bon gain. — Faire offres à la boulangerie J. Vallotton, 1er-Mars 22. Tél. 5 21 14.

Garçon de cuisine

est demandé. Entrée à convenir. Restaurant de la Rosière, Neuchâtel. Tél. 5 93 73.

Nous cherchons un jeune

chauffeur-livreur

dynamique, débrouillard et de toute moralité. Pour cette occupation variée et intéressante, nous offrons un très bon salaire et des prestations sociales d'avant-garde.

Adresser offres à la boulangerie-pâtisserie alimentation R. Patthey, 2123 la Brévine.

On cherche

monteurs en chauffage

S'adresser à l'entreprise Marc Simonin, Saint-Aubin (NE).

BULOVA

WATCH CO. NEUCHÂTEL

Nous engageons en permanence pour notre fabrique, située à une minute de la gare,

DAMES

ou

DEMOISELLES

sur des parties d'assemblage de la montre. Formation rapide et rétribuée. Horaire spécial peut être accordé sur demande.

Faire offres ou se présenter à notre bureau, place de la Gare 8 et 10, tél. 038 4 15 52

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise de maçonnerie et béton armé de Lausanne cherche

MÉTREUR EXPÉRIMENTÉ

pour chantiers de la ville et des environs, capable de suivre attachements, avec direction des travaux, établir déboursés, situations mensuelles et mémoires définitifs, suivre et présenter la facturation complète des chantiers.

Sérieuses références exigées. Situation assurée pour candidat sérieux et dynamique.

Débutant ou peu qualifié s'abstenir. Avantages sociaux. Logement assuré. Entrée : immédiate ou à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae manuscrit détaillé, photographie récente et prétentions de salaire, sous chiffres PM 81463, à Publicitas, 1002 Lausanne.

Winterthur ACCIDENTS

cherche pour son agence générale de Neuchâtel,

sténodactylographe

de langue maternelle française, ayant si possible quelques années de pratique,

collaborateur

de langue maternelle française, de préférence spécialisé dans la branche des assurances accidents et responsabilité civile.

Il s'agit de places stables, avec possibilité d'avancement. Semaine de cinq jours. Caisse de pension, etc. Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie à

M. André Berthoud, agent général, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

FOOTBALL Tandis que Sion et La Chaux-de-Fonds sont en nette reprise Zurich impérial règne sur la Ligue A

Au registre des valeurs du championnat de Ligue A, une seule confirmation: la supériorité de Zurich, lequel se détache déjà d'un petit groupe de poursuivants. Groupe des poursuivants duquel on retiendra Lausanne surtout, tant les candidatures de Young Fellows et de Bâle nous paraissent aléatoires. Les Lausannois, sans la malchance, seraient revenus vainqueurs de Bâle. L'équipe, cette année, est vraiment solide et ne manque pas de réserves de valeur. Bien dirigée, disciplinée, il faudra compter avec elle à l'emballage final.

capables du meilleur comme du pire et qui feront, cette saison, encore le malheur des pronostiqueurs.

MAUVAIS ESPRIT

Nous en arrivons, dès lors, à la seconde partie du classement, dans laquelle on trouve bien des clubs dont on ne pensait guère, avant le championnat, les voir connaître une pareille humiliation. Si le cas de Montier paraît réglé selon la bonne logique, que dire du comportement des Servettiens! Lors de la défaite contre Winterthour, on avait cru à l'accident; perdre contre Grasshoppers semblait dans l'ordre des choses,

mais le dernier insuccès contre Lugano, en terre genevoise, ne manque pas de laisser sceptique. Pour l'occasion, Vranthouan avait changé sa tactique. Cela paraissait judicieux, tant il est vrai que seuls les imbéciles ne changent jamais d'idée. Mais ce qui est l'esprit genevois! Dans de telles conditions, on se prend à regretter Leduc et on se dit qu'après tout, arriver deux fois en finale de coupe et finir chaque année dans les tout premiers du classement, ce n'était déjà pas si mal.

REJOUISSANT

La Chaux-de-Fonds, qui avait connu un début bien misérable, a refait surface à Granges. Les jeunes de Skiba semblent avoir retrouvé toute leur spontanéité et leur joie de jouer. Cela rassure un peu, car on n'aurait vu avec regret échouer l'expérience de Skiba. Il est si rare de faire la place aux jeunes dans notre pays, que l'on ne peut que se réjouir si d'aucuns tentent l'expérience avec succès.

Quant à Lugano, il semble n'avoir pas trop à se plaindre de la venue de Maurer. Marquer quatre buts à l'extérieur, il y a bien longtemps que les Tessinois n'avaient été à pareille fête. La faiblesse de l'adversaire ne justifie pas tout.

La venue de Quattropiani et de Szymaniak n'a guère changé les données à Bienne, et les espoirs qu'avaient suscité l'éclosion de jeunes joueurs la saison passée semblent s'être bien vite estompés. Sobolka commettrait-il de sérieux déboires dans les semaines à venir que cela ne nous surprendrait guère.

FLATEUR

Les Séduois ont « cassé la baraque » contre Montier. Il est vrai que les Prévôtis ne font guère le poids. Néanmoins, le résultat est flatteur. Frochaux, à cette occasion, s'est particulièrement mis en vedette, et Biaggi remplaçant Grand. Cela suffirait-il pour remettre Sion sur la bonne voie? Le contraire décevrait. Quant à Granges, il

connaît les lendemains qui déchantent et l'équipe de Kominek, après avoir fait pendant plusieurs années illusion parmi le « grand » de la Ligue A, semble être à la peine cette saison. Le départ d'Allermann y est certainement pour quelque chose.

De toutes ces considérations, un fait ressort: c'est que Zurich, toujours privé de Sturmer, semble bien parti pour un nouveau titre de gloire. Ne serait-ce que parce que sa défense, au sein de laquelle ne règne plus le sombre Brodmann, n'a encore concédé aucun but. Un signe qui ne trompe guère. Et, comme la ligne d'attaque, quant à elle, défraie la chronique, on peut logiquement penser que le règne Kubala est arrivé.

D. E.



ACHARNÉ. — Les Soleurois ont fait montre de beaucoup de rudesse au Locle. Thimm (à gauche) semble particulièrement hésitant devant le pied de Kohler. Bossot (derrière ce dernier) se retire sagement. (Avipress - Schneider)

Thoune solide meneur en Ligue B

Bon sang ne saurait mentir et Thoune, solitaire, tient avec brio la tête de la Ligue B. Même si l'adversaire ne s'appelait que Blue Stars, son dernier succès est méritoire. Thoune de devrait guère s'éloigner de la première place cette saison. Lucerne, également, se tient bien; les transferts de Bertschi et d'Elserer semblent se révéler payants, le premier nommé passant deux buts à la défense de Wettingen, le néo-promu, qui a bien du mal à s'adapter au rythme de la Ligue B, à la différence de Xamax, qui a fait un malheur à Baden. De telle sorte, les Neuchâtelois et les Argoviens se trouvent remis à leur juste place. Lorsque les hommes d'Humpal se seront délivrés du complexe « Maladière », nul doute qu'ils « feront mal ».

semble pas avoir digéré le départ d'Amédroz pour Saint-Gall. Le Locle, sans faire la meilleure impression, se trouve néanmoins bien loti après son dernier succès contre Soleure. La tutelle de Furrer, à défaut d'amener du beau jeu, paraît avoir donné un moral de vainqueur à ses protégés. Ce n'est certes pas là son moindre mérite. Quant à Urania, il a sombré dans la journée de la via Comacini, offrant de la sorte deux points aux Tessinois, qui espéraient peut-être cette obole. On prend ce qu'on peut. Arauz surprend et son match nul, dans le fief de Brühl, est incontestablement un signe de bonne santé.

D. E.

AUTOMOBILISME

Aux essais de la course de côte de Bourscheid - Luxembourg Voegelé blessé

Au cours des essais en vue de la course de côte Bourscheid-Luxembourg, remportée par le Luxembourgeois Nicolas Koob, sur Lotus-Alfa Romeo, en 1'59"4, le Suisse Voegelé a quitté la route et il a heurté un arbre. Il a dû être ramené en Suisse par avion. Son état n'est pas grave, mais il devra observer une période de repos de plusieurs semaines.

Au cours de cette épreuve, le Suisse Stierli s'est imposé en catégorie tourisme, jusqu'à 1000 cmc. Au volant d'une Abarth 850. Obriat a pris la deuxième place en catégorie tourisme jusqu'à 700 cmc.

D'autre part, le Suisse Dubler a remporté l'épreuve de formule 3, de Brno sur 111 kilomètres. Au volant de sa Brabham, il a gagné en 44'27"8 devant l'Allemand Mohr, sur Brabham (44'57"7) et l'Allemand Stephani, sur Brabham (45'56"4).

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants?

Liste des gagnants du concours No 3 du Sport-Toto (3-4 septembre 1966):
28 gagnants avec 13 points 7514 fr. 50;
996 gagnants avec 12 points 211 fr. 25;
10,970 gagnants avec 11 points 19 fr. 20;
72,273 gagnants avec 10 points 2 fr. 90.

WATERPOLO Horgen champion suisse de Ligue A pour la onzième fois

Horgen a remporté pour la onzième fois le titre de champion suisse de waterpolo en Ligue nationale A à la suite du match nul (4-4) qu'il a obtenu dimanche à Soleure. Dans le bas du classement, un résultat reste

en suspens: Lugano a été déclaré battu par forfait devant Arbon mais les Luganois ont déposé un recours. Si la commission technique leur donne raison, ils auront la possibilité de rejoindre Vevey. Autrement, ils seront relégués et remplacés la saison prochaine en Ligue nationale A par Genève-Natation qui, en finale de Ligue B à Soleure, a battu Frauenfeld 6-2. En Ligue B, les trois relégués sont Yverdon, Swim Boys de Bienne et Schaffhouse. Voici les derniers résultats de Ligue nationale A:
Horgen - Lugano 8-1; Vevey - SC Zurich 5-3; Monthey - Arbon 10-6; SV Linmat - Soleure 6-7; Monthey - SC Zurich 5-2; SV Linmat - Lugano 3-3; Vevey - Arbon 6-5; Soleure - Horgen 4-4. Classement: 1. Horgen 14-24 (champion suisse); 2. Soleure 14-21; 3. Monthey 14-17; 4. SV Linmat 14-15; 5. Arbon 13-12; 6. SC Zurich 14-11; 7. Vevey 14-6; 8. Lugano 13-4.

CYCLISME

Revanche des championnats du monde à Eerlikon

Une revanche des championnats du monde sur piste aura lieu vendredi prochain, au vélodrome de Zurich-Oerlikon. Quatre des champions du monde couronnés à Francfort seront de la partie. En demi-fond professionnels, le champion du monde Romain Deloof sera opposé à ses suivants au classement, Rudolph, Proost, Ruegg et van der Lans ainsi qu'à l'ancien champion du monde Timoner et à Verachtert. Les Italiens Beghetto et Fagnin, respectivement champions du monde de vitesse et de poursuite, seront opposés, dans un omnium, aux Suisses Fritz Pfenniger et Heberlé. Enfin, le demi-fond amateurs mettra aux prises de Witt, nouveau champion du monde, Romijn, Gisco, l'Italien Introzzi et les Suisses Janser, Stucki et Maggi. En cas de mauvais temps, la réunion sera reportée au mardi 13 septembre.

AVIRON

Régates jurassiennes

Aux régates jurassiennes à Otten, le Secclub Bienne a remporté le huit devant le R. C. Soleure et le Blauweiss Bâle. Les autres principaux résultats ont été les suivants:
Double scull: 1. Blauweiss Bâle. Quatre avec barreur: 1. Blauweiss Bâle; 2. Secclub Bienne. Skiff: 1. Max Wild (Soleure); 2. Renato Gori (Bâle); 3. Peter Greuter (Bienne). Chez les juniors, le Secclub Bienne a remporté les quatre épreuves disputées, double scull, les deux « quatre » et le quatre yole de mer.

ATHLETISME Au bilan des joutes hongroises, la France et la Pologne sortent la tête haute

Les Allemands grands vainqueurs de Budapest La Russie en régression, la Suisse à son niveau le plus bas

A la fin d'un championnat d'Europe, on calcule volontiers le nombre de médailles, afin de déceler le progrès d'un pays. Ainsi, les Français pavaisent, parce qu'ils sont montés treize fois (pour les messieurs) sur le podium, alors que les Russes se lamentent pour n'avoir récolté que treize médailles (messieurs seuls également). C'est qu'à Belgrade, en 1962, les Français avaient trois médailles et les Soviétiques plus de vingt.

Progrès immense en France, régression en URSS, telle est la première leçon que l'on peut tirer des compétitions de Budapest. Cependant, quelque soient les mérites des Français (qui ont tout de même raté trois médailles grâce au Noir de la Guadeloupe Bambuck), les grands vainqueurs du Népstadion sont les Allemands, qu'ils soient de l'Est surtout ou de l'Ouest dans une moindre mesure. Pour la première fois dans l'histoire des championnats d'Europe, les Allemands se présentent avec deux équipes distinctes. Cela représentait donc six athlètes par épreuve, alors que jusqu'ici il n'y en avait que trois. Les Allemands avaient

non seulement pour eux la loi du nombre, mais encore une émulation née de leur indiscutable et souvent terrible concurrence interne. Ce phénomène a souvent rendu les courses très dures, dès le stade des séries, et ceux qui ont couru le 800 m, par exemple, en savent quelque chose.

DÉCADENCE

Avec les deux Allemagnes et la France, il nous faut encore citer la Pologne dont les athlètes étaient encouragés par une très importante délégation de supporters. Les Maniak, Badenski et autres Gredzinski ont figuré — comme les valeureuses coureuses de Varsovie d'ailleurs — parmi les meilleurs athlètes de ce championnat. Nous ne parlons pas très souvent de l'athlétisme féminin, car nous n'y attachons pas une très grande importance. Cependant, nous avons été impressionnés par le dernier relais de la Polonoise Rlobuskowa, dimanche après-midi. On peut même affirmer que cette course féminine fut largement supérieure à bien des épreuves masculines, sur le plan spectaculaire s'entend. Mais, si les grandes na-

tions s'imposent, il est d'autre pays aux traditions athlétiques pourtant très riches qui disparaissent des premiers plans. L'Angleterre a, certes, gagné le marathon et le saut en longueur, mais ont étaient les fameux coureurs de demi-fond d'outre-Manche? Quant aux Finlandais et aux Suédois, qui figuraient après la guerre parmi les meilleurs spécialistes d'Europe et même du monde, ils n'ont pas décroché la plus petite médaille de bronze. Que pensent Paavo Nurmi et Heagg?

DÉPLORABLE

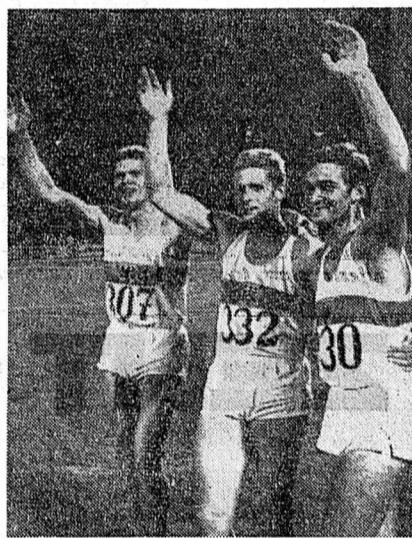
Quant aux Suisses, ils ont obtenu une septième place grâce à Meta Antenen, et une huitième par Duttweiler; Ammann et notre relais de 4 fois 100 m pouvaient faire mieux, mais ils ont perdu « la bouille et le bâton » au moment psychologique.

Ne nous faisons aucune illusion: le niveau de notre athlétisme est très bas et — ce qui est plus grave — nous ne faisons rien pour l'améliorer. Très peu d'entraîneurs qualifiés, des expéditions mal dirigées, des efforts répartis dans plusieurs fédérations, un soutien nettement insuffisant aux juniors, telles sont les raisons de cette faiblesse. Le premier pas vers le progrès serait la création d'une fédération unique, mais que deviendraient les « gymnastes » s'ils n'étaient plus concurrencés avec les « athlètes ». Car, nous n'oublions pas que l'athlétisme suisse repose avant tout sur cette ridicule querelle de clocher. Une fédération unique pourrait définir une politique, choisir des entraîneurs compétents, obtenir des facilités d'entraînement pour les meilleurs et financer les compétitions pour les juniors. Les Suisses sont comme les Français: ils ont deux bras, deux jambes, un cœur et des poumons. Alors pourquoi courraient-ils moins vite et sauteraient-ils moins haut?

Eric WALTER

L'URSS en tête d'un classement très officiel

L'URSS a remporté un succès d'ensemble complet dans les 8mes championnats d'Europe de Budapest puisqu'elle a triomphé au classement général officiel aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Ce classement est établi sur la base de 10, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 point pour les places allant de la première à la huitième. Il se présente ainsi (hommes et femmes):
1. URSS 236 p.; 2. Allemagne de l'Ouest 214; 3. Allemagne de l'Est 198; 4. Pologne 166; 5. France 127; 6. Hongrie 99; 7. Grande-Bretagne 88; 8. Italie 60; 9. Tchécoslovaquie 47; 10. Bulgarie 25; 11. Finlande 24; 12. Belgique 17; 13. Roumanie 16; 14. Hollande 15; 15. Yougoslavie 14; 16. Espagne 11; 17. Grèce 7; 18. Suède 5; 19. Suisse 4; 20. Norvège 3; 21. Autriche et Eire 1.



TRIOMPHE. — Le décathlon, l'épreuve reine, a consacré trois Allemands de l'Ouest. De g. à dr.: von Moltke, Beyer et Mattheis. (Téléphoto AP)

Répartition des médailles

La répartition des médailles (hommes et femmes) s'établit comme suit:

| | Or | Argent | Bronze | Total |
|-----------------|----|--------|--------|-------|
| Allemagne Ouest | 2 | 10 | 9 | 21 |
| URSS | 6 | 7 | 7 | 20 |
| Allemagne Est | 8 | 3 | 6 | 17 |
| Pologne | 7 | 5 | 3 | 15 |
| France | 4 | 3 | 7 | 14 |
| Hongrie | 1 | 4 | 3 | 8 |
| Italie | 3 | 0 | 0 | 3 |
| Grande-Bretagne | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Bulgarie | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Belgique | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Yougoslavie | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Tchécoslovaquie | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Grèce | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Roumanie | 0 | 1 | 0 | 1 |



DOMMAGE. — Il est regrettable, qu'un mauvais passage de témoin ait de la sorte discrédité nos coureurs du 4 fois 100 m. On reconnaît ici de g. à dr.: Barandun, Honger, Clerc et Oegerli.

Décision de la Fédération internationale Les championnats d'Europe auront lieu tous les deux ans

A partir de 1969, les championnats d'Europe d'athlétisme auront lieu tous les deux ans. Telle est la principale décision adoptée

hier par le 25me congrès de la Fédération internationale d'athlétisme, réuni à Budapest au lendemain des 8mes championnats d'Europe. L'I.A.A.F. a ainsi accepté une recommandation du comité d'Europe. A partir des prochains championnats, qui auront lieu donc tous les deux ans, c'est-à-dire l'année précédente et l'année suivant les Jeux olympiques.

D'après la même recommandation, la coupe d'Europe aura lieu tous les quatre ans, la deuxième année après les Jeux olympiques. D'autre part, le congrès de l'I.A.A.F. a ajourné l'examen d'un rapport présenté par la délégation japonaise et tendant à l'organisation de championnats du monde d'athlétisme. A défaut, les Japonais demandent que des athlètes non européens puissent participer aux championnats d'Europe.

dernière SPORTS dernière

FOOTBALL

● Au Yankee stadium de New-York, en présence de 42,000 spectateurs, l'équipe brésilienne de Santos a battu l'Internazionale Milan 4-1 (1-1).

● Championnat d'Angleterre de première division: Aston Villa - Southampton 0-1; Blackpool - Liverpool 1-2.

TENNIS

Après une journée d'interruption due à la pluie, le tournoi de Forest Hills s'est poursuivi hier. Un grand surprise a été

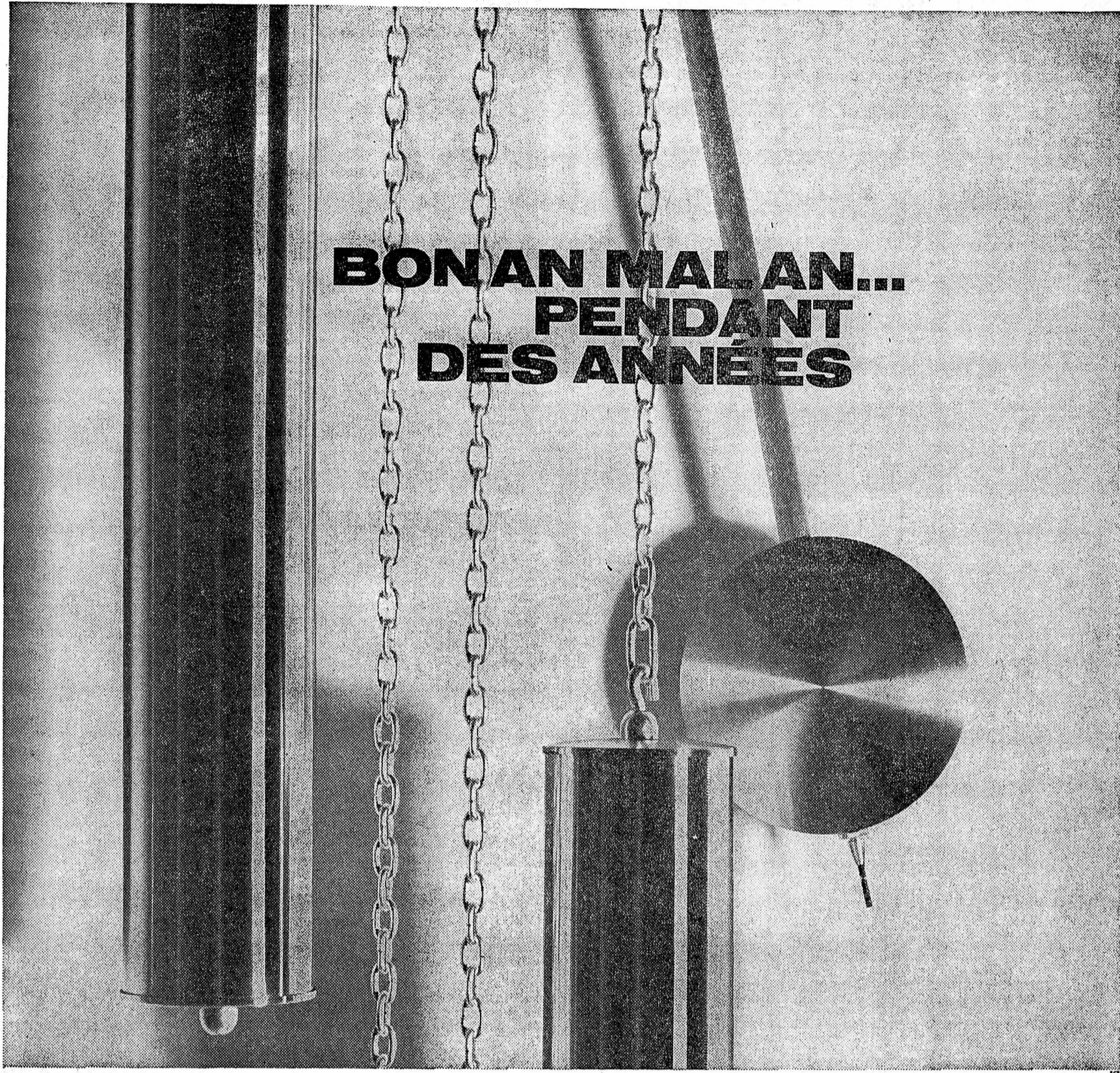
enregistrée avec la défaite de la triomphatrice de Wimbledon, l'Américaine King-Moffitt, au deuxième tour du simple dame, face à l'Australienne Melville (19 ans) en 6-4, 6-4. Devenant ainsi la grande favorite du tournoi, la Brésilienne Maria-Esther Bueno a battu, au premier tour, l'Américaine Kathleen Blake 6-0, 6-0. Chez les messieurs, les Australiens Newcombe face à l'Américain Ryan (6-4, 16-14, 6-4) et Roy Emerson face à un autre Américain, Betsy Harrison (4-6, 6-1, 8-6, 6-2) passeront péniblement le deuxième tour.



TERRIBLE. — La lutte dans la finale du 800 m fut terrible. Matuschewski l'emporta de peu. Alors que les deux Allemands Tummier (à gauche) et Kemper au centre prendront les places d'honneur. (Téléphoto AP)

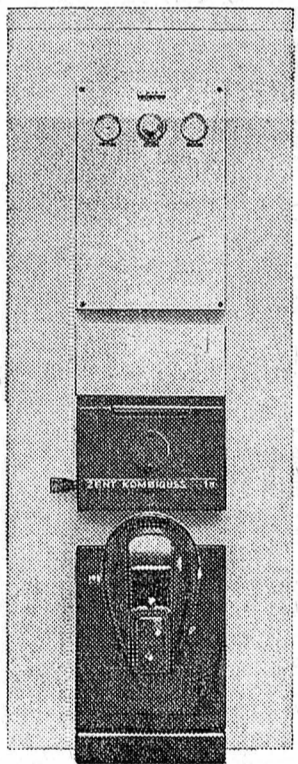


● ● facilité d'échange ● ● facilité d'échange ● ● facilité d'échange ● ●
 ● achetez maintenant avantageusement ● achetez maintenant à bon prix ● achetez maintenant avantageusement ●



**BON AN MAL AN...
 PENDANT
 DES ANNÉES**

ZENT COMBIFONTE



Elle est en fonte, la nouvelle chaudière combinée ZENT COMBIFONTE. Et par conséquent si robuste, si durable, si résistante aux dangers de la corrosion par l'acide sulfurique.

La nouvelle chaudière ZENT COMBIFONTE type S, c'est-à-dire avec chauffe-eau latéral, a été créée pour les chaufferies de faible hauteur.

Bon an, mal an... pendant des années, elle chauffera votre home et vous fournira de l'eau chaude pour la cuisine, pour le bain, à discrétion. Toujours prête à servir, toujours peu exigeante, toujours économique, très économique.

Il vaut la peine de la connaître de plus près. Ecrivez ou téléphonez à votre installateur, ou à nous directement. Tous les modèles sont livrables à bref délai.

ZENT SA BERNE 3072 Ostermundigen

A obtenu la mention « Forme utile 1965 », de l'Association suisse de l'Art et de l'Industrie.

Vous trouverez la chaudière ZENT COMBIFONTE à l'exposition spéciale « La forme utile » de la Foire suisse 1966, à Bâle.

Nescafé offre

 * * *
 * * *
 * * *
 * * *
 * * *
 * * *
 * * *
 * * *
 * * *



plus pour votre argent
 plus pour le même prix

NESCAFÉ
 STANDARD

NESCAFÉ
 SANS CAFÉINE

NESCAFÉ
 GOÛT ESPRESSO

Dix ou même vingt-cinq tasses de café gratuites ! Voilà ce que vous offre Nescafé.

Profitez aujourd'hui même de cette offre exceptionnellement avantageuse. Vous pourrez ainsi préparer pour le même prix bien plus de tasses d'un délicieux café : Nescafé.

Pourquoi ne pas profiter pleinement de l'occasion ? Gagner simultanément sur Nescafé standard, Nescafé goût espresso et Nescafé sans caféine ?



*à ne pas
 manquer!*

SAMEDI voyage gratuit en car à SUHR!

NOUVEAU: A la demande de notre clientèle maintenant **2** départs

le **matin** (avec lunch gratuit) et l'après-midi

| | | |
|---------------------------------|---------|---------|
| Le Locle, Place du marché . . . | 08 h 15 | 12 h 15 |
| Chaux-de-Fonds, Gare | 08 h 30 | 12 h 30 |
| Neuchâtel, Terreaux 7 | 09 h 00 | 13 h |

directement à la fabrique-exposition de PFISTER-Ameublements SA.



Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RÉSERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte; budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable. Notre collection Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes!

Pfister ameublements ^S
 Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements:
 Tél. 038 / 579 14

Le championnat de première Ligue prend une tournure imprévue

La situation

Groupe romand
Résultats: Assens - Fontainemelon 3-3; Etoile Carouge - Martigny 1-1; Forward - Vevey 2-3; Fribourg - Rarogne 2-0; Stade Lausanne - Monthey 3-1; Yverdon - Chénos 2-3.

Classement: 1. Fribourg, 3 matches, 6 points; 2. Martigny, Forward, Stade Lausanne et Vevey, 3-4; 6. Etoile Carouge et Fontainemelon, 3-3; 8. Chénos et Monthey, 2-2; 10. Rarogne, 3-2; 11. Yverdon et Assens, 3-1; w.g. versoix, 2-0.

Dimanche prochain (coupe): Versoix-International: Carouge - Renens; Chénos - Vernier; Couvet - Yverdon; Assens - Orbe; Forward - Chailly; Vevey - Stade Lausanne; Martigny - Sierre; Rarogne - Saint-Maurice; Montreux - Monthey; Fribourg - Beaugard; Fontainemelon - Cantonal.

Groupe central
Résultats: Cantonal - Minerva 2-1; Delémont - Langenthal 1-3; Olten - Berthoud 0-1; Alle - Breitenbach 1-2; Durrenast - Nordstern 2-2; Concordia - Berne 0-0.

Classement: 1. Langenthal, Cantonal et Berthoud, 3 matches, 6 points; 4. Berne, 3-4; 5. Concordia et Nordstern, 3-3; 7. Porrentruy et Minerva, 2-2; 9. Breitenbach, w.g. 2; 10. Alle, 2-1; 11. Durrenast, 3-1; 12. Delémont et Olten, 3-0.

Dimanche prochain (coupe): Fontainemelon - Cantonal; Alle - Courtemanche; Delémont - Porrentruy; Berne - Durrenast; Berthoud - Minerva; Zehringia - Langenthal; Breitenbach - Welschenrohr; Olten - Selzach; Breite Bâle - Concordia; Black Stars Bâle - Nordstern.

Martigny décidément surprenant

Fribourg confirme ses prétentions. Par son succès contre Rarogne, plus net que ne l'indique le résultat, il s'installe en tête du classement. Parmi ses poursuivants, qui trouvons-nous? Tout d'abord Martigny! La position de cette formation est surprenante, d'autant plus qu'elle a acquis ses gains contre des clubs bien cotés. Par exemple, dimanche, elle s'en est allée à Carouge contraindre les hommes de Meylan au partage des points. Et dire que Martigny menait à la marque à la mi-temps!

La position de Vevey ne nous étonne point et sa victoire acquise lors du tour-jours redoutable déplacement à Morges, permet maintenant de dire que les Veveysans figureront parmi les meilleurs. Quant à Forward, il ne devrait pas oublier que son gardien Fischli commence à prendre de l'âge. On ne lutte pas indéfiniment avec la jeunesse sans récolter des pots cassés. Sous la direction de Monnard, Stade Lausanne a manœuvré avec aisance contre un fougueux Monthey. Les Stadistes sont plus ou moins

coutumiers de départs en fanfare. Espérons qu'ils sauront tenir une fois la distance.

En bonne compagnie
Fontainemelon a rencontré une âpre résistance à Assens. Mais il a prouvé qu'il était bien armé techniquement pour jouer un rôle intéressant. Actuellement, il se situe à la hauteur de Carouge et se trouve donc en bonne compagnie. Chénos a récolté ses premiers points au cours d'une tumultueuse partie à Yverdon, qui a de la peine à trouver sa cohésion.

Dimanche prochain, le championnat cédera le pas à la coupe de Suisse, qui verra l'entrée en lice des équipes de première Ligue. Une rencontre intéressante figure au programme, puisqu'elle mettra aux prises Fontainemelon et... Cantonal sur le terrain du Val-de-Ruz.



EMOI. — Martigny n'a pas toujours été à la fête devant Carouge, comme en témoigne l'émotion provoquée dans la défense valaisanne par la présence du seul Merlin. (Interpresse)

Cantonal sauve l'honneur romand

La défense de Durrenast confirme sa solidité. Nordstern, qui a fait le déplacement en terre bernoise, a eu toutes les peines du monde à conserver le match nul acquis déjà difficilement. Olten se fait battre par Berthoud et a du mal à remonter la pente. Les Soleurois ont énormément perdu de leur forme de la saison écoulée. Néanmoins, il est trop tôt pour tirer une conclusion.

Quant aux Delémontais, leur échec devant le « leader » pose le problème délicat du jeu « sec ». En effet, lorsqu'il s'agit de jouer avec des formations qui pratiquent le football dit « viril », les Jurassiens paraissent complexés. Etant donné un groupe où les adeptes de ce jeu sont nombreux, les Delémontais devront fatalement se mettre dans le bain s'ils entendent s'imposer. Les autres Jurassiens, ceux d'Alle ont également

lement laissé des plumes devant les néo-promus de Breitenbach. Les Ajoulets, devant leur public, avaient le match nul à leur portée. Hélas! il manquait la volonté. Cette volonté ne fit pas défaut aux Soleurois. Cantonal, pour sa part, continue sur sa lancée. En battant la coriace formation de Minerva, les Neuchâtelois ont bel et bien prouvé que leurs ambitions sont fondées. Souhaitons que cela dure.

La rencontre Concordia - Berne, placée sous le signe de la prudence, a vu les deux formations accepter le partage des points. Néanmoins, celui-ci avantage beaucoup plus les visiteurs que les joueurs locaux. Au rythme de deux points « at home » et un point à l'extérieur, les « poulaillers » de l'entraîneur Meier finiront certainement le championnat dans les trois premiers. A. K.

Nouvel entraîneur à Yverdon

Yverdon-Sports, qui n'a récolté qu'un point lors des trois premiers matches du championnat, a décidé de se séparer de son entraîneur, M. H. Schneberger. Pour le remplacer, il a nommé M. Gaston Morgenegg, ancien joueur du club et entraîneur actuel des juniors vaudois.

Red Fish rafle les médailles

Samedi, par un temps froid et peu propice à la natation en plein air, le Club de natation de la Chaux-de-Fonds organisait le premier championnat cantonal, avec la participation des équipes du Locle, du Val-

de-Travers et de Red Fish Neuchâtel. Les navigateurs et nageurs de la capitale se mirent particulièrement en évidence, gagnant dix courses sur quatorze!

RÉSULTATS

400 m crawl messieurs: 1. Piller (R.F.N.) 5'29"7; 2. Froidevaux (C.N.C.H.) 6'27"2; 3. Beuchat (C.N.C.H.) 6'35"0. 200 m 4 nages dames: 1. Mireille Richter (R.F.N.) 3'38"5; 2. Marianne Huguenin (L.L.N.) 3'39"5; 3. Anne-Claire Maillardet (R.F.N.) 3'44"0. 100 m crawl messieurs: 1. Muller (R.F.N.) 1'07"6; 2. Gerzaz (C.N.C.H.) 1'09"7; 3. Perrin (C.N.C.H.) 1'11"2. 100 m dos dames: 1. Mireille Richter (R.F.N.) 1'38"9; 2. Marianne Huguenin (L.L.N.) 1'42"8; 3. Monique Aubry (R.F.N.) 1'44"8. 200 m 4 nages messieurs: 1. Piller (R.F.N.) 3'03"1; 2. Perrin (C.N.C.H.) 3'24"6; 3. Beuchat (C.N.C.H.) 3'26"9. 400 mètres crawl dames: 1. Mireille Richter (R.F.N.) 6'38"2; 2. Françoise Arber (L.L.N.) 6'40"2; 3. Noëlle Biadi (R.F.N.) 8'00"1. 100 m brasse messieurs: 1. Bolle (R.F.N.) 1'31"3; 2. Lauber (R.F.N.) 1'31"6; 3. Humair (C.N.C.H.) 1'35"2. 100 m dauphin dames: 1. Marianne Huguenin (L.L.N.) 1'50"5; 2. Françoise Arber (L.L.N.) 1'57"0; 3. Noëlle Biadi (R.F.N.) 2'00"0. 100 m dauphin messieurs: 1. Beuchat (C.N.C.H.) 1'44"7; 2. Sack (R.F.N.) 1'57"2. 100 m crawl dames: 1. Nicole Mathys (C.N.C.H.) 1'23"8; 2. Mireille Richter (R.F.N.) 1'24"2; 3. Anne-Claire Maillardet (R.F.N.) 1'24"3. 100 m brasse dames: 1. Noëlle Biadi (R.F.N.) 1'41"8; 2. Marie-Paule Huguenin (L.L.N.) 1'44"4; 3. Sylvette Pilorget (L.L.N.) 1'45"2. 100 m dos messieurs: 1. Sack (R.F.N.) 1'27"1; 2. Perrin (C.N.C.H.) 1'29"1; 3. Beuchat (C.N.C.H.) 1'37"0. Quatre fois 50 m crawl dames: 1. Red Fish Neuchâtel, 2'32"0; 2. La Chaux-de-Fonds, 2'35"2; 3. Le Locle, 2'56"5. Cinq fois 50 mètres crawl messieurs: 1. La Chaux-de-Fonds, 1'23"3; 2. Red Fish Neuchâtel, 2'34"1; 3. Val-de-Travers, 2'56"9.

Automobilisme Succès de Porsche au Gaisberg

En l'absence de l'Italien Scarfiotti, qui s'allignait avec succès à Monza, les pilotes de « Porsche » ont dominé la course de côte du Gaisberg, ultime manche du championnat d'Europe de la montagne. En présence de 12.000 spectateurs, l'Allemand Mitter, au volant de son prototype huit cylindres, a signé sa cinquième victoire de la saison. Il a établi un nouveau record du parcours à la moyenne de 137 km 800 pour les 8 km 600.

Trois victoires de classes suisses ont été enregistrées dans la catégorie grand tourisme: Foitek (« Lotus ») jusqu'à 1600 cm³, Schetty (« Ford ») en plus de 2000 cm³ et Nyffeler (« Abarth ») jusqu'à 2000 centimètres cubes.

Le groupe A des championnats du monde sera réduit à six équipes

A Poertschach, le congrès de la Ligue internationale a terminé ses travaux. Au cours de son ultime séance, il a adopté une modification au règlement du championnat du monde. Par 33 voix contre 11, les délégués ont décidé de réduire de huit à six le nombre des équipes participant au tournoi du groupe « A » et ceci à partir de 1969. Le tournoi se déroulera, dès 1969, en matches aller et retour.

Le groupe « B » sera composé de huit équipes, les formations restantes jouant dans le groupe « C ». Le dernier du groupe « A » sera relégué dans le groupe « B » et le vainqueur de ce dernier sera promu dans le groupe des grands. De leur côté, les deux premiers du groupe « C » accéderont au groupe « B ». Ce nouveau système ne sera pas appliqué lors du tournoi olympique de Grenoble. Par ailleurs, il a été décidé que le tournoi mondial (groupe A) aurait toujours lieu dans la seconde moitié du mois de mars.

ENFIN
D'autre part, le principe des rencontres amicales entre amateurs et professionnels a été admis. Cette demande avait été présentée par l'URSS. Les formations amateurs devront toutefois jouer ces matches dans

Motocyclisme Après la disqualification du champion du monde en Angleterre Scheidegger veut-il vraiment tout abandonner?

La disqualification décriée contre Fritz Scheidegger, champion du monde des side-cars après le Tourist Trophy, en Angleterre n'a pas fini de faire parler d'elle. Les mauvaises langues vont elles aussi bon train. Jalousie... pure jalousie.

Sous le coup de cette sanction, les premières réactions du champion du monde furent: « J'abandonne, je vends tout, terminé le sport motorisé. » Certains journaux ont repris ces déclarations et les ont accompagnées de leurs commentaires. Une chose demeure certaine; l'affaire n'est pas définitivement classée, car Fritz Scheidegger n'a commis aucune faute. Cette mesure prise à l'égard du champion du monde est une atteinte à son honneur à sa probité, à ses succès. Ce n'est qu'une guerre de marques d'essence et d'intérêts commerciaux.

LES SAITS
On sait qu'à la suite d'un contrat avec les organisateurs, les concurrents de cette épreuve sont tenus d'utiliser une essence d'une certaine marque. Lors des essais, Scheidegger voulut remplir son réservoir à une colonne officielle. Or, on lui réclama le prix de l'essence. Ayant refusé ce paiement (les coureurs de grands prix ne paient pas leur carburant), Scheidegger s'approvisionna à une autre colonne, reconnue par la F.I.M., elle aussi, mais d'une autre marque. Avant le dernier contrôle, il eut soin de corriger, honnêtement, sur sa feuille d'inscription, le nom de l'essence employée. Le lendemain, pour la course, Scheidegger utilisa de l'essence de la même marque que lors des essais et il remporta une magnifique victoire. Trois heures plus tard, on lui annonça sa disqualification. Motif: « Vous avez changé de marque de carburant la veille de l'épreuve, ce qui est formellement interdit par le règlement (règlement rédigé seulement en langue anglaise, qui prévoit la disqualification pour tout changement de marque de carburant non annoncé SIX SEMAINES par avance. (Un monde!)

On connaît la suite de cette affaire. Scheidegger prend un avocat qui recourt contre cette décision, laquelle aurait dû être prise 30 minutes après la fin de la course et non trois heures après, comme cela a été fait. Au terme de cinq heures de discussions laborieuses, le jury INTERNATIONAL (formé de 4 Anglais et d'un Ecossais!) a refusé le recours du coureur suisse.

LA FÊTE. — Le maire, M. Erisman (à droite), et la population de Courtelary préparent une fête à leur champion. (Avipress - Guggisberg)

La Fédération motocycliste suisse s'est emparée de l'affaire et a déposé un recours auprès de la Fédération internationale. Mais, en attendant que toute la lumière soit faite, nous sommes allés trouver Fritz Scheidegger à Courtelary. Rentré dans la nuit de jeudi à vendredi, il était encore sous le coup de cette lamentable et injuste décision. Il a cependant bien voulu répondre à nos questions.

— CETTE DISQUALIFICATION ENLÈVE-T-ELLE QUELQUE CHOSE À VOTRE TITRE?
— Non, nous restons champions du monde, et cela pour la seconde fois.
— QUE PERDEZ-VOUS ALORS?
— Nous perdons le Tourist Trophy, la seule épreuve comptant pour les championnats du monde de side-cars que nous n'avions jamais gagné.

CHAMPION D'ANGLETERRE TOUT DE MEME
Après le Tourist Trophy, Scheidegger et Robinson ont participé au championnat d'Angleterre qu'ils ont enlevé brillamment.

— QUE DISENT LES JOURNAUX ANGLAIS?
— Les journaux d'outre-Manche sont unanimes avec nous. Ils estiment que le règlement est injuste, qu'il ne s'agit plus là de sport, mais d'intérêts commerciaux.

QUE PENSENT VOS CAMARADES?

— Tous nos camarades participant aux championnats du monde sont scandalisés d'un tel procédé.

— PENSEZ-VOUS QU'IL SOIT POSSIBLE À UN COUREUR DE MAQUILLER QUOI QUE CE SOIT?

— Non, les contrôles sont trop graves. Songez que les trois premières machines classées pour le championnat du monde sont minutieusement vérifiées avant chaque départ et que la benzine utilisée est analysée. Je ne puis admettre qu'on m'ait suspecté. En tant que champion du monde, je ne puis me permettre aucune erreur. Je ne savais pas que le fait de changer de marque d'essence pourrait me procurer de tels ennuis. Je ne suis lié par aucun contrat avec les fournisseurs d'essence. Les contrôles des temps réalisés sur les lignes droites lors de la course, et qui nous placent Robinson et moi-même en quatrième position, sont, me semble-t-il, une preuve irréfutable que rien n'a été maquillé dans ma benzine. C'est précisément dans les parcours droits que le maquillage aurait eu son plein effet. D'ailleurs, l'analyse de l'essence après la course a prouvé que l'indice d'octane était correct.

— ALLEZ-VOUS VRAIMENT ABANDONNER LA COMPÉTITION?
— J'ai encore quatre engagements en Angleterre jusqu'à la fin de l'année, engagements que je tiendrai. Ma première réaction fut, bien sûr, de tout abandonner. Mais avec le recul du temps, et après les encouragements nombreux de mes amis et supporters, je me pose la question: vaut-il la peine d'abandonner pour une pénalité sanctionnée par un règlement incompréhensible?

Nous pensons que Scheidegger, au contraire, doit repartir avec confiance et courage vers le troisième championnat du monde — ce qui sera assez difficile, car les concurrents allemands partent très fort — afin de prouver qu'il est un vrai sportif qui ne se laisse pas abattre par les coups du sort. Ce serait aussi une manière de prouver que ce dont on l'accuse est faux.

M. Paul Erisman, maire de Courtelary qui assistait à notre entretien avec Scheidegger, a apporté le point final à cette discussion:
— Pour qui connaît Scheidegger, que l'on appelle familièrement dans notre

LE GRAND FRITZ

« LE GRAND FRITZ », on s'étonne qu'il puisse se trouver des « sportifs » pouvant supposer un seul instant qu'il a maquillé son essence en vue de gagner coûte que coûte. Il n'a pas besoin de recourir à de tels procédés pour remporter une victoire. De plus, notre champion est trop honnête, trop bon, trop sportif pour se laisser aller à commettre un acte indélicat qui risquerait de compromettre sa réputation.

Nous souhaitons que Fritz Scheidegger n'abandonne pas la compétition et que, l'année prochaine, comme ce sera le cas vendredi, la population de Courtelary et du Vallon puisse fêter, comme il se doit, la troisième victoire de son champion du monde.

Ad. GUGGISBERG.



QU'EN PENSE-T-ON? — En compagnie de son avocat (au centre) et de son passager Robinson (à droite), Scheidegger prend connaissance des commentaires de la presse britannique spécialisée. (Téléphoto AP)

Une place au soleil pour les « sans grade »

Deuxième Ligue neuchâteloise Xamax II solide chef de file

Au terme de la deuxième journée, il ne reste plus que trois équipes ayant récolté le maximum de points. Même si Audax n'a joué qu'une seule fois pour l'instant.

Hauterive a mal commencé le championnat. Saint-Imier a modifié sa formation par rapport à l'an passé. Les Erguéliens, comptant sur le renfort de Girardin, ancien joueur d'Alle, ont laissé une bonne impression et leur succès est normal. Floria, qui jouait pour la première fois devant son public en deuxième Ligue, a contenté celui-ci. Pourtant, on pouvait

se montrer déçu lorsque Etoile ouvrit la marque au début de la seconde mi-temps. Toutefois, le hockeyeur Turler renversa le résultat en obtenant deux buts. Les hommes de Leschot s'apprentent à fournir une bonne saison. Le champion de la saison dernière a été sérieusement accroché à Fleurier où les gens du lieu devaient se réhabiliter. Cela n'alla pas tout seul pour les coéquipiers de Weissbrodt, puisque Boudry menait un moment par 2-0. Le résultat nul est logique. Xamax II n'apprécie pas tellement de rencontrer la réserve de La Chaux-de-Fonds. Il éprouve toujours de la peine à s'imposer. Cette fois, il est parvenu à gagner et il conserve la tête du classement. Il s'agira de tenir jusqu'au bout!

Le Locle II connaîtra des jours difficiles, car ses jeunes éléments ne jouis-

sent plus de l'effet de surprise. Colombier, il faut le souligner, a présenté un jeu agréable et sera encore un candidat valable pour la suite du championnat. Attendons la suite avant de se montrer trop catégorique.

E. R.

Le classement est le suivant:

Table with 5 columns: Matches, J, G, N, P, c, Pts. Lists teams like Xamax II, Colombier, Boudry, Audax, Floria, etc.

Pour mémoire

IIe LIGUE
Résultats: Saint-Imier - Hauterive 3-1; Floria - Etoile 3-1; Fleurier - Boudry 3-3; Xamax II - La Chaux-de-Fonds II 3-2; Le Locle II - Colombier 1-3. Programme de dimanche prochain: Saint-Imier - Fleurier; Floria - Xamax II; La Chaux-de-Fonds II - Etoile; Le Locle II - Boudry; Hauterive - Audax. Pour la coupe de Suisse: Colombier ira jouer à Boujean contre Boujean 34.

IIIe LIGUE
Résultats: Groupe I: Serrières - Le Parc IB 6-0; Espagnol - Comète 1-2; Auvernier - Cortaillood 3-2; L'Aréuse - Couvet 0-6; Corcelles-Buttes 4-0. Groupe II: Dombresson - Fontainemelon II 2-2; Saint-Blaise - Sonvilier 1-2; La Sagne - Superga 4-1; Les Geneveys-sur-Coffrane - Ticino 0-4; Xamax III - Le Parc IA 2-2. Programme de dimanche prochain: Groupe I: Buttes - Auvernier; Le Parc IB - Espagnol; Cortaillood - L'Aréuse; Comète - Corcelles. Groupe II: Dombresson - La Sagne; Sonvilier - Fontainemelon II; Ticino - Saint-Blaise; Xamax III - Les Geneveys-sur-Coffrane; Le Parc IA - Superga. Coupe de Suisse: Couvet - Yverdon.

Troisième Ligue neuchâteloise Couvet et Corcelles renversent tout

Dans le groupe I, un peloton de tête s'est formé, composé de Couvet, Corcelles et, surprise, de Comète. Ces trois formations en « C » ont gagné leurs deux premiers matches et pris une bonne option pour la suite du championnat.

Serrières a infligé une lourde défaite aux réserves du Parc fort mal parties cette année. Serrières paraît avoir une bonne équipe et fera certainement encore parler de lui. Comète a difficilement gagné aux Charmettes, contre les rapides Espagnols. Cependant, c'est un déplacement victorieux qu'il veut mieux avoir derrière soi. Surprise à Auvernier, où les « Perchettes » sont parvenues à se venger de leur sévère défaite de Couvet, sur le dos de Cortaillood qu'on attendait plus régulier. Ainsi les coéquipiers de Schlichtig repartent du bon pied. Couvet n'a pas tremblé dans son derby local. Les Covassons se préparent à recevoir Yverdon, dimanche, dans le Val-de-Travers, pour le premier tour principal de la coupe de Suisse. En verve actuellement, les attaquants covassons pourraient inquiéter le représentant de la première Ligue. Corcelles a encore réalisé un résultat sec. Buttes n'était pas de taille à mettre le bâton dans les roues des hommes de Schweizer, qui « tournent » à plein rendement.

Dans le groupe II, Ticino continue de bousculer ses adversaires. Les Tessinois affichent d'emblée leurs intentions de ne pas moisir en troisième Ligue. Nous ne serions pas surpris qu'ils parviennent à décrocher le titre de champion. A moins que Le Parc IA ne se réveille enfin. Un des brillants chefs de file de la saison dernière (Le Parc) peine en queue de classement! Une surprise, en somme.

Dombresson a enlevé le derby du Val-de-Ruz en mettant au chaud deux points précieux. Saint-Blaise déçoit, lui aussi, en s'inclinant dans ses terres face à Sonvilier, qui totalise le maximum de points. Va-t-on voir les gens du Vallon de Saint-Imier rester un concurrent valable pour Ticino? La Sagne a confirmé qu'il était difficile de le battre dans sa vallée et Superga, qui avait pourtant débuté victorieusement, en a fait l'expérience. Les Geneveys-sur-Coffrane entament la compétition de cette année comme l'an dernier. Il vaudrait mieux ne pas attendre le deuxième tour pour entreprendre un redressement. Avec un terrain tout neuf, il doit être possible d'améliorer le rendement.

We

CLASSEMENTS GROUPE I. Table with 5 columns: Matches, J, G, N, P, c, Pts. Lists teams like Couvet, Corcelles, Comète, Serrières, etc.

CLASSEMENTS GROUPE II. Table with 5 columns: Matches, J, G, N, P, c, Pts. Lists teams like Ticino, Sonvilier, La Sagne, Fontainemelon II, etc.

TOURNOI DES ÉCOLIERS Horaire de demain

Le tournoi des écoliers de Neuchâtel va reprendre demain après-midi. Une modification est intervenue dans la composition du groupe A en raison du forfait de Manchester (Cormier) dont les membres ont le catéchisme le mercredi après-midi. Santos, classé 5me au terme du premier tour, remplacera Manchester.

Voici l'horaire de la première journée du second tour:
A SERRIÈRES: 14 h: Benfica-Anderlecht; 15 h 15: La Chaux-de-Fonds-Fulham.
AUX CHARMETTES: 14 h: Real-Madrid-Servette; 15 h 15: Sion-Dynamo.

FOOTBALL ACTUALITÉS

Sept équipes de première division ont été éliminées au cours du premier tour de la coupe d'Italie: Cagliari, Brescia, Atalanta, Mantoue, Spal, Venise et Rome. Voici les résultats:
Arezzo - Cagliari 1-0; Catanzaro - Foggia 1-3; Lazio - Catane 1-0; Livourne - Lanerossi 0-0 (Lanerossi vainqueur par tirage au sort); Modène - Spal Ferrara 1-1 (Modène vainqueur par tirage au sort); Novare - Lecco 1-4; Padoue - Venise 2-1 ap. prol.; Palerme - Rome 2-2 (Palerme vainqueur par tirage au sort); Pise - Milan 0-3; Reggina - Mantoue 1-0 ap. prol.; Reggina - Messina 0-1 ap. prol.; Salernita - Potenza 1-0 ap. prol.; Sampdoria - Gênes 1-0; Savone - Juventus 0-1 ap. prol.; Varese - Atalanta 4-1; Véronne - Brescia 1-0. Le match Alessandria - Turin reste à jouer.

Maculature

soignée au bureau du journal qui la vend au meilleur prix

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

1 ou 2 mécaniciens

pour entretien de jeeps, tracteurs et parc de machines. Connaissances de la soudure électrique et auto-gène, si possible.

Travail indépendant.

Nous désirons collaborer avec des personnes de bon caractère.

Adresser les offres, avec prétentions de salaire et références, à

M. E. Büttikofer, culture de champignons Santana, Sapin 3, 2114 Fleurier.

URGENT

On cherche

cuisiniers

et, pour la Fête des Vendanges,

des extras

sommeliers (ères)

garçons et filles

d'office

S'adresser à l'hôtel City.
Tél. 5 54 12.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

tôliers et peintres sur autos

capables.

Bon salaire. Semaine de 5 jours. Ateliers modernes.

CARROSSERIE PAUL SCHOELLY,
2068 Hauterive - Neuchâtel.
Tél. (038) 5 93 33.

Importante fabrique d'horlogerie du Jura bernois CHERCHE

une employée de bureau

pour son département «cadrons». Préférence sera donnée à personne consciencieuse, ayant du plaisir à travailler avec ordre. Candidate sans connaissance de la branche sera mise au courant. Faire offres écrites sous chiffres 10029 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

SERVEUSE

capable ainsi qu'une

VENDEUSE

sont recherchées pour entrée immédiate ou date à convenir. Semaine de 5 ½ jours.

Faire offres ou se présenter à la confiserie Vautravers, place Pury, tél. 5 17 70.



SOCIÉTÉS DES FABRIQUES
DE SPIRAUX RÉUNIES
BUREAU CENTRAL

125, rue du Progrès
La Chaux-de-Fonds

cherche, pour entrée le 1er octobre 1966 ou date à convenir,

TÉLÉPHONISTE- SECRÉTAIRE

au courant de tous les travaux de bureau. La personne choisie devra posséder une certaine expérience dans les relations avec la clientèle.

Connaissance de la sténodactylographie indispensable, celle de l'allemand souhaitable.

Les personnes de caractère agréable, désirant participer au travail d'équipe de collaborateurs dynamiques, sont priées de faire leurs offres manuscrites, accompagnées des pièces d'usage, à la direction.

Caisse de retraite, semaine de cinq jours.

Grand Georges Bar

cherche pour tout
de suite ou date à
convenir

filles

ou garçon
de buffet
et sommeliers

suisse. Tél. 5 94 55.

Nous cherchons pour notre

SERVICE EXTERNE

collaborateurs aimant le contact avec la clientèle, possédant une solide instruction, de l'entregent et de réelles aptitudes pour la vente. Ces collaborateurs auront un rôle essentiel à jouer dans le cadre de l'agence générale et seront particulièrement chargés, par un contact personnel, du développement des relations tant avec nos assurés qu'avec de nouveaux milieux. Les personnes ne connaissant pas l'assurance seront instruites par nos soins. Nous offrons une situation stable apportant une grande liberté d'action, une rémunération élevée en rapport avec les capacités, et de larges prestations sociales.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre de service ou demander un premier entretien à M. John Matthys, agent général de la Mutuelle Vaudoise Accidents et Vaudoise Vie, rue du Musée 5, 2000 Neuchâtel.

MIGROS

cherche

pour son Marché des PORTES-ROUGES, à
Neuchâtel

surveillant (e)

Occupation à la demi-journée.

S'adresser au gérant du Marché, avenue des Portes-Rouges 46, durant les heures d'ouverture du magasin (tél. 5 67 65).



Pour que votre Kadett soit là avant l'hiver,
commandez-la maintenant!

C'est en hiver qu'une voiture montre ce qu'elle a dans le coffre, ou plutôt dans le moteur! Prenez la Kadett: mettez le contact, et tout de suite les 55 CV de son moteur piaffent d'impatience (parce que son installation électrique est à la hauteur: 12 volts).

Le chauffage est assez puissant pour réchauffer non seulement le conducteur et son voisin, mais aussi les 3 passagers installés confortablement à l'arrière.

En été, la suspension et la direction précise assurent le plaisir de conduire. En hiver, elles garantissent la sécurité de route.

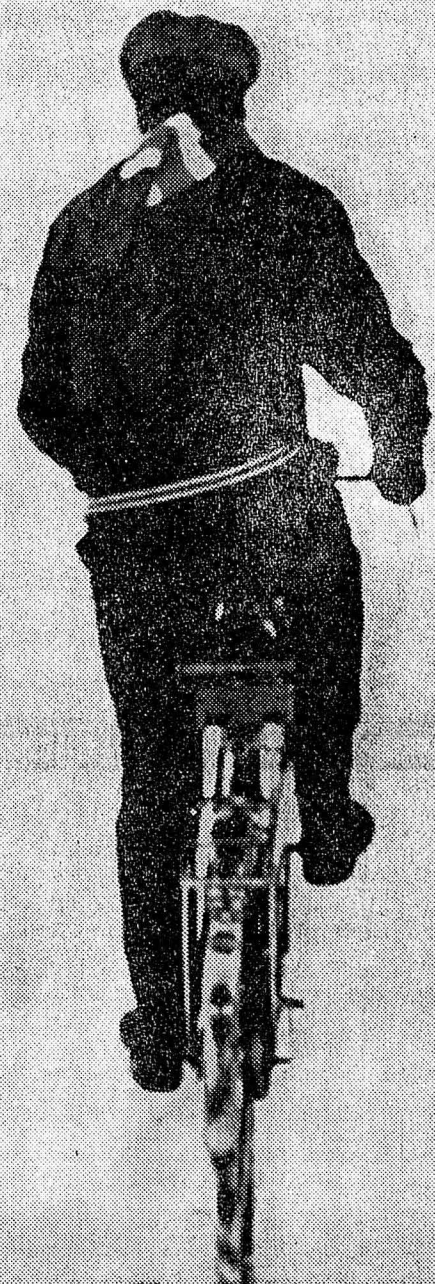
C'est bien parce que la Kadett est si sûre, même par des températures sibériennes, que nombre de personnes l'achètent déjà en hiver.

Si vous ne tenez pas à être dépassé par l'hiver, par les événements et par une Kadett, commandez-la maintenant. En raison de l'afflux des commandes, quelques semaines sont nécessaires pour la livraison. Aujourd'hui, vous avez le choix entre 7 modèles:

Kadett 2 ou 4 portes, Kadett Car AVan (toutes avec moteur S de 60 CV), Kadett L, 2 ou 4 portes, Kadett Car AVan L, Kadett Coupé Sport (toutes avec moteur S de 60 CV, freins à disque à l'avant). Vous pouvez obtenir une Kadett pour fr. 6995.- (prix indicatif), facilités de paiement.

Opel, la voiture de confiance - Un produit de la General Motors

Opel **Kadett** GM



Nous engageons tout de suite

mécaniciens-outilleurs mécaniciens de précision

Ouvriers étrangers qualifiés acceptés. Places stables, intéressantes et bien rémunérées. Semaine de 5 jours. Faire offres ou se présenter: FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS S.A., 37, rue des Chansons, 2034 PESEUX (NE). Tél. 8 27 66.

Nous cherchons pour notre équipe

TRAVERSÉES-HAUTES TENSIONS

ingénieur-électricien

pour la calcul de bornes à condensateurs, ainsi que pour l'élaboration de devis pour les clients. Langues étrangères désirées.

Nous offrons une activité très indépendante, mais avec beaucoup de responsabilités.

Les intéressés sont priés d'écrire sous références 206 ou de se mettre en rapport par téléphone avec notre service du personnel.

Téléphone: (051) 62 52 00 - Badenerstrasse 780
MICAFIL S.A. 8048 ZURICH.

Gillette (Switzerland) Limited cherche, pour son nouveau département de contrôle et d'inspection de tous les produits Gillette fabriqués en Europe,

DEUX FEMMES

qui désirent une place intéressante, stable et d'avenir, bien rémunérée, Caisse de retraite, réfectoire, semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites à Gillette (Switzerland) Limited, 14 Gouttes-d'Or, Monruz, Neuchâtel.

Importante industrie de la région de Bâle cherche une jeune

employée de commerce

pour la correspondance française. Connaissance de l'allemand pas absolument nécessaire, mais possibilité de l'apprendre. Chambre meublée à disposition.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, à Publicitas S.A., 4001 Bâle, sous chiffres Z 83436 Q.

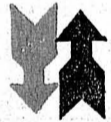
jouez **Twenty** Quiz

Aux Etats-Unis, patrie d'origine des cigarettes «American blend», le QUIZ est un jeu qui connaît une grande vogue dans les quotidiens, à la TV et à la radio. Le jeu TWENTY-QUIZ vous fera mieux connaître les U.S.A. tout en vous amusant. Répondez à nos questions insolites sur les U.S.A. d'hier et d'aujourd'hui. Les documents publiés et les réponses sont rigoureusement authentiques, tout comme TWENTY, la cigarette d'une élite, est une authentique «American blend».

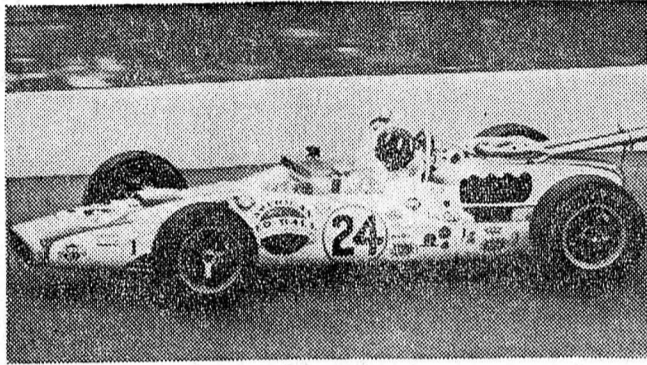


74, est-ce le nombre d'étages du plus célèbre building du monde?

Non, mais 74 ascenseurs desservent l'Empire State Building, qui a 102 étages. Quant à la recette annuelle payée par les touristes pour contempler Manhattan de la plate-forme d'observation, elle est de 2 millions de dollars.

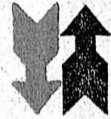


Fr. 1.20, c'est le prix de TWENTY, une authentique «American blend».

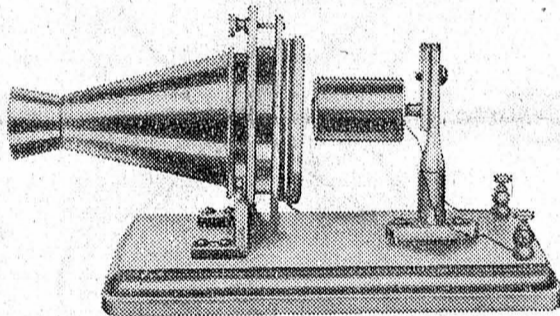


Indianapolis 1966. De qui est ce geste de victoire?

De Graham Hill, qui remporta la plus rapide course du monde à la moyenne fantastique de 232,2 km/h. Il établit ainsi le nouveau record de l'épreuve en réalisant la plus grande vitesse sur un tour avec 266,9 km/h de moyenne.

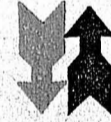


La victoire se goûte mieux encore avec une TWENTY.



Cet appareil est-il la première maquette de la NASA pour l'opération de rendez-vous spatial dans le programme Gemini?

Non, il s'agit du récepteur du premier téléphone Bell, breveté aux U.S.A. en 1876.

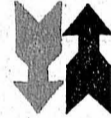


Offrir une TWENTY, c'est aussi un moyen d'établir une communication.



Cet étrange personnage sort-il d'un film de Tintin? Est-ce le professeur Tournesol?

Non, il s'agit de John Holland, constructeur du premier sous-marin accepté par la U.S. Navy. Il émerge ici du kiosque du Holland après sa première plongée en 1900.



Arrêtez-vous au prochain kiosque et demandez TWENTY.

fumez **Twenty**

La nouvelle cigarette TWENTY Filter vous offre la somme de toutes les qualités qu'exige l'authentique fumeur «American blend».

Signalement de la nouvelle cigarette TWENTY

Tabac: real American blend
 Prix: advantageous Fr. 1.20
 Goût: a perfect pleasure
 Filtre: high efficiency
 Paquet: modern American look

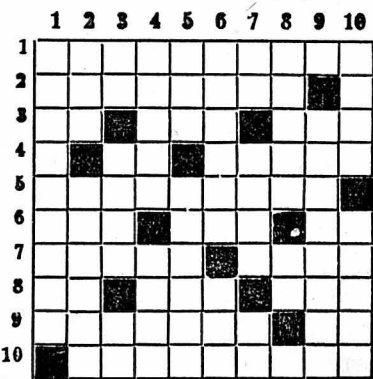
TWENTY a new filter cigarette — American blended for you

Fr. 1.20



MOTS CROISÉS

Problème No 973



VERTICALEMENT

- Premier rudiment d'un être.
- Une place pour les meubles. — Unia.
- Symbole. — Croquer le marmot ne l'impatient pas. — Deux points.
- Instrument de chirurgie. — Des voisins peuvent le faire condamner.
- Long fleuve. — Grand fleuve de l'Afrique australe.
- Coupe une pierre stratifiée dans le sens des couches. — Allié.
- Unité de charge. — Sa moitié l'a quitté. Titre abrégé.
- Rivière de France. — Fleuve.
- Qui a tout perdu au jeu.
- Dieu gaulois. — Ils mettent en appétit.

Solution du No 972

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | R | E | P | U | T | A | T | I | O | N |
| 2 | A | S | S | A | V | A | N | T | E | |
| 3 | C | O | R | T | E | D | O | T | | |
| 4 | O | P | A | L | E | M | U | R | S | |
| 5 | N | E | P | E | F | I | E | R | S | |
| 6 | T | E | G | A | L | E | H | E | | |
| 7 | A | P | E | T | A | L | I | E | R | |
| 8 | R | E | A | R | I | L | E | T | | |
| 9 | U | L | C | E | R | E | U | S | E | |
| 10 | C | R | E | U | S | E | T | S | | |

HORIZONTALEMENT

- Popularisés par la tradition.
- Se dit de jeux de voltige acrobatique.
- Qui n'a aucune tenue. — Rivière d'Alsace. — Le plus fort en voix.
- Rapporteur. — Dans les fumées de l'alcool.
- Recouvertes d'un métal fin.
- Le milieu du bar. — Ille française. — Possessif.
- Dressa. — Elle fait sortir le loup du bois.
- Pour une multiple exclusive. — Sigle d'un vaste Etat. — Salut romain.
- Tension douloureuse d'un sphincter. — Symbole.
- Dispersés.

HOROSCOPE

MARDI 6 SEPTEMBRE 1966

BÉLIER

Santé: Tendance à la déminéralisation. **Amour:** Rapprochement sensible. **Affaires:** Ne laissez passer aucun détail.

TAUREAU

Santé: Soignez votre chevelure. **Amour:** Il faudra monter votre attachement. **Affaires:** Ne vous attardez pas sur des méthodes dépassées.

GÉMEAUX

Santé: Redoutez vos mouvements d'humeur. **Amour:** Maîtrisez vos mouvements d'humeur. **Affaires:** Vous serez sollicité de plusieurs côtés.

CANCER

Santé: Éliminez vos toxines. **Amour:** Le moment est bien choisi. **Affaires:** Ne dépassez pas vos possibilités présentes.

LION

Santé: Décontractez-vous. **Amour:** Ne relâchez pas vos sentiments. **Affaires:** Il faut rechercher le meilleur équilibre.

VIERGE

Santé: Surveillez votre alimentation. **Amour:** Évitez de manœuvrer avec brusquerie. **Affaires:** De grandes surprises peuvent se produire.

BALANCE

Santé: Soins esthétiques efficaces. **Amour:** Vous aurez tendance à oublier les choses graves. **Affaires:** La décision sera délicate à prendre.

SCORPION

Santé: Évitez les excès. **Amour:** Tournez le dos aux sollicitations. **Affaires:** Bonne reprise dans vos entreprises.

SAGITTAIRE

Santé: Attention aux dangers cachés. **Amour:** Limitez vos exigences. **Affaires:** Comptez plutôt sur vous-même.

CAPRICORNE

Santé: Faites des exercices. **Amour:** Des satisfactions peuvent se présenter. **Affaires:** Succès dans les travaux en collaboration.

VERSEAU

Santé: Certains traitements vous favorisent. **Amour:** Vos sentiments seront les bienvenus. **Affaires:** Ne reculez point devant des procédés neufs.

POISSONS

Santé: Prenez garde aux refroidissements. **Amour:** Ne cédez pas aux pressions. **Affaires:** On cherchera à vous retarder.

O TV RADIO TV R

Mardi 6 septembre

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, bonheur à domicile. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, Studio de Zurich. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi 12.35, bon anniversaire. 12.45, informations. 12.55, Les Chevaliers du silence. 13.05, mardi les gars. 13.15, musique sans paroles. 14 h, miroir-flash. 14.05, l'art et la femme. 14.30, carrousel d'été. 15 h, miroir-flash. 15.05, concert chez soi. 16 h, miroir-flash. 16.05, Le Passage disputé. 17 h, miroir-flash. 17.05, Paris sur Seine. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 19.10, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, sérénade à trois inconnus. 19.55, bonsoir les enfants. 20 h, magazine 66. 20.30, Le Prince charmant, pièce de Tristan Bernard. 22 h, des cordes et des couleurs. 22.30, informations. 22.35, petite sérénade. 23 h, la tribune internationale des journalistes. 23.25, miroir-derrière. 23.30, hymne national.

Second programme

18 h, jeunesse-club. 18.30, perspectives. 19 h, per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25, musique pour la Suisse. 20 h, vingt-

quatre heures de la vie du monde. 20.20, Les Chevaliers du silence. 20.30, en attendant le concert. 20.35, Septembre musical de Montreux 1966: L'Orchestre de la Philharmonie de Prague. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 9 h, 10 h, 11 h, 15 h, 16 h, 23.15, informations. 6.20, bonne humeur en musique. 7.10, concert. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, concert symphonique. 9.05, le savez-vous? 10.05, musique anglaise. 11.05, motets de Josquin des Prés et O. di Lasso. 11.30, quatuor de cithares Kosa. 12 h, émission pour la campagne. 12.30, informations. 12.40, commentaires, nos compliments, musique récréative. 13 h, échos de la Fête fédérale de musique d'Aarau. 13.30, trio G. Gustin. 14 h, magazine féminin. 14.30, solistes. 15.05, Jules César, opéra, extrait Haendel. 16.05, lecture. 17.30, thé dansant. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, ondes légères. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, Festival de Lucerne. 21.45, Orchestre de la Suisse romande en Amérique. 22.15, informations, commentaires. 22.25, le Dutch Swing College a 20 ans.

Télévision

Suisse romande

19 h, bulletin de nouvelles. 19.05, le magazine d'Agatha. 19.55, publicité. 20 h, téléjournal. 20.15, publicité. 20.20, carrousel. 20.35, Un homme à vendre, film de la série Hong-kong. 21.25, cinéma-vif. 22.10, téléforum, après un été routier tragique. 22.40, téléjournal.

Suisse allemande

9.15, télévision scolaire. 19 h, informations. 19.05, l'antenne. 19.25, maman a raison.

Notre sélection quotidienne

- EDMÉE (FRANCE, 20 h 45): Drame paysan qui fait sourire.
- CINÉMA - VIF (Suisse, 21 h 25): Encore un cinéaste français, Alain Resnais.
- TÉLÉFORUM (Suisse, 22 h 10): Roland Bahy s'attaque à la route tragique. J.-C. L.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Rex: 20 h 30, Charade. Studio: 20 h 30, Doubles masques et agents doubles. Bio: 20 h 30, Zorba le Grec. Apollo: 15 h et 20 h 30, Les Quatre Fils de Katie Elder. Palace: 20 h 30, La Dernière Bagarre. Arcades: 20 h 30, Les Fêtes galantes. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): Bl. Cart, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMAS. — Casino (Fleurier), 20 h 30: 60 minutes contre la mort.

Colisée (Couvvet), 20 h 30: La Septième Aube.

EXPOSITION. — Feuillet, salle du Stand: Peintres du dimanche, de 20 h à 22 heures.

Pharmacie de service. — Schelling (Fleurier). Pharmacie médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 15: Le Narcisse jaune intrigue Scotland Yard.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — Royal, 20 h 30: Destré le shériff.

INCROYABLE MAIS VRAI!

Des transports rapides par mer rivaliseraient à la fois avec les bateaux classiques et avec les avions

Le Département du commerce du gouvernement des Etats-Unis étudie actuellement le projet de construction de navires de transport rapides qui rempliraient une fonction intermédiaire entre les cargos classiques et les avions. Jaugeant 5000 tonnes, de tels navires pourraient circuler sur les océans à la vitesse de 100 nœuds. Ils transporteraient des marchandises dans des conteneurs standards. Ce type de navire pourrait être prêt dans trois à cinq ans. Le programme de construction va être entrepris prochainement aux Etats-Unis.

L'influence du trafic routier sur les lésions du cou et de la nuque

L'extrémité supérieure de la colonne vertébrale (cou et nuque) constitue une partie du corps particulièrement vulnérable dans les accidents de la route. Les statistiques de l'hôpital parisien de la Salpêtrière à Paris, qui viennent d'être étudiées et commentées par les médecins français Ghislain Lavarde, R. Vigouroux, M. Choux et C. Baurand, sont très significatives. Parmi quarante blessés dans les accidents de la route ayant subi une radiographie, 15 montraient une fracture des vertèbres, 6 avaient une luxation de la colonne vertébrale, 19 ne présentaient aucune lésion apparente mais ont manifesté ensuite des symptômes de paralysie. En tout, 5 blessés sont décédés par suite de lésions de la moëlle épinière ou de la base du cerveau. Les mouvements forcés de la tête au cours d'un accident provoquent soit des extensions du cou vers l'avant ou vers l'arrière, soit des compressions. Les lésions qui en résultent ne sont pas toujours réparables et produisent leurs effets à retardement. De plus, le mécanisme de ces lésions reste malheureusement encore relativement inconnu, ce qui complique le traitement approprié.

SUITE LE PROCÈS BEN BARKA

D'autres personnages, et non des moindres, étaient absents. Sept d'entre eux seront jugés par contumace: le général Mohammed Oufkir, ministre de l'Intérieur marocain; M. Larbi Choukri, 28 ans, chef des services spéciaux marocains; Ahmed Dlimi, directeur adjoint à la Sûreté marocaine, ainsi que quatre trangers qui ont participé directement à l'enlèvement du leader de l'opposition marocaine: Georges Boucheseiche, Pierre Dubail, Julien le Ny et Jean Palisse. Tous, à l'exception de Leroy-Finville, qui n'est accusé que de non-déclaration de crime, risquent la réclusion criminelle à perpétuité.

200 témoins

Il faisait chaud et lourd lorsque, à 14 h 15, le président Jean Perez ouvrit l'audience. Nombreux sont ceux qui doutent que ce procès permette de faire toute la lumière sur l'affaire, tant les réticences et les pressions extérieures entourent les personnages du drame.

Deux cents témoins, dont quarante-huit pour l'accusation, seront appelés du vendredi 9 au jeudi 22 septembre. Nombreux sont ceux qui ne viendront pas. Ils appartiennent pour la plupart à la haute administration marocaine ou au petit peuple chérifien qui, pour des raisons les plus diverses, ne pourront faire le voyage en France.

« Attendez votre tour »

Me Pierre Stibbe a ouvert, le premier, le feu en intervenant au nom de Mme Ben Barka, femme du disparu, qui lui a confié la défense de ses intérêts. Il a dénoncé l'insuffisance, les lacunes et les grandes anomalies de l'instruction, ainsi que les brimades du gouvernement marocain, ce qui lui a valu une mise au point du président: « Vous plaidez quand votre tour sera venu ».

La femme de Ben Barka n'était pas présente car elle n'a pu obtenir la prorogation de la validité de son passeport pour assister au procès.

Collision entre l'express Paris-Briançon et un camion

Cinq morts et neuf blessés

VALENCE (AP). — Cinq tués, neuf blessés, parmi lesquels neuf permissionnaires qui avaient pris le train à Lyon pour rejoindre leurs unités, tel est le bilan de l'accident survenu au Paris-Briançon à 3 h 05 hier matin à Andancette (Drôme) après qu'il eut pulvérisé un camion sur un passage à niveau resté ouvert.

Ce bilan est été beaucoup plus lourd sans la présence d'esprit du conducteur d'un train de messageries, venant peu après en sens inverse, qui parvint à éviter une collision brutale avec les wagons déraillés du train de voyageurs. La motrice avait plongé dans le lit d'un cours d'eau, le Bancel.

André Mouty, qui assurait la garde de nuit au passage à niveau, proche de la gare d'Andancette, avait levé ses barrières pour laisser passer un camion. Il oublia de les abaisser et le passage était grand ouvert quand, quelques minutes après 3 h

un second camion s'y engagea au moment précis où le Paris-Briançon arrivait à 120 kmh.

10 MÈTRES PLUS BAS

Le train écrasa le camion et sa motrice, déséquilibrée à la suite de l'impact, mais fort heureusement libérée de son attelage, poursuivit sa course folle sur près de 200 m avant de franchir le parapet d'un pont et de s'écraser 10 m plus bas.

Quant aux wagons qui formaient la moitié avant du convoi, ils déraillèrent pour la plupart.

Il fallut quelque temps pour dégager certaines des victimes de l'amas de ferraille. Les deux premières furent vite trouvées: le conducteur du camion, appartenant à une entreprise de Marseille, Juan Peinado, père de cinq enfants, demeurant au Pèage-de-Roussillon, et un autre chauffeur de la même entreprise, Georges Maure, 26 ans, d'Andance.

PRIS EN SANDWICH

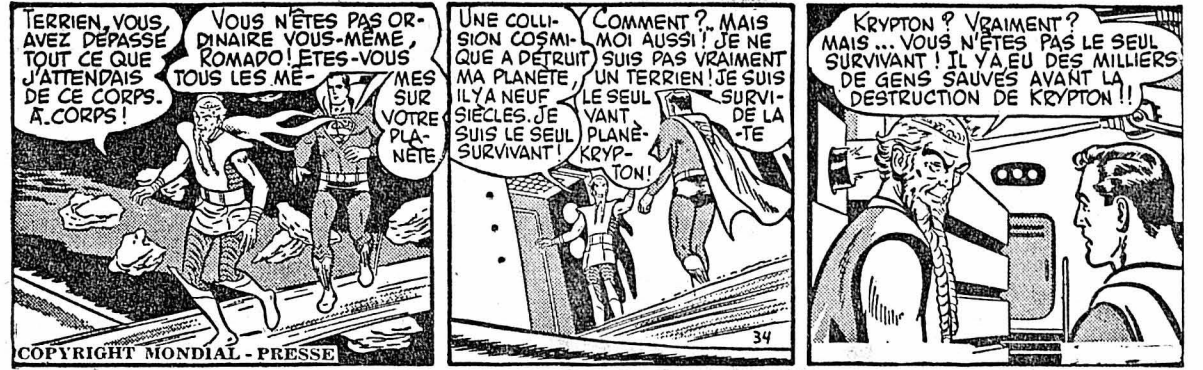
Les scènes dramatiques devaient se produire dans la voiture 7 qui, au moment où le rame privée de sa motrice, s'immobilisa enfin, avait été prise en sandwich entre deux autres. Dans le soufflet et dans le couloir des toilettes se trouvaient de nombreux militaires. On devait y trouver trois morts et deux blessés, dont un jeune marin de Vienne, Christian Petit, de la base aéronavale de Nîmes qui ne put être dégagé qu'au bout de quatre heures.

Au début de la matinée, le parquet de Valence est descendu sur les lieux et, une heure plus tard, les gendarmes emmenaient le garde-barrière au Palais de justice de Valence.

Après avoir été entendu par le juge d'instruction, il a été placé sous mandat de dépôt et inculpé d'homicide involontaire et de blessures involontaires sur les chemins de fer.

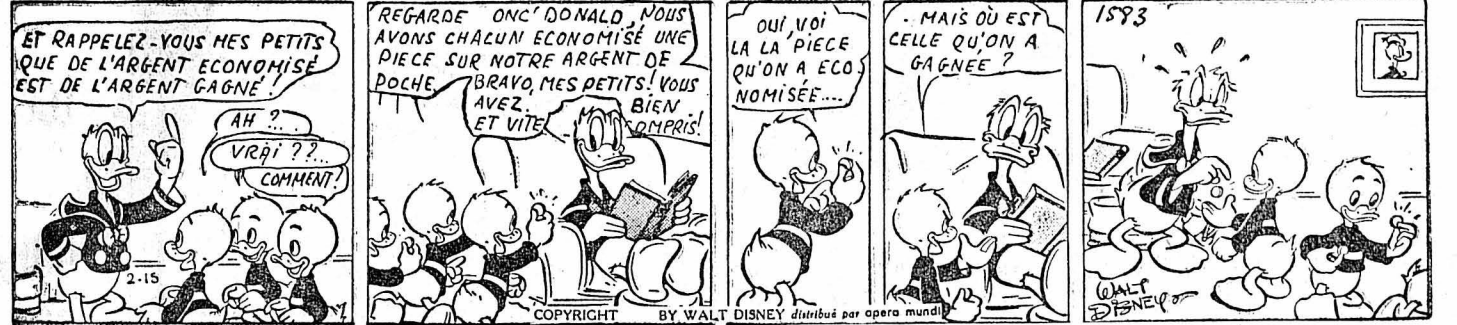
Les responsables de la SNCF estiment que la ligne ne pourra être rouverte au trafic normal entre Lyon et Valence avant 48 h.

SUPERMAN

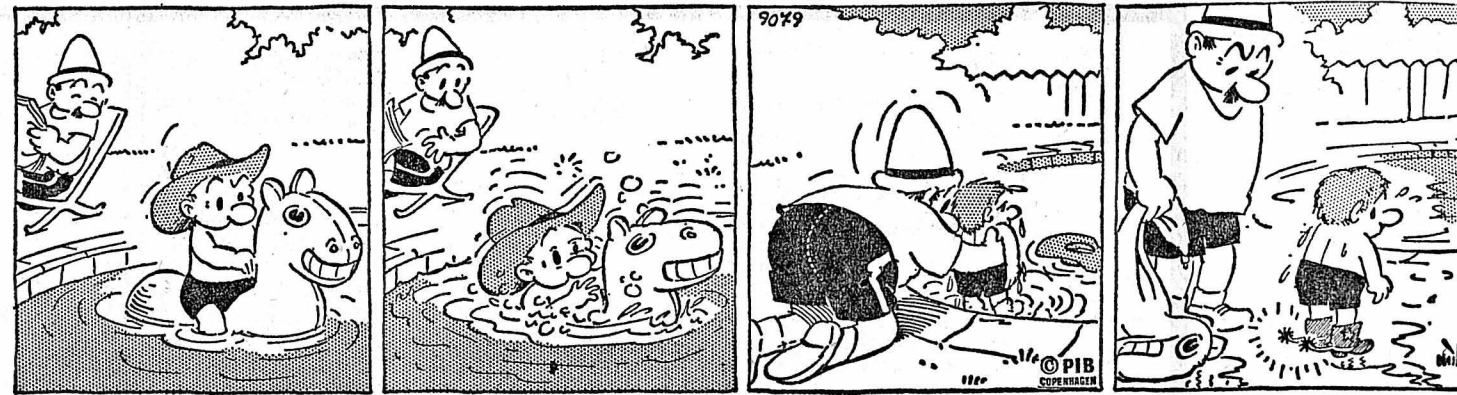


© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

DONALD DUCK



FERDINAND



Copyright by P.O. Box, Copenhagen

M. Jean Lecanuet candidat aux élections législatives à Annemasse ?

(sp) A Annemasse — la cité frontalière si proche de cœur de Genève — on assure que M. Jean Lecanuet se présentera aux prochaines élections législatives dans la troisième circonscription de la Haute-Savoie, qui concerne précisément Annemasse, Bonneville et Cluses, la Roche-sur-Foron et Sallanches.

MM. Pompidou et Frey ne se présenteront pas

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

La Cour a décidé de commettre Me Jaquet pour la défense des deux policiers, en attendant le rétablissement de Me Floriot, qu'elle espère prompt.

Cette perspective est également évoquée dans certains milieux parisiens, encore qu'officiellement il n'y ait rien de fait. Il s'agit de remplacer le député M.R.P. Joseph Philippe, qui s'est tué au début de l'année au volant de sa voiture, et que son suppléant, M. Roch-Meynier, a remplacé au Palais-Bourbon.

M. Maurice Herzog, l'ancien de l'Annepurna, ayant décidé de se présenter contre lui sur une liste gouvernementale, on craint que le nouveau député, qui est pourtant bien décidé à conserver son siège, ne fasse pas le poids (sic) en face de la personnalité populaire de l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux sports.

Une candidature Jean Lecanuet est donc envisagée.

R. T.

SUISSE ALÉMANIQUE

Les voleurs de bijoux devant la justice zuricoise

Leur butin: plus de 3 millions de francs

ZURICH (ATS). — La cour suprême du canton de Zurich juge deux Italiens, Ambrogio Brambilla, âgé de 39 ans, et Enzo Franzoni, 42 ans, inculpés d'avoir commis des vols de bijoux appartenant à de précieuses collections, représentant une valeur globale de plus de trois millions de francs. Un des complices de ces individus faisant partie de bandes organisées a été arrêté à Milan. Il s'agit de Giovanni Santoso, mais il conteste les vols que, selon l'accusation, il aurait commis avec Franzoni.

La police avait remarqué de l'automne 1964 à juillet 1965 une recrudescence de vols de bijoux accomplis dans des voitures en stationnement et appartenant à des représentants en bijoux. Ceux-ci doivent souvent présenter des collections de très grand prix. La surveillance de la police se fit plus sévère et c'est ainsi que nos deux Italiens furent un beau jour pincés.

L'enquête a établi que Brambilla était spécialisé dans l'effraction de voitures et Franzoni était un spécialiste en bijoux, ayant lui-même un commerce de ce genre à Milan. Il s'agit bien entendu, de ré-

cidivistes. Ils ont fait des aveux partiels et portaient sur eux des bijoux volés.

La cour a rendu son jugement: Enzo Franzoni est condamné à 5 ans et demi de réclusion et Ambrogio Brambilla à 4 ans de réclusion.

La Cour a tenu compte, dans son jugement, de la jeunesse malheureuse des deux accusés.

GENÈVE

La démocratisation des études

La commission du Grand conseil chargée d'examiner l'initiative populaire concernant la démocratisation des études, initiative déposée en 1961 à la chancellerie du canton de Genève, a mis au point un projet de loi.

Aux termes de ce projet, les études seraient gratuites pour les élèves et les étudiants genevois et confédérés dont les parents sont domiciliés dans le canton de Genève et pour les élèves et étudiants étrangers dont les parents sont domiciliés dans le canton et dont le pays d'origine accorde la réciprocité aux élèves et aux étudiants genevois.

Des allocations d'études de 125, 200 et 300 fr. par mois seraient versées aux parents pour lesquels l'élève ou l'étudiant constitue une charge de famille.

Le conseiller fédéral Paul Chaudet chef du département militaire fédéral, accompagné du colonel commandant de corps, chef d'état-major Gygli, est parti pour Londres pour assister à la présentation aéronautique de Farnborough.

La Chambre de commerce suisse en Autriche a organisé pour la troisième fois cette année un pavillon spécial à la foire internationale de Wels, en Haute-Autriche.

Lundi matin, peu avant 10 heures, une camionnette circulant à Niederglatt (Zurich), quand, soudain, à la hauteur d'un poste de police, une fillette de 7 ans, la petite Maya Hallauer, sauta du trottoir sur la chaussée et fut happée par le véhicule. La malheureuse enfant a succombé sur le coup.

Avez-vous besoin d'argent?

Des difficultés financières vous empêchent de vous concentrer sur votre travail. Vous avez la tête lourde de soucis. Il vaut mieux aller chercher de l'argent auprès de sa banque de confiance, en attendant que la situation soit améliorée. Nous vous consentons des prêts

prêts

discrets de 500 à 10 000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompt réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner + Cie S.A.

8021 Zurich Löwenstrasse 29 Tél. 051 / 23 03 30

Envoyez-moi les documents concernant un prêt

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No postal et localité _____ IV 401

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ

NETTOYAGES

logements - bâtiments - vitres
Marcel Clottu
Gorges 4 - NEUCHÂTEL
5 29 04

MOTOS VÉLOS

Pour l'entretien de vos vélos, vélocycles, motos. Vente - Achat - Réparations.
G. CORDEY
Eluse 47-49 - Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Cq-d'Inde 3 Tél. 5 66 86

Ch. Annen - Neuchâtel

Bureau: Saint-Nicolas 1 Tél. 5 21 01
GYPSERIE Travaux soignés
PEINTURE Davis
Transformations sur demande
et réparations Prix raisonnables

Radio Télévision

Télévision ou radio L. POMEY
Radio-Melody
et ses techniciens sont à votre service
Neuchâtel-Flandres 2 Tél. 5 27 22
Se rend régulièrement dans votre région

BLANCHISSERIE LORY

SAINT-BLAISE
Travail soigné
Tél. (038) 3 18 83

Pour la saison intermédiaire

APPAREILS DE CHAUFFAGE

économiques, rapides, pratiques. Fonctionnement impeccable, sans odeur, au gaz butane ou au gaz de pétrole. Se placent partout, sans cheminée, sans installation.

DÉMONSTRATIONS PERMANENTES

dans nos magasins, chaque jour de 8 à 18 heures. Entrée libre.

Quincaillerie de la Côte PESEUX

Place de parage en face des magasins.

Une affaire

1 divan-lit, 90 x 190 cm, 1 protège-matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 duvet léger et chaud, 1 couverture laine 150 x 210 cm, 1 oreiller, 2 draps coton extra.
Les 8 pièces Fr. 225.—



1020 Renens-Croisée
Tél. (021) 34 36 43

DEMANDES À ACHETER

LIVRES

Nous achetons aux meilleures conditions: bibliothèques entières, beaux livres en tout genre, anciens et modernes, collections reliées d'auteurs classiques et actuels, lots de livres, etc.
Offres sans engagement, paiement comptant.
LIBRAIRIE GONIN, Grand-Pont 2, Lausanne. Tél. (021) 22 64 76.

OFFRES D'EMPLOIS

ouvrière

pour travaux d'atelier faciles; étrangère acceptée.
Fabrique HUGUENIN-SANDOZ
Plan 3 - Tél. 5 24 75.

ouvriers suisses

pour différents travaux d'atelier.
Se présenter, ou téléphoner au 5 27 77.

Maison de trousseaux à Neuchâtel cherche

VENDEUSE

connaissant éventuellement la branche. Entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres sous chiffres EM 5536 au bureau du journal.

FÊTE DES VENDANGES

1er et 2 octobre 1966 on cherche:

sommelières sommeliers cuisinier

S'adresser: hôtel du Marché, tél. (038) 5 30 31.

Nous cherchons des

extra

pour samedi 1er et dimanche 2 octobre, Fête des vendanges.
S'adresser au bureau de l'hôtel-restaurant des Beaux-Arts, Neuchâtel. Tél. 4 01 51.

HAEFLIGER & KAESER S.A., Neuchâtel

cherche pour son service de comptabilité

un (e) employé (e)

Ce poste conviendrait à personne rapide, précise, aimant les chiffres et désireuse de travailler en particulier sur machine comptable. Débutant (e) pourrait être formé (e). Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres détaillées, avec prétentions de salaire, à HAEFLIGER & KAESER S.A., Seyon 6, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 5 24 26.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche

horloger-décoteur

place indépendante pour personne active.

Faire offres sous chiffres PC 5579 au bureau du journal.

On cherche:

mécanicien-ajusteur

dynamique, susceptible d'assumer des responsabilités;

manceuvre

pour travaux variés sur machines.
Faire offres écrites à la fabrique de blocs à colonnes Marcel Borel, 5, avenue Beauregard, 2035 Corcelles.

Personnel féminin

est demandé pour divers travaux faciles d'atelier.
S'adresser à G. & E. Bouille, Monruz 17, Neuchâtel. Tél. (038) 5 77 33 - 34.

Ing. dipl. EPF

jacques de matteis

institut de productivité GENÈVE

62, quai G.-Ador

022/35 78 15

SELECTION EN CONTINU DES CADRES INDUSTRIELS

cherche pour une entreprise horlogère très importante de la région Granges-Soleure

ingénieur - technicien ETS

ou

technicien horloger

comme

chef de bureau technique - construction

Qualifications exigées:

- Homme de synthèse, capable d'étudier et de développer de nouveaux calibres-ancres en fonction d'une politique dynamique de mécanisation de l'entreprise
- Connaissance technique de la branche et aptitude en matière de brevets existants et nouveaux, à développer en relation avec l'ingénieur-conseil
- Expérience en construction horlogère et capacité pour diriger une équipe de collaborateurs techniques et pratiques
- Assurer la liaison technique avec le département commercial et l'exploitation.

- On offre:
- Une rémunération élevée en fonction du poste considéré
 - Les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Faire offres sous référence: CH. TEC. HORL., avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à M. de Matteis, 62, quai Gustave-Ador, 1200 Genève. L'Institut assure la discrétion la plus absolue et ne mettra en contact que si le candidat le désire.



appareils ménagers, cherche, pour la région Jura neuchâtelois-lac de Neuchâtel et environs,

monteur pour service après-vente

domicilié dans le secteur de travail. Nous cherchons un employé consciencieux ayant une formation de mécanicien-électricien, de monteur électricien ou d'une autre profession pour autant qu'il ait de bonnes connaissances en électricité. Français et allemand indispensables. Le candidat retenu recevra une instruction complète dans nos usines de Hallwil puis sera introduit dans son secteur de travail par nos soins.

Prière d'adresser offres de service détaillées et par écrit à BAUKNECHT Elektromaschinen AG, 5705 Hallwil.



cherche

pour le service d'exportation,

jeune collaborateur commercial

ayant fait apprentissage ou école de commerce et possédant si possible 1 à 2 ans d'expérience.

Nous demandons: initiative, adaptation rapide, facilité pour la correspondance avec la clientèle.
Notre futur collaborateur peut être de langue maternelle française ou allemande, mais doit posséder de très bonnes notions dans l'autre langue.

Nous offrons: poste indépendant pour personne capable, travail intéressant dans une entreprise moderne et dynamique, atmosphère de travail agréable. Salaire selon capacités. Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser les offres au bureau du personnel de la maison Walter Franke AG, Metallwarenfabrik, 4663 Aarburg, tél. (062) 7 51 51.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

chef peintre sur autos

expérimenté et capable de diriger le personnel. Très bon salaire, éventuellement part à bénéfice. Semaine de 5 jours. Ateliers modernes. Faire offres, avec certificats et curriculum vitae, sous chiffres BJ 5533 au bureau du journal.



L'annonce reflet vivant du marché

Nous engageons un

CHAUFFEUR

ayant permis de voiture de tourisme pour livraisons et divers travaux de magasinage.

Usine Decker S.A.
Bellevaux 4
NEUCHÂTEL

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire consciencieuse entendrait

travail à domicile

Tél. 8 45 62.

Jeune

employé commercial

suisse allemand, rentré d'Angleterre, notions de français, cherche place intéressante pour se perfectionner en langue française. De préférence dans la branche textile. Faire offres sous chiffres P 10,904-40 W à Publicitas S.A., 8401 Winterthur.

Jeune homme, Suisse, cherche place comme

opérateur

formation IBM

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffres C 24559 U, à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Employé de bureau

solide expérience, cherche changement de situation pour le 1er octobre. Adresser offres écrites à FJ 4492 au bureau du journal.

Suisseuse allemande

19 ans, ayant fait son apprentissage comme repasseuse, cherche place en Suisse romande pour apprendre la langue française.

Bon traitement désiré, de préférence nourrie et logée.

Entrée le 15 octobre le plus tôt.

Offres sont à adresser sous chiffre A 16219 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

Grâce à son équipement moderne

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

vous donne toute satisfaction par la qualité de son travail.

HORLOGER COMPLET

32 ans, marié, cherche changement de situation avec responsabilités, éventuellement gérance ou reprise de bijouterie. Préférence sera donnée à qualité soignée. Adresser offres écrites à DP 5567 au bureau du journal.

Allemande

employée de banque, avec plusieurs années de pratique (département étranger) travaillant en Suisse romande depuis une année, cherche place avec responsabilité dans

bureau ou banque

pour le 1er novembre 1966. Bonnes connaissances de français, connaissances approfondies d'anglais. Adresser offres écrites à GT 5570 au bureau du journal.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre, pour cause de double emploi, PANHARD 17 SL porte-bagages et ceintures de sécurité, 5 pneus, batterie et pot d'échappement neufs. Prix intéressant. S'adresser à A. Hapka, Blaise-Cendrars 2, 9me étage, la Chaux-de-Fonds, après 18 heures.

OCCASION UNIQUE

Porsche SC 95

1964, rouge, 32,000 km, véhicule très soigné.

Possibilité d'échange et facilités de paiement.

AUTOHAUS MOSER, THOUNE
Tél. (033) 2 52 13

Dépt occasions

A vendre

SAURER 5 D

châssis avec cabine, écartement des roues 5000 mm, prévu pour l'installation d'une citerne. Livraisons d'essence seront prises en compte. Autohaus Moser, Stadion - Garage 3604 Thoun - Tél. (033) 2 52 13

OCCASION

OPEL Record

Caravan, 1962, blanche, expertisée, en parfait état.

GARAGE du ROC

Hauterive
Tél. 3 11 44

Un bon conseil:

avant d'acheter une voiture d'occasion, rendez-vous au Garage des Palmes S.A., Neuchâtel, agent de Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants.

Tél. 098 5 02 72

Prof. médicales

Dr MOLL

DE RETOUR

Prof. médicales auxiliaires

Marcel Sterchi

mécanicien-dentiste

Beaux-Arts 9
DE RETOUR

COMMERCE OFFRES ET DEMANDES

A remettre pour le 1er avril 1967

INSTITUT DE 15 JEUNES FILLES

(Préalpes vaudoises, 1000 m)

en pleine exploitation, avec excellente clientèle.

Mobilier et équipement complets, solgnés; grand jardin; tranquillité; dégagements, vue.

Reprise et loyer intéressants.

Pour tous renseignements, écrire à AM 5564 au bureau du journal.

REMERCIEMENTS

Monsieur Adrien ANTONIETTI, ses enfants,

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

Neuchâtel, septembre 1966.

Monsieur Willy FISCHER

Monsieur et Madame Pierre FISCHER profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur chère épouse et maman expriment leur sincère reconnaissance à toutes les personnes qui les ont entourés.

Genève, août 1966.

Du 3 au 18 septembre 1966

QUINZAINE THÉÂTRALE DE CAUX

La compagnie du Théâtre Westminster de Londres présente deux pièces de PETER HOWARD

THE REALS NEWS

Les vraies nouvelles

THE DICTATOR'S SLIPPERS

Les pantoufles du dictateur

Mise en scène de Peter Zander

Traduction simultanée en français et en allemand

| SEPTEMBRE | mercredi | 7 20 h 45 | Real news |
|-----------|----------|------------|---------------------|
| | vendredi | 9 20 h 45 | Dictator's slippers |
| | samedi | 10 15 h | Real news |
| | samedi | 10 20 h 45 | Real news |
| | dimanche | 11 15 h | Dictator's slippers |
| | mardi | 13 20 h 45 | Real news |
| | mercredi | 14 15 h | Real news |
| | jeudi | 15 20 h 45 | Dictator's slippers |
| | vendredi | 16 20 h 45 | Dictator's slippers |
| | samedi | 17 20 h 45 | Real news |
| | dimanche | 18 15 h | Dictator's slippers |

THÉÂTRE DE CAUX

Places à Fr. 4.-, 7.-, 12.- (réductions pour étudiants et groupes), en vente à

Montreux: Office du tourisme (tél. 61 33 84).

Caux: Mountain House (tél. 61 42 41).

Les postiches

CAMAFLEX

vous présentent les dernières créations de Paris

Du 5 au 10 septembre

à notre stand spécial au parterre

amourins
neuchâtel

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

VENDEUSE

et AIDE au tea-room.

Heures de travail régulières, libres le soir. Nourries et logées dans la maison. Salaires fixes. — Faire offres détaillées ou se présenter: Confiserie ROULET, place du Marché, 2300 la Chaux-de-Fonds.



Notre département d'exportation engagerait un

assistant du chef d'exportation

de langue maternelle française.

Exigences:

Bonne instruction générale, connaissances parfaites des langues allemande et anglaise, correspondant habile, de préférence plusieurs années de pratique en Suisse et à l'étranger.

Le candidat doit être en mesure de travailler de façon indépendante, posséder de bonnes dispositions techniques et faire preuve d'initiative.

Age idéal: 25 à 32 ans.

Le nouveau collaborateur sera mis au courant dans le domaine des métaux légers et sera appelé à suivre des cours spéciaux dans nos usines et auprès de notre institut de recherches. Nous offrons à candidat capable une situation d'avenir intéressante.

Prière d'adresser offres, avec références, à

ALUMINIUM SUISSE S.A.

</

Cet étonnant Raymond Duncan dernier apôtre de la Belle époque

Était-il un excentrique ? Fut-il un philosophe ou un « déphasé » de la vie moderne ? Les opinions se contredisent. D'aucuns jurent que Raymond Duncan fut le dernier des Sages d'une Grèce retrouvée. Les autres s'obstinent à ne voir en lui qu'un original avec qui s'éteint le souvenir de la Belle époque...

Raymond Duncan, qui vient de mourir à 92 ans, était, en tout cas, certainement un personnage complexe à la fois savant et apparemment fantasiste, que ne harcelait surtout aucun besoin d'argent. Ce qui, évidemment, lui apportait une parfaite sérénité.

Le frère d'Isadora

Raymond fut d'abord connu comme le frère inconsolable de la grande danseuse Isadora Duncan, qui mourut étrangement comme on sait par ses voiles alors qu'elle pilotait un fabuleux coupé sport. Or, Isadora, elle non plus ne voulait pas être une danseuse comme les autres, mais une sorte de « prêtresse » qui ferait par la grâce de ses rythmes resurgir la Grèce antique de son lointain passé.

Gorgé des thèmes classiques, Raymond qui avait déjà fondé son « Akademia » vit, après

ce mémorable accident, arriver à lui toutes sortes de gens en quête de beauté et d'équilibre, à travers la vie quotidienne.

Les femmes du monde, se piquant d'intellectualisme, se ruèrent rue de Seine, dans cette étonnante institution où l'on apprenait, pêle-mêle, le bonheur... et l'art de fabriquer les sandales.

Un côté pratique !

L'« Akademia » n'eût assurément pas survécu aux bouleversements de l'après-guerre si un second conflit n'avait éclaté en 1939. On vint alors chez Raymond Duncan pour apprendre à tisser la laine et à confectionner des spartiates, en ces temps de pénurie ! Et cela donna une impulsion nouvelle qui dura encore — à l'artisanat de la rive gauche de Paris : 10.000 élèves avaient été formés à ses méthodes — ce qui constitue un indéniable succès.

La toge de la protestation

En même temps, Raymond Duncan ouvrait à Nice la première école de réadaptation pour les mutilés de guerre : ce poète, ce « rebelle », avait, décidément du cœur.

Et une claire conscience des réalités.

Quant à l'histoire de sa célèbre toge, pour le moins singulière, elle vaut d'être racontée.

Lorsqu'on lui demandait pourquoi il portait toujours cette fameuse toge blanche depuis 1922, Raymond Duncan expliquait qu'en voyage dans une station à la mode, il vit son domestique en livrée repoussé par le portier du palace dans lequel il était descendu. Le maître alors donna ses vêtements au valet, et dut se draper dans quelques mètres de drap blanc.

Fasciné par la philosophie hellénique, Raymond Duncan avait épousé une Grecque érudite, qui lui donna deux enfants et sut vivre en sa compagnie cette étrange existence, marquée chaque année par une réunion des adeptes, le jour de l'anniversaire du maître, qui leur montrait ses tableaux, ses poèmes...

Mais depuis bien longtemps, la rue de Seine n'était plus qu'une adresse. Raymond Duncan avait choisi le soleil de la Côte-d'Azur et c'est à Cavalaire, ainsi que nous l'avons rappelé il y a 10 jours, qu'il a rendu le dernier soupir.

Isaura SEBY



Raymond Duncan dans son invraisemblable accoutrement. (Keystone)

Réflexion faite

Rencontre littéraire

Un nom sur la page de garde d'un roman m'a obligée à longuement méditer : celui de Daria Olivier, traductrice de « Et la pluie pour ma soif » de Han Suyin (Stock et Livre de poche).

La littérature associe ainsi deux destins parallèles : Daria Olivier, partie de Russie avec ses parents, lors de la révolution d'octobre, et la Chinoise Han Suyin, qui s'exila en Angleterre lorsque la « longue marche » de Mao amena le triomphe du communisme et qu'elle perdit son mari, général nationaliste, tué dans cette guerre civile.

La première a fait ses études en France, l'autre en Belgique, puis les reprit à Londres. Mais l'une et l'autre n'ont pas cherché à raconter leurs propres émotions de transplantées, ni à décrire les pays où elles ont vécu.

La Russe et la Chinoise se rencontrent encore dans leur œuvre personnelle, car c'est le pays perdu qu'elles décrivent, les souffrances de leurs compatriotes, dans le passé, et la chronique historique avec ses traditions que chacune d'elles s'efforce de ressusciter.

Daria Olivier qui est une des traductrices les plus qualifiées de l'heure actuelle, non seulement a révélé au grand public les étonnantes épîtres du tsar Ivan le Terrible et a fait surgir de l'ombre la figure de ce souverain inconnu, puis celle d'Elisabeth de Russie. Elle a retracé la vie de la Grande Catherine et consacré deux romans à la triste épopée des Décembristes, ces conjurés exilés en Sibérie, au début du XIXe siècle, par un ukase du terrible Nicolas Ier. Mais si à travers ses livres on découvre le vrai visage de la Russie éternelle, Han Suyin nous livre celui de l'Ancienne Chine, les coutumes millénaires aux prises avec le modernisme et l'idéologie nouvelle, qu'il s'agisse des Chinois fixés en Malaisie, ou de ceux de Hong-kong, ou de l'Empire du Milieu lui-même.

Et il m'a semblé qu'à l'époque où tant de jeunes femmes croient que le monde commence avec elles, et n'ont plus rien à transmettre à leurs enfants, des riches enseignements du passé, il était étonnant de découvrir une Chinoise et une Russe associées par le hasard en dehors de toute politique et qui, chacune dans sa sphère, et avec son talent propre, rattache l'humanité d'aujourd'hui à celle d'avant-hier, par les liens solides de la mémoire et de la connaissance, mais aussi de la poésie. Il y a là un réel message d'espoir !

Madeleine-J. MARIAT

AVIS AUX AMATEURS

Des hommes de théâtre suisses au Théâtre des Nations

Jean-Louis Barrault, directeur de l'Odéon-Théâtre de France et nouveau directeur du Théâtre des Nations, vient de fonder un cartel dans le dessein de coordonner les collaborations artistiques en faveur de cette institution culturelle. Dix-huit personnalités parmi les plus connues du monde théâtral en font partie ; elles ont été recrutées dans le monde entier. Trois Suisses sont membres de ce cartel, à savoir Rolf Liebermann, « intendant » de l'Opéra d'Etat de Hambourg, Léopold Lindtberg, directeur du Schauspielhaus de Zurich, ainsi que le metteur en scène Benno Besson, originaire d'Yverdon et travaillant au « Berliner Ensemble » de Berlin-Est. M. Besson est un homme de théâtre romand réputé pour ses traductions françaises des œuvres scéniques de Bertolt Brecht, avec qui il a d'ailleurs collaboré pendant plusieurs années ; il est donc le seul Romand du trio, mais s'est taillé une réputation enviable en tant qu'homme de théâtre de langue allemande.

Comme on le voit, c'est surtout à l'étranger que les hommes de théâtre suisses parviennent à faire carrière, puisque seul, Léopold Lindtberg — qui est sauf erreur d'origine autrichienne — dirige une scène suisse, la plus illustre d'ailleurs. Pour sa part, le théâtre romand gravite d'ordinaire dans l'orbite de Paris et ne parvient pratiquement pas à s'affirmer de manière autonome.

Précisons enfin que le cartel fondé par Jean-Louis Barrault n'a en somme rien de commun avec celui qui groupait naguère les animateurs des théâtres parisiens d'avant-garde, réunis eux aussi sous l'enseigne d'un cartel demeuré célèbre : ils avaient nom Georges Pitoëff, Charles Dullin, Gaston Baty, Louis Jouvet et René Rocher, l'un des continuateurs de Jacques Copeau au « Vieux-Colombier ». (C.P.S.)



Le fisc viennois a eu raison du « Troisième homme »

Le cithariste viennois Toni Karas, âgé de 60 ans, que sa mélodie « Harry Lime », du film « Le Troisième Homme » rendit mondialement célèbre, vient de fermer son café, à Vienne-Sievering, à l'enseigne du « Troisième Homme », comme il se doit. Toni Karas, qui a joué devant maints rais et chefs d'Etat se déclare « victime des impôts » : c'est à cause du fisc qu'il a dû vendre son café.

(Photo A.S.L.)

Personnalité hors série

Salvador de Madariaga vient de fêter ses quatre-vingts ans

Philosophe, historien, auteur d'essais politiques et de romans historiques remarquables, Salvador de Madariaga est l'une des personnalités les plus représentatives, les plus éminentes de notre monde occidental.

Salvador de Madariaga est né le 23 juillet 1886 à la Corona (nord-ouest de l'Espagne), d'une ancienne famille qui a déjà donné au pays des hommes de grande valeur. Déférant au vœu de son père, il fit des études d'ingénieur à Paris, en dépit de ses goûts et de ses ambitions qui le portaient vers la littérature. Ingénieur des mines, il entre au service du chemin de fer du nord-ouest espagnol, sans renoncer complètement à son activité littéraire. Il finit d'ailleurs par abandonner le rail pour la plume et devient l'un des principaux collaborateurs du « Times » de Londres. Il servit son pays en tant que délégué à feu la S.d.N., que ministre d'Espagne à Wash-

ington et à Paris, et ministre de l'instruction publique puis de la justice.

Une doctrine de « l'homme libre »

La guerre civile l'obligea à quitter définitivement son pays, car il était opposé à Franco. Il prit domicile à Oxford et déploya dès lors une activité qui devait bientôt lui assurer la considération du monde entier. Ses publications, romans historiques, ouvrages de psychologie comparée des peuples, essais et critiques, biographies consacrées à Colomb, à Bolivar, à Cortès, ses études sur les problèmes actuels, politiques et culturels, témoignent d'une objectivité — qui ne court pas les rues à l'heure actuelle — et d'une hauteur de vues à laquelle on ne saurait trop rendre hommage.

L'historien remonte aux sources pour nous expliquer l'homme de ce temps, son comportement, son désarroi, sa psychose d'angoisse, et nous montrer la nécessité d'un renouveau spirituel. La liberté étant la condition « sine qua non » de la dignité humaine, seul l'homme libre peut accomplir la tâche qui lui est dévolue, « servir ». L'homme libre doit constituer avec ses semblables une communauté d'hommes libres, dans un Etat fondé sur la liberté et le droit. L'Etat n'est pas là pour nous imposer ses vues, nous faire sentir le poids de sa force, nous dominer et nous asservir ; sa tâche consiste uniquement à permettre aux forces créatrices, productives, de s'épanouir librement, sous son égide et sous sa protection.

Le monde physique et le monde organique

Salvador de Madariaga établit une distinction entre la loi universelle du monde organique. Le monde physique tend à l'égalité, au nivellement parfait, à la masse amorphe, à l'immobilisme et à la mort. Le monde organique vise à l'effort individuel, à la hiérarchie des valeurs, au mouvement, bref, à la vie. Certaines théories entendent nier la différence entre ces deux mondes, incompatibles par définition, et nient par le fait même la primauté qu'il faut accorder aux valeurs spirituelles et à la liberté. Ce qui nous conduit tout droit à l'asservis-



SALVADOR DE MADARIAGA. (Téléphoto A. P.)

sement à la matière et tend à faire de la société un amas de grains tous pareils. Dans ce régime, l'existence matérielle de l'homme est assurée, la collectivité enlève toute responsabilité à l'individu mais au détriment de la vie de l'esprit, qui ne peut se développer que dans une communauté d'hommes libres qui reconnaît la prééminence de l'élément divin et des réalités spirituelles. Il est donc nécessaire que les forces de l'esprit organisent la défense.

Ce « mainteneur » de la pensée occidentale rend à notre monde asservi par la technique, qui ne voit rien au-delà des satisfactions matérielles et se nourrit trop souvent de slogans, des services inestimables. C'est ce que l'on a compris partout. Madariaga est docteur honoris causa de nombreuses universités, membre de plusieurs académies, titulaire de prix et de distinctions importantes. Il n'en poursuit pas moins inlassablement ce qui est l'œuvre de sa vie, la défense de la dignité humaine dans l'ordre et dans la liberté. (C.P.S.)

La chronique des livres de P.-L. Borel

NUITS DE PRINCES

par Joseph Kessel

En décidant de remanier et de rééditer « Nuits de princes » (1), Joseph Kessel a eu une excellente idée. Chassés par la révolution, les aristocrates russes se sont réfugiés à Paris, où ils exercent tous les métiers ; princes et grandes dames, officiers de la garde et amiraux de la flotte impériale se font serveurs, cuisiniers, portiers, chauffeurs de taxis.

« Nuits de princes » est une œuvre très colorée, dans laquelle il est intéressant de distinguer la part de l'art et celle du romanesque. Hélène Borissowna, l'héroïne du récit, gagne pauvrement sa vie en fabriquant des chapeaux. De guerre lasse, elle se met à fréquenter les boîtes de Pigalle, et c'est la déchéance. Elle sombrerait, si miraculeusement un vieux moujik ne la demandait en mariage. Et c'est le paradis, car le vieux moujik est aussi distingué, aussi viril, aussi beau que le plus beau des princes russes.

L'héroïne d'un conte religieux

Avouons-le, il est presque impossible de raconter l'histoire d'une prostituée. Ou bien elle demeure intérieurement pure, et c'est le romancier qui sombre dans les sentimentalismes, ou bien elle s'avilit, et l'histoire devient sordide et intolérable. Oh ! il serait difficile de prendre Kessel en défaut, tant sa psychologie est fine ! Hélène a l'orgueil de sa caste ; il faut donc qu'elle tombe plus bas que terre pour être enfin sauvée. Mais sa destinée ne nous émeut pas vraiment, et elle restera dans notre souvenir, non comme une vraie femme douée de passions douloureuses et contradictoires, mais comme

l'héroïne diaphane et pure d'un conte religieux.

Les « enfants » de Mlle Mesureux

C'est quand il reste en deça et qu'il ne cherche à rien démontrer que Kessel est vraiment admirable. Le premier chapitre du livre est à cet égard une réussite étonnante. Il existe à Passy une modeste pension tenue par Mlle Mesureux : hôtes timides et bien élevés, aux vêtements râpés. Un jour arrive un homme blond, qui enlève poliment sa casquette de chauffeur. Il se présente : Maxime Chouvaloff. Trente ans. De nationalité russe. Passeport de la Société des Nations. Mlle Mesureux hésite. Prendre un chauffeur de taxi ? Mais elle a plusieurs chambres vacantes, nécessité ne connaît pas de loi. Elle accepte. Ce premier Russe en amène d'autres, et Mlle Mesureux voit s'effondrer tous ses principes. On rentre à des heures impossibles, on cause, on boit au cours de la nuit ; elle intervient, elle proteste. On s'incline, on promet d'obéir, car ces Russes sont la politesse, la prévenance même. Ils feraient l'impossible pour satisfaire Mlle Mesureux. Et puis, insensiblement, tout s'effrite.

Mlle Mesureux finit par comprendre. Ces Russes « de la Société des Nations », ce sont des enfants, ce sont ses enfants. Ils sont devenus siens, comme des innocents qu'elle eût recueillis. C'est dans des traits de ce genre que Joseph Kessel se révèle un grand artiste ; ils semblent sortir de sa plume presque malgré lui, avec une pudeur exquise.

Autre scène admirable. Installée à Paris, Nathalie s'acharne à maintenir le cli-

mat moral qui était le sien en Russie ; Elle se veut toujours digne, toujours belle, toujours heureuse. En l'entendant affirmer que tout est pour le mieux et que la vie est bien faite, Hélène se met à bouillonner et elle a envie de lui crier : Et ta petite fille morte de faim, et ton mari qui l'a abandonnée pour l'amie que tu avais recueillie, et les nuits que je t'attendais passer en pleurant, et ta robe ravagée, et tes rides à trente ans ! Mais elle ne dit rien, et la conversation entre les deux sœurs continue, calme, agréable, gentille. Cela c'est réellement de l'art, de par le contrôle que le romancier exerce sur lui-même.

Un tendre qui joue les durs

Joseph Kessel passe, ou cherche volontiers à passer pour un dur. En réalité, c'est un tendre. Mais c'est surtout un homme qui a la passion de l'œuvre d'art et qui sacrifierait tout pour y parvenir. Il semble ne viser qu'aux grands contrastes, aux effets violents, aux émotions fortes — il y a chez lui toute une humanité avide d'alcool, d'érotisme et de brutalité — et en réalité il construit ses œuvres avec un soin extrême, il peint avec amour chacune de ses figures, il travaille son style avec acharnement. Il se peut que Joseph Kessel ait beaucoup vécu, si toutefois l'on en juge par ce masque lourd, ravagé et raviné qui est le sien. Cependant, je ne serais nullement surpris si, pour le sculpteur, les tourments intérieurs de l'artiste avaient, en définitive, joué un rôle plus important que les passions et l'usure de la vie.

(1) Plon.



Quatre expressions de Joseph Kessel.

NOTES DE LECTURE

RENÉ LAURENTIN. « BILAN DU CONCILE ». Histoire. Textes. Commentaires. (Editions du Seuil). Avec finesse, avec sagesse, René Laurentin dessine le bilan du concile, lequel a défini une voie moyenne entre un conservatisme à courte vue et un progressisme facile. Il ne faut pas prendre la maison du garde-barrière pour la gare d'arrivée, ni non plus laisser l'Eglise glisser dans la modernité passagère du monde. Le plus intéressant : les grands moments du concile, ceux au cours desquels l'Esprit a vraiment soufflé d'en haut. Le cardinal Beran, archevêque de Prague relève le danger qu'il y a à violer la liberté de conscience : Ainsi, dans ma patrie, la Bohême, l'Eglise semble-t-elle expier aujourd'hui les fautes et les péchés qui ont été commis autrefois, en son nom, contre la liberté, comme ce fut le cas au XVIe siècle pour le bûcher du prêtre Jean Huss, et au XVIIe siècle pour le retour forcé à la foi catholique d'une grande partie du peuple de Bohême...

CLAUDE-MICHEL CLUNY. « UN JEUNE HOMME DE VENISE ». Roman (Denoël). Venise au XVIIIe. Masques, fêtes, nuit, sang, mer, des titres qui se succèdent comme dans une suite de Debussy. La Sérénissime République n'ayant plus de quoi se faire craindre choisit de s'amuser. Cependant, malgré les cent soleils qui s'avant-

cent sur l'eau noire du Grand-Canal, ces plaisirs sans bonheur sont tristes. L'amour, la haine, le bonheur, tout est malentendu. Un jeune Français est reçu à son arrivée par l'abbé Don Giovanni Mantovano, qui le mène chez Laura Foscarini. Tous personnages délicats, mélancoliques, un brin fantomatiques. Une femme doit être pour un homme une espèce de religion, dit Laura, mais elle n'y croit pas plus que les autres. Sentiment d'irréel donnant naissance à un impressionnisme illuminé de rêve, d'attente et de nihilisme. Ne subsiste, chose réelle, que les rapports de police d'un agent espionnant nos amis, et dont le style est, ma foi, assez savoureux.

EWAN BUTLER. « MON HONNEUR S'APPELLE FIDÉLITÉ ». Roman traduit de l'anglais (Plon). Titre ironique. Le héros, Udo von Efling, est l'un de ces Allemands, réalistes et louvoyeurs, qui servent tous les régimes. Son père a servi Guillaume II, il sert la République de Weimar, puis il devient officier S.S., et il finit collaborateur influent d'Adenauer, marié à la fille d'un industriel enrichi par le miracle économique. C'est sa troisième femme déjà. La seconde, une Anglaise, avait refusé de parler à la radio de Berlin et s'était suicidée. Une vie riche d'événements, d'habileté, de compromis, que M. Udo von Efling achève la tête haute, en alliant « le bon sens au pa-

triotisme ». Et il se moque des quelques rares qui l'ont percé à jour.

GARY-LASPARN. « BIENHEUREUX CEUX QUI DORMENT ». Roman (Nouvelles Editions Debresse). Un prix Nobel recueilli dans sa propriété une femme morte qu'il ressuscite. Un conte philosophique bizarre et déconcertant.

PAUL OBRUY. « QUELLE BELLE NUIT... A NAPOLI ». (Nouvelles Editions Debresse). Nouvelles réalistes et égrillardes.

HENRY LAPIERRE. « LE MEURTRE VOLÉ ». (Librairie des Champs-Élysées). Qui a tué Juliette, l'héritière des maîtres de Forêt ?

DES FILLES POUR JAMES BOND (Plon). C'est ici, non un roman de Ian Fleming, mais une suite d'aperçus et de considérations sur « 007 », par Jack Fishman, Sean Connery, Ian Fleming lui-même, et surtout Simonon. Lorsqu'il commence un roman, Simonon est chaque fois malade de peur. Qu'est-ce qu'un roman ? Faire quelque chose avec rien. Le miracle se répète-t-il ? Quant à Fleming, il dit écrire pour des hétérosexuels au sang chaud, qui me lisent en chemin de fer, en avion ou au lit.

P.-L. B.



la
cigarette à succès
de
Philip Morris

maintenant aussi
en King Size
paquet mou

You get a lot to like... Filter · Flavour · Pack or Box

A Neuchâtel et dans la région

Le tribunal militaire de div. 2 a siégé à Neuchâtel

Le tribunal militaire de division 2 a siégé le 29 août 1966 à Neuchâtel sous la présidence du colonel William Lenoir, grand juge. Le major André Cattin (Saignelégier) fonctionnait comme auditeur.

L'automobiliste J.-P. V., né en 1938, qui est occupé dans l'industrie horlogère de son père, doit très souvent s'absenter à l'étranger pour ses affaires. Etant au bénéfice d'un congé militaire pour l'étranger, il rentra au pays pour raisons d'affaires avant expiration du congé, mais ne s'annonça pas aux autorités militaires ni à son commandant de compagnie. Il ne rejoignit pas non plus ses camarades qui venaient d'entrer en service. Le tribunal libère V. du chef d'accusation d'insubordination de prescriptions de service et tenant largement compte des circonstances dans ce cas, il condamne l'accusé à cinq jours d'emprisonnement, moins deux jours de détention préventive avec sursis pendant deux ans pour le délit d'insubordination qu'il retient à l'encontre de ce soldat.

Objection de conscience

H. P., né en 1946, secrétaire comptable, n'a pas obéi à l'ordre de marche le convoquant à l'école de recrues sanitaire de ce printemps. H. a l'intention de commencer sous peu des études théologiques et refuse tout service militaire pour raisons religieuses. Il est même opposé à la légitime défense et est partisan de la défense nationale « non violente ». L'auditeur cherche à démontrer l'absurdité du point de vue de l'accusé, car dit-il « parier sur la défense nationale non violente c'est parier sur la conversion des loups ». Reconnu coupable de refus de servir, H. P. est condamné à une peine ferme de deux mois d'emprisonnement sous la forme des arrêts répressifs et aux frais de la cause. Le canonnier P. S., né en 1938, a fait défaut au cours de répétition de 1965,

aux inspections et aux tirs militaires des années 1964 et 1965. Il a également omis de signaler ses changements d'adresse. P. ne se présente pas à l'audience et reconnu coupable d'insubordination de prescriptions de service, il est condamné par défaut à un mois d'emprisonnement. Deux autres condamnations sont prononcées par contumace à l'encontre d'un militaire qui a manqué plusieurs cours et contre un homme, actuellement inapte au service qui s'est engagé dans l'armée de la République démocratique du Congo, soit deux mois d'emprisonnement pour chacun.

MONTAGNES

LE LOCLE — Vers l'inauguration de la clinique dentaire scolaire

(c) Le Conseil communal procédera, mercredi 21 septembre, dès 17 heures, à la remise de la clinique dentaire à la commission scolaire. Il y aura inauguration et visite des locaux aménagés dans l'immeuble No 37 du Crêt-Vaillant.

LA CHAUX-DE-FONDS

Pommes de terre brûlées...

Dimanche vers 19 h 50, les premiers secours sont intervenus rue des Fleurs 26, à la Chaux-de-Fonds, où un locataire avait laissé une marmite de pomme de terre sur une cuisinière enclenchée. En l'absence de cette personne, sa porte a été forcée. L'ustensile est hors d'usage.

LES ÉPLATURES

Chien contre voiture

Une voiture conduite par M. A.N., du Locle, circulait de cette ville en direction de la Chaux-de-Fonds. Arrivée près de la poste des Eplatures, elle a été heurtée par un chien qui s'était élançé sur la chaussée. L'animal a été tué sur le coup. Importants dégâts à la machine.

VAL-DE-TRAVERS

A FLEURIER

Le vernissage du Salon des « peintres du dimanche »

Le 4^{me} Salon des peintres du dimanche, organisé par les « Compagnons du théâtre et des arts » s'est ouvert samedi après-midi dans la grande salle du stand. La partie officielle, présidée par M. Marcel Montandon, qui souhaite la bienvenue, débute par une allocution de M. Jean-Pierre Barbier, de Noiraigue, maître des rites. L'orateur salua l'assistance, notamment Mme Anita Presset, secrétaire du Conseil communal; MM. René Villard, conseiller d'Etat vaudois; Lucien Frasse, président de l'Association pour le développement du Val-de-Travers et l'hôte d'honneur, le professeur Boris Simon. M. Barbier exprima aussi sa gratitude à l'animateur de ces Salons annuels, M. Georges Droz, puis souhaita plein succès aux exposants et à l'exposition.

Dans une allocution particulièrement bienveillante, Mme Anita Presset, apporta les félicitations de l'autorité communale et releva combien est encourageant l'exemple d'une telle manifestation, surtout pour la jeunesse.

Enfin, M. Boris Simon, en une improvisation pleine de fantaisie quant à la forme mais d'une haute élévation de pensée, parla du rôle des « peintres du dimanche » en comparaison avec les professionnels chez lesquels la joie de créer est souvent annihilée par des contingences matérielles. Et pour illustrer cela M. Simon, en un tour de prestidigitant enlevé avec brio, transforma un simple bout de papier en billet de banque. Ce fut le mot muet de la fin

du premier acte d'une exposition sur laquelle nous reviendrons.

G. D.



M. Boris Simon (Avipress - D. Schelling)

Le concours hippique des Verrières: le succès habituel...



(Avipress - D. Schelling)

De notre correspondant:

Un temps particulièrement propice, une organisation exemplaire, de très nombreux concurrents — plus de 120 chevaux — permirent au public ravi et qui s'était déplacé en nombre aux Verrières, de passer une magnifique journée. Huit épreuves se dérou-

lèrent à partir de 7 h 30 du matin déjà, et jusqu'à plus de 18 heures le soir, pratiquement sans interruption.

Aucun incident ni accident n'est à relever. Le concours des Verrières prend toujours davantage d'importance, digne récompense pour les organisateurs, en particulier

M. P.-A. Martin et Mlle Juliette Benkert. Le jury était présidé par le colonel F. Berthoud, de Colombier. Si le public était content, les concurrents ne l'étaient pas moins en raison du magnifique pavillon de prix. L'abondance de l'information nous oblige à renvoyer à demain les premiers résultats.

Les gymnastes individuels du vallon se sont rencontrés à Couvet

De notre correspondant:

Couvet a accueilli les gymnastes du vallon pour la fête des Individuels de l'Union de gymnastique. Samedi soir, un public nombreux se pressait à la grande salle de spectacle. M. Robert Jeanneret, animateur, déclare la fête ouverte. Puis les Barbier, Duval, Simonet, Hugli et Leuba, ainsi que les pupilles et pupilles et les dames se produisirent, au grand plaisir du public. Après la soirée, l'orchestre Los Renaldos, mena la danse.

Dimanche matin, le grand rendez-vous des 90 gymnastes eut lieu au centre sportif par un temps magnifique. Dès 8 heures, les concours se passent. Il est possible de suivre avec intérêt le travail de gymnastes du canton, de la région de Sainte-Croix et d'Yverdon. Des athlètes courent le 400 mètres, et on assiste aux luttes suisses et libre et au travail des gymnastes à l'artistique. Le président technique, M. Angelo Carminat, était secondé dans son travail par 20 juges et quelques membres de l'Union de gymnastique du vallon.

Après le repas de midi, MM. René Krebs, président du comité d'organisation, Maurice Maggi, président du Conseil général et Emile Gilliéron, de l'Union montagnarde de Sainte-Croix, prirent la parole, saluant les invités et les gymnastes. Après le repas de midi, la reprise a lieu devant un nombreux public. Chez les athlètes, la participation est nombreuse (35) et l'on enregistre de bons résultats; ainsi Walther Bernard (Môtiers) aux nationaux catégorie A qui obtient la distinction or. En artistique catégorie A, Jean-Pierre Simonet, de Neuchâtel-Anclenne, obtient la même distinction. En athlétisme, catégorie A, Michel Gianque (la Neuveville) obtient 422 points et la distinction or, et en catégorie B, Johnny Hamel (Noiraigue) glane 3296 points et la distinction argent, suivi de Pierre Monnet, un autre Néroul (3062 points et distinction bronze).

En catégorie juniors, Alain Thiébaud (Fleurier) reçoit la distinction bronze.

Pour terminer cette belle journée, on assista à un tournoi de volley-ball que Travers remporta devant Noiraigue. M. René Krebs prit la parole et remercia chacun du travail fourni, et demanda à la foule d'observer une minute de silence à la mémoire d'Ulrich Marti, membre de la S.F.G. Couvet, décédé tragiquement la semaine dernière.

M. Angelo Carminat proclama les résultats et M. Frédy Juvet, président de l'Union de gymnastique du Val-de-Travers, termina par des remerciements à l'adresse du comité d'organisation, des juges et des gymnastes.

J.-H. SCHULÉ

Les résultats:

NATIONAUX. — Catégorie A: 1. Bernard Walther (Môtiers); 2. Fred Siegenthaler (Couvet).

Catégorie B: 1. Raymond Chassot (Fontaines); 2. Daniel Jaquet (Rochefort); 3. Pierre-Yves Schmied (Couvet); 4. Sylvain Robert (Trauers); 5. Marc Gilliéron (l'Auberson).

ARTISTIQUES. — Catégorie A: 1. Jean-Pierre Simonet (Neuchâtel-Anclenne); 2. Denis Barbier (Yverdon-A.-G.); 3. Michel Leuba (Yverdon A.-G.); 3. ex: François Müggli (la Chaux-de-Fonds Ancienne); 5. Willy Robert (Couvet).

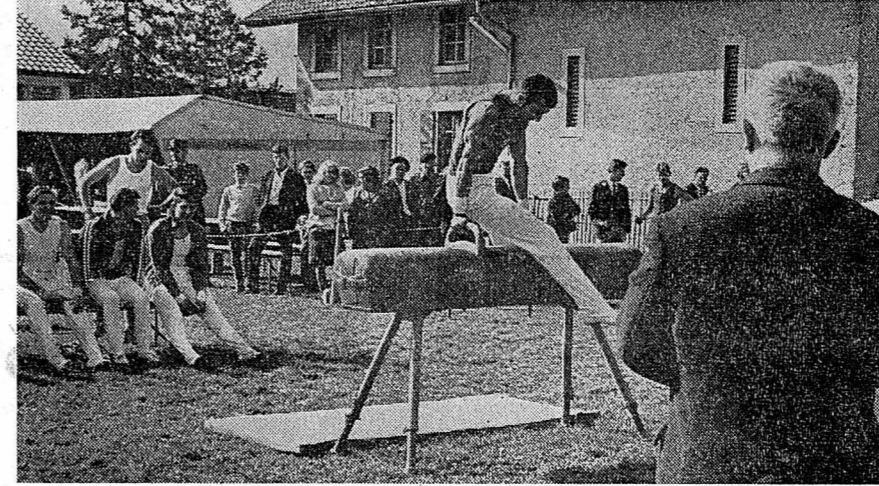
Catégorie B: 1. Daniel Zaugg (Fontainemelon); 2. Daniel Diserens (Cortallo); 2. ex. Roland Pralong (Neuchâtel-Anclenne); 4. Bernard Zaugg (Fontainemelon); 5. Willy Mermod (Sainte-Croix).

ATHLÉTISME. — Catégorie A: 1. Michel Gianque (la Neuveville); 2. Jean-Pierre Racine (Trauers); 3. Jean-Claude Gilliéron (le Château - Sainte-Croix).

Catégorie B: 1. Johnny Hamel (Noiraigue); 2. Pierre Monnet (Noiraigue); 3. Claude Martin (Môtiers); 4. Ulysse Montandon (Noiraigue); 5. Gilbert Cantu (Amis-Gymns Neuchâtel).

JUNIORS. — Catégorie A: 1. Alain Thiébaud (Fleurier); 2. Pierre-Alain Clottu (Amis-Gymns Neuchâtel); 3. Jacques Jeanneret (Rochefort); 4. Marc-André Jumor (la Sagne); 5. Frédy Schliffl (Anc. Neuchâtel).

Catégorie B: 1. Jean-François Lerch (Rochefort); 2. Bernard Hertig (la Sagne, Sainte-Croix); 3. Eric Walther (la Sagne, Sainte-Croix); 4. Eric Gacond (Rochefort); 5. Sylvio Locatelli (Boudry).



Au cours du week-end, Couvet a accueilli la Fête des gymnastes (Individuels) du Val-de-Travers. (Avipress - D. Schelling)

NOIRAIGUE

Départs dans le corps des sapeurs

(c) Samedi après-midi, le dernier exercice de l'année du corps des sapeurs a eu lieu en présence de MM. Roger Thiébaud, président de commune, Jean-Pierre Calame, conseiller communal et MM. Pierre Bacuzzi, Georges Jeanneret, ancien commandant du feu et Georges Jeanneret, de la commission du feu. Après l'instruction et la pause, un incendie était supposé dévaster la maison de M. Jean Perrenoud, sur les hauteurs du village. La motopompe était placée au bord de la Noiraigue, et une course mise en service depuis le centre du village. Les 50 hommes du corps ont été sans tarder mis à contribution. Chacun a pu apprécier l'efficacité du service du feu.

Après l'exercice général, la compagnie a été rassemblée dans la cour du collège, où M. Roger Thiébaud, a fait une très bonne critique de l'exercice. Avec un peu d'émotion, M. Thiébaud, annonça aux sapeurs, que le cap. Armand Monnet, dirigeait pour la dernière fois les sapeurs du village, après 21 ans de service et 10 ans en qualité de commandant estimé. Il remercia également le sapeur André Pilet qui quitte également le corps après 19 ans de service. Le cap. Monnet à son tour remercia les soldats du feu du bon travail fourni, il restera en fonction jusqu'à la fin de l'année. Pour son remplacement on avance déjà le nom d'un officier instructeur cantonal, membre du corps des sapeurs de Noiraigue. Une collation a été offerte par le Conseil communal aux cadres et aux membres des autorités.

FLEURIER

Les cadets de l'« Espérance » en fête pendant trois jours...

De notre correspondant: Penser au présent, faire revivre le passé, c'est bien. Préparer l'avenir ne l'est pas moins. C'est le but de l'harmonie l'« Espérance ». Elle a formé récemment un corps des cadets, voulant faire bénéficier les jeunes d'une culture musicale. Dans l'intention de soutenir ce nouveau corps une fête a été organisée au cours du week-end à Fleurier, non seulement la musique, mais la peinture et l'histoire étaient à l'honneur.

Vendredi soir, après un cortège, un concert a été donné à la salle des fêtes par l'« Espérance » et le club des accordéonistes « Aresuis », avant qu'un tourbillon-muettes ne prenne le relais. Samedi soir, c'était au tour de l'« Union instrumentale » de Sainte-Croix de se produire, alternativement avec l'« Espérance », puis dans un concert d'ensemble. Cette fois, le bal était donné par l'orchestre Gérald Chaillet, de Lausanne.

La journée de dimanche

La journée de dimanche fut la plus fastueuse. D'abord, il y eut du soleil; ensuite on recevait l'Harmonie des cadets de Bex, comptant quelque 70 exécutants. Réception officielle et repas, fête précédèrent le défilé des cadets vaudois, de Fleurier et de l'harmonie « L'Espérance ».

Enfin, un grand concert de gala fut donné à la salle des fêtes par l'Harmonie de Bex et l'on apprécia la qualité de l'interprétation. Ceci doit être un stimulant pour les jeunes Fleuris groupés autour de l'« Espérance » dans la constante poursuite de développer et faire aimer la musique.

VAUD

BAULMES — Accrochage

(c) Samedi, vers 18 heures, un accident de la circulation s'est produit à Baulmes à la bifurcation de la rue Famenan avec celle de la Laiterie. Un automobiliste de Baulmes, P. W. sortant de la cour de la laiterie, a été heurté par un motocycliste ressortissant italien qui débouchait à sa droite et se rendait à Giez. Pas de blessés, dégâts matériels importants. Constat de la gendarmerie d'Orbe.

YVERDON — Contre une auto

(c) Samedi, vers 19 h 25, un motocycliste d'Yverdon circulait dans la localité. Au carrefour rue des Remparts-Casino, il ne céda pas le passage à une voiture et provoqua une collision. Légèrement blessé, le motocycliste a reçu les premiers soins puis a pu regagner son domicile.

Les semaines internationales de musique à Lucerne

L'Orchestre symphonique de Cincinnati

Cet ensemble, considéré comme l'un des meilleurs du Nouveau Monde, entreprend actuellement une vaste tournée dans les cinq continents. Venant d'Athènes et de Dubrovnik, partant pour l'Orient, il s'est arrêté samedi à Lucerne, donnant ainsi son premier et unique concert dans notre pays.

Il s'en est d'ailleurs fallu de peu que le concert n'ait pas lieu. En effet, la veille, l'avion spécial qui transporte pour quelque 100,000 dollars d'instruments (dont un piano à queue!) fut surpris par les mauvais temps et contraint d'atterrir à Venise dans des conditions assez scabreuses. Et c'est finalement par le Gothard, dans des dénivelées que le précieux matériel fut acheminé sur Lucerne.

L'Orchestre de Cincinnati a fait grande impression. Tous les musiciens, sans exception, sont de première force. La sonorité d'ensemble est splendide avec des bois, des cuivres et une percussion d'un éclat, d'une virtuosité incomparables. Discipline exemplaire mais sans cette sécheresse — due à une précision par trop spectaculaire — de l'Orchestre de Pittsburgh.

La différence avec nos meilleures formations européennes se réduit à peu de chose: peut-être un peu moins de sensibilité, de « charme » du côté des cordes; un jeu destiné à des salles de concert plus vastes que les nôtres, et donc moins orienté vers les demi-teintes que vers la dynamique des contrastes.

Max Rudolf est incontestablement un très grand chef; aussi à l'aise dans Haydn que dans Bartok ou les romantiques. Rappelons que cet ex-allemand, âgé aujourd'hui d'une soixantaine d'années, fut successivement chef à l'Opéra de Darmstadt, à l'Opéra de Prague et au Metropolitan Opera de New-York avant de succéder à Fritz Reiner en 1958, à la tête de l'Orchestre de Cincinnati.

Le programme, fort original, et éclectique, nous proposait d'abord la 93^{me} symphonie de Haydn, exécutée avec une finesse, une légèreté dignes d'un orchestre de chambre. Et pourtant nous avions affaire ici à plus de soixante musiciens!

Puis la joyeuse « Suite de danses » que Bartok composa en 1923 pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fusion de Buda et de Pest. Max Rudolf a réussi à mettre en valeur l'aspect à la fois populaire et très raffiné de ces cinq danses, dont les thèmes, d'origine hongroise, romaine et même arabe finissent par se superposer dans une éclatante péroraison.



Max Rudolf dirige l'Orchestre symphonique de Cincinnati.

Une œuvre américaine figurait au programme: le « New England Triptych » composé en 1954 par William Shuman. Le compositeur s'inspire ici de certaines mélodies et surtout de la veine populaire d'un « classique » de son pays: W. Billings.

Il est bien difficile, pour un non-américain, d'apprécier — surtout après Bartok — cette verve un peu vulgaire, ces « effets » très extérieurs, surtout cette façon un brin simpliste d'associer dans une même œuvre la religion, les fanfares patriotiques, la joie de vivre, le vague à l'âme et les marches militaires! C'est ainsi que le dernier mouvement de ce tryptique est censé illustrer le double aspect (!) sacré et profane d'un hymne religieux que l'U.S. Army devait par la suite transformer en chanson de route. Reconnaissons au moins à cette œuvre, à défaut de style, beaucoup de couleur et de dynamisme.

La quatrième symphonie de Danois Carl Nielsen (1916) est évidemment d'une tout autre envergure. Chacun sait que les orchestres anglais ou américains font souvent place, dans leurs programmes, aux compositeurs nordiques (à Si-bellius notamment).

Et ils n'ont pas tort, à en juger par cette grandiose symphonie, surnommée l'Inextinguible... parce qu'elle symbolise la vie, dont la flamme finit par triompher des assauts de la barbarie. D'où ces phrases d'un lyrisme et d'une ampleur admirables, ces impressionnantes progressions sonores, brutalement interrompues par le terrifiant duo de deux groupes de timbales, cet hymne qui éclate à la fin comme un chant de victoire. L'incomparable interprétation de l'Orchestre de Cincinnati devait encore souligner la puissance, l'élan irrésistible de cette partition.

On attendait beaucoup de ce concert. On a eu davantage encore, à considérer l'enthousiasme de l'auditoire.

Je me proposais ici même, de rendre compte du récital A. Benedetti - Michelangeli. Hélas! Une fois de plus, cet admirable — mais assez fantasque — pianiste déclarait forfait, au dernier moment, pour cause de maladie...

Souhaitons que le Festival de Lucerne parvienne un jour à « accrocher » cet insaisissable virtuose.

(A suivre)

L. de MV

Excursion gratuite en car

à toutes les personnes âgées de plus de 25 ans habitant Neuchâtel et environs

Après une agréable excursion en car et des projections lumineuses très intéressantes, nous offrons

à chaque participant d'excellents quatre-heures

dans une auberge de campagne très sympathique.

Les excursions, sans aucun engagement pour vous, ont lieu chaque jour.

Départ: chaque jour à 13 h 30, à partir de jeudi 8 septembre.

Retour: vers 18 h 30 environ.

Le lieu de départ depuis Neuchâtel vous sera communiqué au moment de votre inscription par téléphone. Les excursions ont lieu par n'importe quel temps.

Invitation cordiale:

Mahler & Co, 8031 Zurich

Les inscriptions par téléphone peuvent se faire chaque jour de 8 à 12 h et de 14 à 18 heures.

Agence de voyages

WITTMER

Saint-Honoré 2 Neuchâtel Tél. 5 82 82

Conduire une voiture d'une manière moderne



ne changer de vitesse qu'avec l'accélérateur

DAF

4 CV - 4 places à partir de Fr. 5280.—

Modèle de luxe extra Fr. 6550.—

Venez l'essayer auprès de l'agent DAF

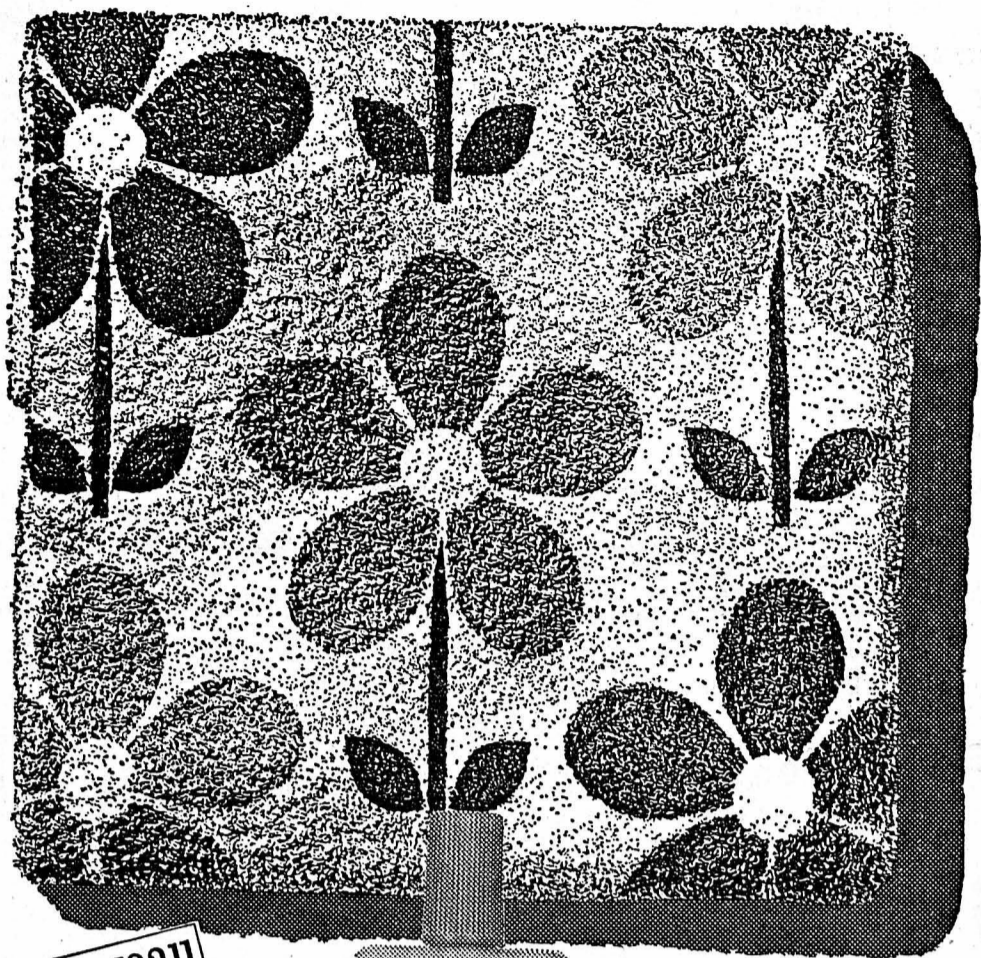
J.-L. Segessemann et Fils

Garages du Littoral et des Gouttes-d'Or

Neuchâtel Tél. 5 99 91

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Votre linge revivra



nouveau
Mollo

Le revitalisant textile Steinfels donnera à votre linge un moelleux incomparable

Mais ouï! Votre linge vivra littéralement. Les tissus reprennent vie et deviennent comme neufs à chaque lavage: grâce à Mollo! Car ce nouveau revitalisant textile pénètre dans cha-



SIVA

que fibre, l'entoure et la revigore. C'est ce qui rend votre linge si doux, si «Mollo»-moelleux! Lingés-éponges, tricotés, lainages, layettes et nylon profitent du traitement Mollo. Le contenu d'un couvercle-mesure dans l'eau du dernier rinçage (2 mesures pour les lainages) ... et votre linge revivra.

Mollo, un produit Steinfels



offre une occasion unique aux dames entreprenantes faisant leurs travaux de couture elles-mêmes

du 5 au 10 septembre
une spécialiste des
PATRONS RINGIER

est à votre disposition pour vous conseiller et discuter des problèmes qui surviennent dans vos travaux.

A notre rayon «TISSUS» rez-de-chaussée

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL



Un bon texte publicitaire va

DROIT AU BUT

d'autant plus s'il paraît
au bon moment dans le plus
important tirage du canton

A vendre

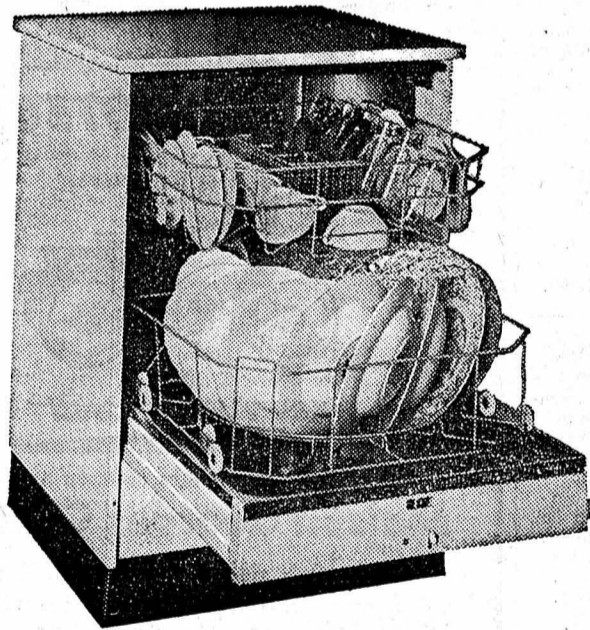
antiquités

1 armoire marquetée,
1 table à allonges,
1 table demi-lune,
1 commode Louis XVI marquetée,
ainsi que 2 séries de chaises Louis-Philippe.

Vermet, Fontaine-André 13, Neuchâtel

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FINI L'ESCLAVAGE!



Capacité

La machine lave, rince et sèche impeccablement la vaisselle de 6-8 personnes.

LA VAISSELLE...

seules celles (ou ceux) qui doivent la faire savent ce que cela représente d'ennuis, de fatigue et de perte de temps.

La machine à laver la vaisselle GALLAY LV 800, à automatisme intégral vous libère complètement de cette corvée et vous économise environ 2 heures de travail journalier.

- Fabrication suisse intégrale et qualité d'un produit éprouvé depuis plus de 8 ans.
- Normalisée, se laisse facilement encastrer dans chaque cuisine.
- Se branche indifféremment à l'eau froide ou à l'eau chaude.
- S'installe et se raccorde simplement.
- Lave également les casseroles.
- 100 % automatique.
- Nécessite seulement 20 l. d'eau au total.
- Cuve en acier inoxydable.
- Garantie une année.

LA NOUVELLE
Machine à laver la vaisselle

GALLAY

LV 800

EST DÉSORMAIS À LA PORTÉE
DE TOUTES LES BOURSES

JUGEZ-EN!

1495.-

SEULEMENT

NE MANQUEZ PAS DE VENIR NOUS VOIR AU
COMPTOIR SUISSE LAUSANNE
HALLE 36 / STAND 3630

USINES JEAN GALLAY S.A.

1211 GENÈVE 6

17, Chemin Frank-Thomas
Tél. (022) 36 33 80

5 STANDARD
 UNE ÉQUIPE DE DÉCORATEURS
 OU D'ARCHITECTES D'INTÉRIEUR
 EUROPÉENS QUALIFIÉS
 L'EXPÉRIENCE DE L'INDUSTRIE ET DE
 L'ARTISANAT ITALIENS
 DE L'AMEUBLEMENT D'AUJOURD'HUI
 POUR LA MAISON INTERNATIONAL
 CONCOURS INTERNATIONAL
 DU MEUBLE
 5^{me} BIENNALE DELLO STANDARD
 Renseignements : 5^{me} ARREDAMENTO
 MARIANO COMENSE
 (PROV. COMO) ITALIE



Les yeux fermés, vos enfants reconnaissent le yoghourt Cremo

Parce qu'ils savent apprécier l'onctuosité et la fraîcheur du yoghourt Cremo.

A coup sûr, vous trouverez dans la gamme des yoghourts Cremo les aromes et les fruits qui plairont à votre famille.

Profitez de notre offre spéciale!
3 pour 2
 33% de rabais



YOGA
 Reprise des cours, mercredi à 20 h, salle 13, collège des Terreaux.
 Mme Andrée Reymond, disciple de l'Ermitage Yogananda, aux Indes. Tél. 9 01 80.

Urgent besoin d'argent? Alors, envoyez ce coupon à la Banque de PRETS
 et de Participation s.a.
 Rasude 2, 1000 Lausanne
 Tél. (021) 22 52 77
 Nom, prénom et adresse:

CORPORATION SAINT-MAURICE - LE LANDERON COUPE DE BOIS

La Corporation de Saint-Maurice met en soumission :

- 1) la façon de chablis dans ses forêts de Serroue, Derrière-l'Envers et l'Esson ;
- 2) une coupe de bois de 213 sv. à Serroue.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à M. Clément Frochoux, directeur des forêts, Ville 13, au Landeron (tél. 7 98 03) et à M. Jean-Louis Auberson, garde forestier, la Métairie du Landeron (tél. 7 72 72).

Les offres, adressées sous pli fermé portant la suscription «soumission», doivent parvenir au conseil administratif de la Corporation, 16, rue Saint-Maurice, le Landeron, jusqu'au lundi 12 septembre à midi.

Le conseil administratif

CAVE DES COTEAUX, CORTAILLOD
 Association de producteurs,
convocation
 à
l'assemblée générale
 des sociétaires :
 vendredi 9 septembre, à 20 h 15, à
L'HÔTEL DE COMMUNE
 à Cortaillod. Ordre du jour selon convocations personnelles aux membres.
 Le conseil d'administration

La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...
FRANÇOIS coiffeur de PARIS
 NEUCHÂTEL
 2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

C'est bien meilleur avec un verre de vin

Pourquoi les hommes se décident-ils de plus en plus souvent pour le Braun sixtant?

En tant que spécialiste, je constate:

«Même les habitués du blaireau et de la lame n'ont pas besoin d'une période d'adaptation. Le BRAUN sixtant est si doux sur la peau qu'il peut, dès le premier jour vous raser aussi bien qu'habituellement.»

Monsieur G. Jordan, propriétaire

Chez nous, vous pouvez essayer le Braun sixtant à n'importe quel moment.

G. Jordan
 Electricité
 Rue Seyon - Moulin 4
 2000 Neuchâtel Tél. 038/5 26 48

Braun sixtant Fr. 87.-

Garantie de trois ans dans tous les pays

Pour les sportifs

Nos belles chemises-sport dans les nouvelles teintes mode

JACQUES JUTZELER S.A.
 Hôpital 3 - Neuchâtel

Dès aujourd'hui moules fraîches (arrivage 2 fois par semaine)

LEHNHERR frères
 Place des Halles Tél. 5 30 92

Conservatoire de Musique de Neuchâtel
 Directeur : Roger BOSS

Semestre d'hiver
 12 septembre 1966 - 15 février 1967

Piano - Violon - Violoncelle - Contrebasse - Orgue - Trompette - Clarinette - Hautbois - Flûte douce - Flûte à bec - Instruments à percussion - Guitare - Chant - Solfège Jaques-Dalcroze - Rythmique Jaques-Dalcroze - Harmonie - Contrepoint - Analyse des formes - Composition - Historique de la musique - Pédagogie - Accompagnement - Diction, déclamation, art dramatique - Danse classique

CLASSES D'AMATEURS ET DE PROFESSIONNELS

Renseignements et inscriptions :
 SECRETARIAT DU CONSERVATOIRE
 Faubourg de l'Hôpital 106 - Tél. 5 20 53

Si vous trouvez... que...ques « copeaux » dans les meubles que SKRABAL vous a livrés... c'est que ceux-ci passent directement de la fabrique chez le client.

MEUBLES J. Skrabal S.A.
 PESEUX (NE) Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33
 NEUCHÂTEL Fbg du Lac 31 Tél. (038) 4 06 55

Le nouveau catalogue, édition 1966, des trains Märklin

vient d'arriver. Il coûte 80 c. et son montant est remboursé pour tout achat de 40 fr.

Agent officiel : Pa-peterle Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

A vendre 2 superbes CHIOTS bergers allemands de 3 mois.
 Tél. (037) 7 12 03.

Une affaire 1 divan-lit 90 x 190 cm, 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garantis 10 ans), 1 duvet léger et chaud, 1 couverture de laine 150 x 210 cm, 1 oreiller, 2 draps coton extra, les 8 pièces 235 fr. (port compris).
 G. KURTH
 1038 Bercher
 Tél. (021) 81 82 19.

Le VÉLOMOTEUR
 élégant, robuste, rapide et de qualité 3, 4 et 5 vitesses

KREIDLER Florett

Tous les modèles sont en vente

Maison Georges CORDEY
 Le centre des véhicules à 2 roues qui assure l'entretien et toutes les réparations
 Ecluse 47-49 - Tél. 5 34 27 - Neuchâtel

Essayez le Vinaigre THOMY pour gourmets!

ne coule pas facile à doser

riche bouquet propre à THOMY

élaboré avec soin et laissé au repos jusqu'à maturation complète

conditionné en bouteilles de verre dotées d'une fermeture qui ne «coule» jamais (Verre perdu)

Vinaigre THOMY en trois qualités:

- Vinaigre aux fines herbes
- Vinaigre de vin rouge
- Vinaigre de vin blanc

THOMY - le favori des gourmets

Pour renouveler votre éclairage, adressez-vous à

Electricité Orangerie 4

CLAUDE DUCOMMUN

Neuchâtel Tél. 5 28 00

Baisse!*** Café «Exquisito»**

mélange de luxe pour un café vraiment exquis

le paquet de 250 g

2.-

Bienvenus en toute occasion, nos excellents

fromages en boîtes*** Gruyère extra-gras**

boîtes de 6 portions = 225 g 1 x = 1.65

2 x = 3.-

(au lieu de 3.30)

Assorti des familles

boîtes de 6 portions = 225 g 1 x = 1.45

2 x = 2.60

(au lieu de 2.90)

*** Fromage fondu en tranches**

boîtes de 8 portions = 225 g 1 x = 1.55

2 x = 2.80

(au lieu de 3.10)

**Brosse à dents «CANDIDA»**

Soies en nylon

1 x = -.75

2 x = 1.20

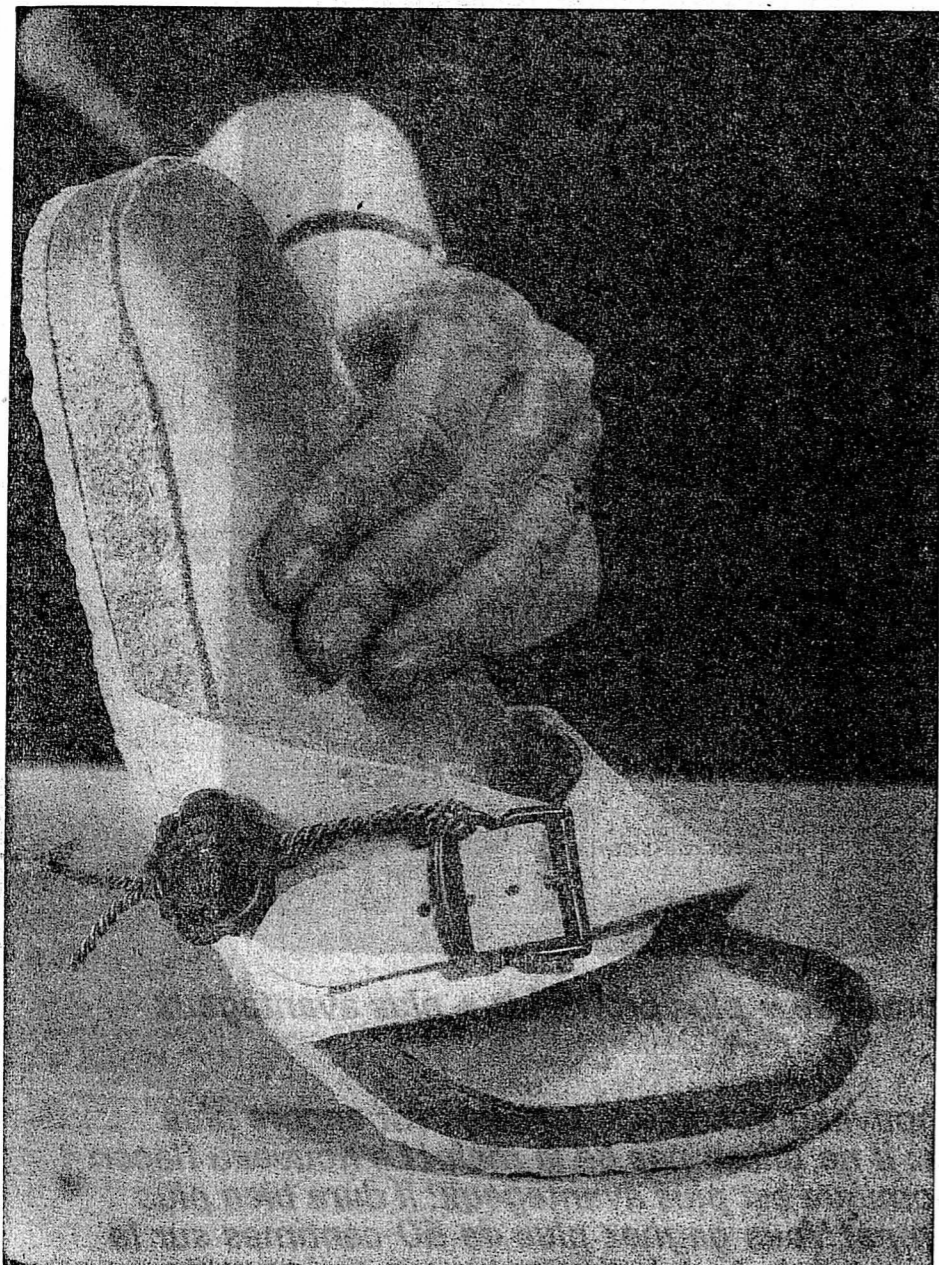
(au lieu de 1.50)

NOUVEAU! * Pâte dentifrice «CANDIDA AU FLUOR»

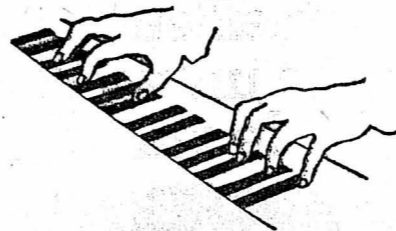
tube géant de 135 g

1.20

* également en vente aux camions-magasins

MIGROS**Sandales «Bifit»**

En démonstration du 5 au 10 septembre à notre stand spécial au parterre

armourins
neuchâtel**ACCORDAGES DE PIANOS**

RÉPARATIONS VENTES

Roman Felber

Tél. (038) 7 82 33

Membre de l'Association suisse des accordeurs de piano

LE LANDERON, chemin Mol 21
Activité dans tout le canton**CAFÉ DU THÉÂTRE**

Toujours un grand choix de mets, servis sur assiette

J'ai trouvé le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute et sous mes yeux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Restaurant **La Prairie**

Grand-Rue 8

Tous les jours ses assiettes bien garnies à partir de 2 fr. 50

Avez-vous bien réussi vos photos de vacances ?

Alors, faites comme moi : classez-les et achetez un album chez Reymond, papeterie, rue Saint-Honoré 5 à Neuchâtel. Il a actuellement un choix très varié.



Pour des repas avantageux

Saucisse à rôtir de porc et de veau — Rôti et beefsteak hachés — Petites saucisses de porc fumées — Wienerlis — Schublings — Hamburger-steak — Foie et rognon de porc et de bœuf — Tête et cœur de veau — Emincé de bœuf, porc et veau
Mardi, jeudi et samedi, dès 10 heures, gnagis cuits**Taxi-CAB**
5 22 02

MESSIEURS faites

moderniser vos pantalons

pour le prix de 8 fr. 50, chez Mme Henri Gambarini, rue Louis-Favre 32, Boudry, tél. 6 40 23.

PRÊTS BANQUE EXELRapides Discrets Sans caution
Rousseau 5 Neuchâtel
[038] 5 44 04

A vendre

CHAMBRE

comprenant : une armoire, un entourage, 2 lits superposés. Tél. 7 73 84.

ECOLE BENEDICTNeuchâtel, 13, ruelle Vaucher. Tél. 5 29 81.
La Chaux-de-Fonds, 15, rue de la Serre. Tél. 3 66 66.**SECTION SECONDAIRE ET PRÉPARATOIRE : SECRÉTARIAT :**

programme du degré secondaire — préparation aux écoles professionnelles, de commerce et aux examens d'admission PT/CFF/douanes certifiants et diplôme; durée d'étude : 3 à 4 trimestres

FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS :

cours de 3, 6 et 9 mois. Classes de 8 ou 24 heures hebdomadaires. Préparation au certificat et au diplôme; examens contrôlés par le département de l'Instruction publique. Méthode audio-visuelle

COURS PARTIELS :

dans toutes les branches des programmes d'études et leçons particulières.

COURS DU SOIR :

branches commerciales et langues étrangères, les lundis, mardis ou jeudis (voir notre annonce spéciale)

Seule école du canton délivrant des diplômes de secrétariat reconnus par la Fédération suisse des écoles privées

Rentrée scolaire d'automne : Neuchâtel : 12 septembre.
La Chaux-de-Fonds : 15 septembre.**DÉMÉNAGEMENTS Chs-A. Flühmann**

SAINT-BLAISE - Tél. 3 17 20

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 20 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

VIGNE à vendre, récolte pendante, 2500 m2 pinot noir, haute sélection; vue imprenable, maisonnette, W.C. et citerne. Adresser offres écrites à MA 5577 au bureau du journal.

CLOCHERS neuchâtelois, album 54 dessins, O. Huguenin, notices historiques (1891), 75 francs. S'adresser à M. Perret, Vieux-Châtel 21.

MACHINE À LAVER LA VAISSELLE en bon état à vendre. Valeur 995 fr., cédée à 450 francs. Tél. 8 19 37 le matin.

POUSSETTE forme moderne transformable en poussette à vendre à prix avantageux. Tél. (038) 8 49 05.

HABITS pour garçons de 12 à 14 ans, à vendre. Tél. 5 76 55.

UNE BIBLIOTHÈQUE murale comprenant 2 montants tubes et 5 rayons, en parfait état; une bibliothèque vitrée avec rayons, en occasion, à vendre. Téléphoner au 5 35 85.

ESCALIER DE BOIS, 15 marches de 18,5 cm, largeur 80,5 cm, à vendre. Tél. (039) 6 74 46.

POUSSETTE Royal Eka en parfait état, démontable, avec accessoires, à vendre, au plus offrant. Tél. (038) 8 44 66.

VOILIER (leste) à vendre, 2700 fr. environ. Tél. (038) 6 49 95.

AGRANDISSEUR 24 x 36, objectif 3,5/50 mm. 80 francs. Tél. 4 38 74.

OCCASION, STUDIO, divan-couche et 2 fauteuils à vendre. Tél. 5 63 26.

A louer

APPARTEMENT MEUBLÉ, 4 pièces, rénové, à louer à Colombier. Convientrait à couple sans enfants. Adresser offres écrites à MZ 5576 au bureau du journal.

CHAMBRE INDÉPENDANTE à louer. Tél. 5 06 35.

CHAMBRE à 2 lits, à louer; part à la cuisine. Tél. 5 06 35.

BELLE CHAMBRE à un ou deux lits, à louer, avec pension. Tél. 5 49 52.

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec cabinet de toilette à louer. Tél. 5 76 55.

CHAMBRE MEUBLÉE, tout confort, à demoiselle, quartier université. Tél. 4 04 41.

JOLIE CHAMBRE meublée à louer à jeune fille, part à la salle de bains. Tél. 5 95 17.

CHAMBRE MEUBLÉE à louer, part à la salle de bains, libre tout de suite. Téléphoner après 19 heures au 4 14 83.

LOCAL à louer à Corcelles, rue de la Gare; conviendrait comme garde-meuble ou entrepôt. Tél. 8 25 30.

CHAMBRES confort, à étudiant(tes) sérieux, sur trajet du trolleybus. Tél. 6 91 36 entre 17 et 19 heures.

CHAMBRE MEUBLÉE à louer, 2 lits, part à la cuisine et salle de bains, le tout indépendant. Tél. 5 32 10.

Demandes à louer

STUDIO MEUBLÉ avec cuisinette et salle de bains, est cherché par demoiselle. Adresser offres écrites à OB 5578 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 à 3 pièces, avec confort, est cherché par jeune couple. Environs de Peseux. Tél. 8 26 75.

APPARTEMENT de trois ou quatre pièces est demandé, meublé ou non. Si possible à Peseux ou environs. Tél. 7 77 35 ou 8 24 41.

Offres d'emplois

PERSONNE est demandée pour nettoyages de bureau, quelques heures par semaine, à l'est de la ville. Tél. 5 83 56.

FEMME DE MÉNAGE est cherchée pour le nettoyage d'un magasin. Tél. 5 84 44.

Demandes d'emplois

JEUNE EMPLOYÉ DE BUREAU cherche place éventuellement comme semi-voyageur. Adresser offres écrites à LY 5575 au bureau du journal.

LEÇONS : latin, anglais, allemand seraient données à élèves de l'école secondaire ou classique par gymnasiens. Tél. 5 57 68, le soir.

QUELQUES**MACHINES À LAVER AUTOMATIQUES**
d'exposition**sont à vendre avec fort rabais****COMPTOIR MÉNAGER****Cretegnny & Cie** Faubourg du Lac 43 — Tél. 5 69 21

Défilé de Mode

AUTOMNE-HIVER 1966

dans les salons de
Beau-Rivage

LE MARDI 13 SEPTEMBRE

en matinée à 15 heures

en soirée à 20 h 30

ENTRÉE LIBRE

Lamaison du
Tricot SA

Hôpital 20 - Tél. 5 35 83 - Neuchâtel

Vacances en Italie
**GRAND HOTEL
DEI CASTELLI**
(Sestri Levante)
1re cat. Situation
unique pour le res-
pos, grand parc,
plage privée, res-
taurant en plein
air. A partir du
25 août, prix de
basse saison. Pen-
sion complète Lit.
7800-9800 (tout
compris). Prix spé-
ciaux pour familles.
Se renseigner.

PRÊTS
Fr. 1000 à 10000
«facilement»
«promptement»
«simplement»
«avantageusement»
«sérieusement»
BANQUE ABBÉ BERNE
Halvetplatz
Tél. 031 - 43 11 59

CHAUFFAGE

fourneau à mazout
5000 cal/h, à partir
de Fr. 265.—
Citernes 1000 l,
tôle 2 mm, avec
jauge et pompe,
Fr. 250.—
Installation rapide,
très avantageuse.
Devis sans engage-
ment. Reprise de
votre ancien four-
neau.
U. SCHMUTZ,
Grand-Rue 26,
Fleurier,
Tél. 9 19 44.

Maintenant Comfort existe aussi en flacon économique

nouveau



le revitalisant textile
qui donne à tout
votre linge
un moelleux de luxe

Moelleux de luxe et vie
nouvelle pour tous les tissus!

plus pratique * plus profitable * plus avantageux

Le nouveau flacon économique est encore plus
pratique: il ne glisse pas de la main! Le nouveau flacon
économique est plus avantageux: il dure bien plus
longtemps! Vous gagnez plus de 50 centimes sur le
flacon normal, c'est-à-dire que vous pouvez soigner
votre linge plusieurs fois gratuitement avec Comfort dans
l'automate.

Comfort - le traitement de beauté pour votre linge

CF 16



SALLE DES CONFÉRENCES, Neuchâtel

Mardi 13 septembre, à 20 h 15

CONCERT

Orchestre de chambre de Neuchâtel

Direction: Ettore Brero

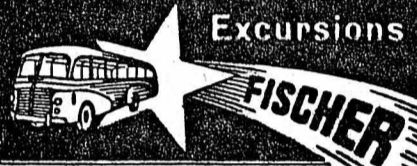
Soliste: **HANS-HEINZ SCHNEEBERGER**, violoniste

Oeuvres de: Galuppi - Haydn - J.-S. Bach - Elgar

Prix des places: Fr. 4.— à 8.— (taxe comprise)

Réduction aux étudiants

Location chez HUG & Cie vis-à-vis de la poste (tél. 5 72 12).



Mercredi 7 septembre

Saint-Loup

FÊTE ANNUELLE

Départ: 8 heures Fr. 11.—

Courses du Jeune fédéral

Dimanche 18 septembre

Les 2 tunnels

Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard

Départ: 5 heures Fr. 40.—

(Carte d'identité ou passeport)

Alsace

COLMAR - RIQUEWIHR

Départ: 6 h 30 Fr. 28.50

(Carte d'identité ou passeport)

COMPTOIR DE LAUSANNE

11-14-18-19-21-25 septembre

Départ: 8 heures Fr. 10.—

Renseignements et inscriptions:

Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

Écrivez-nous en vente au bureau du journal



POUSSINES

Bovans blanche -
Bovans rouge

Shaver croisée New-Hampshire de
2 1/2, 3, 4, 5 et 6 mois en
ponte. Santé garantie.
A vendre chaque semaine.
Livraisons à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS
Henniez (VD) — Téléphone (037) 6 41 68

VOS CANONS DE

PANTALONS

sont rétrécis et mo-
dernisés par le spé-
cialiste:

R POFFET

tailleur
Ecluse 12, Neuchâtel
Tél (038) 5 90 17



LOCATION-VENTE DE
PIANOS
NEUFS ET D'OCCASION

CONDITIONS
INTERESSANTES
RENSEIGNEZ-
VOUS CHEZ

hug

En face
de la Poste

NEUCHATEL

Tél. (038) 5 72 12

Nous vous invitons cordialement à
notre

soirée de film

Bangkok / Thaïlande

Extrême-Orient, pays de rêves

Jeu, 8 septembre 1966, 20 h 15

Salle des Conférences, avenue de la

Gare 2, Neuchâtel

ENTRÉE LIBRE

organisé
par:

**VOYAGES
KUONI**

Lausanne, 2, Grand-Font, tél. (021) 22 11 22
Genève, 9, rue de Berne, tél. (022) 31 01 00
Berne, 6-8, Bärenplatz, tél. (031) 22 76 61
Bureau d'émission Innovation,
Lausanne, rue du Pont, tél. (021) 22 34 15
Location: Natural S.A., Neuchâtel,
2, rue Saint-Honoré, tél. (038) 4 28 28

DÉBARRAS

de caves et galetas,
logements entiers
après décès.

Léon Hoeller,
Monruz 28,
2000 Neuchâtel,
tél. 5 71 15.

Dépannage

TÉ
LÉ
VI
SI
ON

Appareils de
n'importe quelle
marque dans
nos ateliers.
Service à do-
micile.
Prêt gratuit
d'une TV pen-
dant le dépan-
nage.

**Jeanneret
& Co**

Seyon 28-30.
Tél. 5 45 24.

CONFECTION

**GUYE
PRÊTRE**

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

collecte annuelle



Arrivage de
POISSONS
frais de mer

salés, fumés et marinés

Lehnherr frères

POISSONNERIE GROS ET DÉTAIL
Place des Halles Tél. 5 30 92

COURS DE DANSE pour la jeunesse

Après le grand succès de nos derniers cours de
danse à Neuchâtel, et grâce à l'amabilité de M.
M. Fuhrer qui a bien voulu mettre à notre
disposition la

grande salle «La Paix»

(entrée indépendante)
avenue de la Gare 3, à Neuchâtel,
nous avons décidé d'organiser, cette saison aussi, à
Neuchâtel, un cours pour la jeunesse.

Inscription et début du cours: lundi 12 septembre 1966,
à 19 h 15.

Durée du cours: 16 leçons de 45 minutes (8 semaines).

Prix du cours: 40 francs.

Pour des raisons administratives, nous vous prions, si
possible, de bien vouloir régler le montant du cours le
premier soir.

2. Cours de perfectionnement,
de danses modernes et «Beat»

Inscription et début du cours: lundi 12 septembre 1966,
à 21 heures.

Durée du cours: 21 h à 22 h (8 semaines).

Prix du cours: 25 francs.
Grande école de danse P. Du Bois, professeur diplômé,
Jubiläumsstrasse 103, 3005 Berne. Tél. (031) 43 17 17.

Nos premières coiffeuses et
nos esthéticiennes diplômées
sont à votre disposition pour
réaliser tous vos désirs.

Paris Beauté

BASSIN 8 NEUCHATEL 4 09 09

Actualité suisse et romande

ET MAINTENANT ?

QUE va faire le Conseil fédéral des deux substantielles études qu'il vient de recevoir ? MM. Bonvin, chef du département et Redli, directeur de l'administration des finances ont, au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient les présidents de chacune des deux commissions d'experts, les professeurs Joehr et Stocker, donné aux journalistes quelques indications sur la procédure maintenant engagée.

Il faut évidemment distinguer. Le rapport sur les subventions contient des propositions précises. Le grand argentier a pu déclarer que le gouvernement les ferait siennes. Cela signifie qu'il entend leur donner une suite favorable, mais seulement dans la mesure où la décision dépend de lui. Dans la plupart des cas, il devra présenter des propositions aux Chambres, car il s'agit de modifier la loi, ou même la constitution, par exemple pour supprimer la subvention fédérale à l'école primaire.

Toutefois, avant toute chose, le Conseil fédéral réunira les présidents des gouvernements cantonaux et leurs directeurs des finances. L'échange de vues s'annonce fort animé.

XXX

L'étude de la commission Joehr sur l'évolution probable des recettes et des dépenses, en revanche, ne doit être, pour le collège exécutif, qu'un instrument. Elle a la valeur d'un travail scientifique, mené selon une méthode soigneusement choisie, mais étrangère aux considérations d'ordre politique.

Le rapport tend à montrer ce que sera la réalité. Il ouvre évidemment des perspectives fort peu réjouissantes, puisque si les hypothèses sur lesquelles les experts ont fondé leur raisonnement se vérifient — et elles paraissent solides — le déficit annuel du compte financier ne tarderait pas à dépasser le milliard.

Faut-il alors s'alarmer ? Comme le déclarait le directeur de l'administration des finances, la situation est difficile. Elle exige des mesures énergiques et l'on ne peut se contenter de recourir à l'emprunt pour combler les vides, car si, de la

sorte, on soulagerait pour un temps la trésorerie, on renforcerait la pénurie de capitaux. La conséquence en serait une hausse du taux de l'intérêt qui se répercuterait sur les loyers, les prix des produits agricoles et, en définitive, sur le coût de la vie en général.

Toutefois, on aurait tort de « dramatiser ». Le franc suisse n'est certes pas au bord de l'abîme et les finances demeurent saines puisque le découvert du bilan, qui était de 8,5 milliards à la fin de la Seconde Guerre mondiale, a été ramené à 3,3 milliards. Peu de pays industriels ont pu procéder à de tels amortissements. Mais, c'est un fait, la situation se détériore et si le Conseil fédéral se décide à actionner le frein de secours, c'est pour prévenir une évolution dangereuse.

Par quels moyens ? Les experts l'ont déjà dit : les possibilités de réduire les dépenses restent modestes. Mais l'effort sera fait. Nous aurons la preuve avec le prochain budget. Reste à savoir si le parlement suivra le Conseil fédéral dans l'application de ce « programme de première urgence » élaboré par l'administration.

Cependant, le déficit sera là en 1967 déjà et il faudra songer à des « aménagements fiscaux ». Aujourd'hui même, une troisième commission groupant parlementaires, représentants de l'administration et économistes, commencera son travail et partira à la découverte de nouveaux filons.

Peut-être alors nombreux seront ceux qui regretteront d'avoir fait la sourde oreille aux avertissements aussi nombreux que vains du Conseil fédéral.

Georges PERRIN.

QUAND LA MANNE FÉDÉRALE EST TROP ABONDANTE

En 15 ans, les subventions ont quadruplé et représentent 24 pour cent des dépenses

SELON LES EXPERTS, ON POURRAIT ÉCONOMISER 140 MILLIONS

De notre correspondant de Berne :

Inquiet lui-même d'un phénomène dont il est pour une grande part responsable, le parlement donnait, par une motion, mandat au Conseil fédéral de dresser un tableau complet des subventions fédérales, de signaler celles qu'il convient de maintenir, celle qu'il pourrait supprimer ou réduire de sa propre autorité, celles enfin auxquelles on ne peut toucher sans modifier un texte législatif.

Cette tâche, le collège exécutif l'a confiée à une commission de cinq experts, tous professeurs d'université qui, en juillet dernier, ont déposé un rapport de 180 pages. Hier après-midi, l'ouvrage était remis à la presse à l'occasion d'une conférence présidée par M. Bonvin, chef du département fédéral des finances et des douanes.

Les influences politiques

Qu'a-t-on constaté ? Que, depuis 1950, la montée est particulièrement rapide, puisqu'en quinze ans, les subventions ont passé de 300 millions à 1200 millions. Elles ont donc quadruplé et représentent 24 % de l'ensemble des dépenses, alors que les autres dépenses n'ont pas tout à fait triplé.

A ce propos, une remarque fort intéressante des experts :

« La politique fédérale en matière de subventions est prisonnière des influences politiques et n'est que pour une part seulement déterminée par des considérations économiques. »

En outre, les contradictions dont les Conseils législatifs donnent l'exemple — ils réclament sans cesse une réduction des dépenses, mais augmentent les montants ou les taux des subsides proposés par le gouvernement — comme l'attitude des cantons qui entendent tirer le bénéfice maximum de l'aide fédérale, ne sont pas étrangères à l'envie des subventions qui ne devraient pas fausser les prix ni contribuer à maintenir

certains secteurs économiques désertés. Il faudrait parfois les calculer selon des critères plus objectifs que les vœux des bénéficiaires.

Pour l'équipement collectif

De ces constructions générales (fortement résumées ici), les experts passeront à l'examen de diverses subventions « classées selon leur affectation ».

Il y a d'abord les « subventions de politique économique » destinées d'une part à l'équipement collectif, d'autre part aux secteurs particuliers.

L'équipement collectif — transports, eaux, aménagement du territoire — constitue une infrastructure indispensable. Les subventions pour la construction des routes sont justifiées, sous réserve de quelques corrections peu importantes pour les cantons alpestres. Les subventions aux chemins de fer privés ne correspondent pas toujours aux exigences économiques. Il faudrait, dans ce secteur, porter l'effort sur la rationalisation et le passage du rail à la route.

La protection des eaux est une tâche nécessaire. Les frais devraient, dans une plus large mesure, être couverts par une taxe correspondante au « coût de l'eau propre ».

Enfin, l'aménagement du territoire exigera des subventions fédérales, mais qui devraient surtout profiter aux régions les plus pauvres.

Le secteur privé

Pour les « secteurs particuliers » où l'agri-

culture vient au premier rang, les experts constatent qu'en 1965, 11 % seulement des subventions devaient encourager des mesures propres à améliorer les bases de production et 61 % étaient consacrées à garantir les prix et à assurer des débouchés. Il faudrait tendre à une proportion inverse afin d'encourager la rationalisation, en particulier une certaine division du travail entre la plaine et la montagne.

La commission propose de supprimer quelques subventions, prévues d'abord à titre d'encouragement et qui ont maintenant atteint leur but — assurance du bétail, assurance-récolte, mise en valeur de la laine de mouton, réduction du prix du jus de raisin — et surtout elle estime que les hausses qu'entraîne une augmentation du prix de base du lait devraient être dans tous les cas reportées sur le consommateur.

En ce qui concerne les arts et métiers, l'industrie et le commerce, la commission recommande d'augmenter les émoluments perçus pour la garantie des risques à l'exportation, de réduire les subventions aux coopératives du cautionnement, de supprimer l'aide à l'industrie de la broderie.

Quant au tourisme, il est opportun de le soutenir financièrement, mais il serait équitable de doubler la part des intéressés eux-mêmes.

Politique sociale et hygiène publique

La politique sociale est un domaine où l'appui financier des pouvoirs publics est indispensable, mais où il serait possible de réduire les frais et les charges.

Cette possibilité existe pour l'assurance-maladie où il faudrait concentrer, grouper certaines caisses, renoncer à subventionner les assurés aisés, augmenter la participation aux frais.

Dans d'autres cas, le but visé par la subvention a été atteint ou alors l'assurance-invalidité se substitue à une activité privée qui ne recevait souvent d'ailleurs qu'un encouragement symbolique.

Dans le secteur de l'hygiène publique également, la commission recommande des suppressions et des regroupements.

Culture et enseignement
Quant aux subventions dites « culturelles », elles devraient contribuer d'abord à stimuler

certaines activités, à charge ensuite pour les institutions privées de les maintenir par leurs propres moyens. L'aide financière de la Confédération pour la préservation des monuments et des sites devrait se limiter aux objets d'un intérêt vraiment national. On peut se demander encore si la télévision n'a pas, en fait, remplacé le Ciné-journal suisse et si une subvention se justifie encore.

En revanche, dès qu'il s'agit de l'enseignement et de la recherche scientifique, nous avons affaire moins à des subventions qu'à des investissements d'importance nationale. Il y a là toute une politique à mettre au point.

Pour le moment, les experts estiment que les charges de l'enseignement primaire devraient incomber aux cantons seuls, quitte à accentuer la péréquation financière générale en faveur des cantons financièrement faibles. Cela conduirait donc à supprimer la subvention à l'école primaire. En revanche, la Confédération sera appelée à assumer des charges plus fortes pour l'enseignement supérieur et la recherche. Pour la formation professionnelle, il s'agit de limiter la subvention aux tâches dont l'utilité est prouvée.

Pour le reste, les experts sont d'avis que les subventions pour la protection civile sont souvent exagérées, que des plafonds devraient être fixés aux subventions pour la défense économique, qu'une augmentation des subventions pour les établissements pénitentiaires ne se justifie pas.

Pour l'avenir

Mais ils ont songé à l'avenir aussi et proposent un certain nombre de mesures propres à renforcer le contrôle quant à l'emploi de sommes versées, aux méthodes de travail, aux résultats obtenus. C'est là un chapitre sur lequel nous reviendrons.

Enfin, si le Conseil fédéral et les Chambres donnaient suite aux vœux de la commission, il serait possible de réduire les subventions de quelque 140 millions et d'obtenir, au cours des années, une économie supplémentaire du même ordre de grandeur grâce aux « mesures prophylactiques ».

Résultat relativement modeste, on le voit, et sensiblement amoindri déjà par la nécessité de créer de nouveaux organes administratifs.

De toute façon, le rapport fournira ample matière à discussion.

G. P.

SUITE Des années à venir lourdes de déficits

Sans entrer dans tous les détails, voyons les choses d'un peu plus près.

LES RECETTES

Pour les recettes fiscales, les experts adoptent l'hypothèse que les dispositions légales actuelles seront en vigueur pendant dix ans encore — mais le rapport tend précisément à prouver qu'il faudra les modifier et que le renchérissement général ne dépassera pas 3 % par an.

Table with 3 columns: Recettes fiscales, Recettes douanières, Autres recettes, Total des recettes. Rows for 1965, 1974, and Taux de croissance.

LES DÉPENSES

Pour les dépenses, il faut considérer que la Confédération devra assumer des tâches nouvelles, ou alors augmenter sensiblement le soutien financier qu'elle accorde, soit aux cantons, soit à des institutions privées. L'augmentation sera

En revanche, pour les recettes douanières, ils ont tenu compte des effets de la libéralisation dans le cadre de l'A.E.L.E. et des éventuels résultats (réduction des tarifs) de la négociation Kennedy.

On aurait alors le tableau suivant, donnant, en première colonne, les recettes (exprimées en millions de francs) obtenues en 1965, et seconde colonne, les recettes prévues pour 1974, en troisième colonne le « taux de croissance annuelle » :

Table with 3 columns: 1965, 1974, Taux de croissance. Rows for Recettes fiscales, Recettes douanières, Autres recettes, Total des recettes.

particulièrement rapide dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, pour la protection civile et l'encouragement à la construction de logements aussi, comme l'indique le tableau suivant :

Table with 3 columns: Dépenses militaires, Protection civile, Routes, Subsidés aux entreprises de transports, Enseignement et recherche, Correction de cours d'eau et lutte contre la pollution, Aide à l'agriculture, Construction de logements, Politique sociale, Autres subventions, Entraide internationale, Administration, Service des intérêts, Quotes-parts cantonales, Total. Rows for 1965, 1974, Taux de croissance.

On le voit, les années à venir sont lourdes de déficits. Les experts en ont dressé la liste, sur trois colonnes, selon qu'ils aient tenu compte ou non des intérêts à payer sur les emprunts contractés dès 1966 et du « rythme » propre à l'impôt pour la défense nationale (année de faible rendement succédant à une année de fort rendement).

Quel que soit le mode de calcul, l'équilibre du compte financier sera rompu et, pour 1974, on prévoit un excédent de dépenses allant de 1400 à 1900 millions.

Dans ces conditions, les experts recommandent un programme immédiat de mesures propres à alléger le compte financier au cours des cinq prochaines années, puis, dès 1970, il faudra l'améliorer d'environ un milliard par an.

La composition de la 3^{me} commission

Table listing members of the 3rd commission: President M. W. Rohner, Vice-president M. Blaise Clerc, and other members like M. J. Babel, M. P. Graber, M. Loretan, M. Z. Wahlen.

Le conseiller national Jaunin grièvement blessé

(sp) Lundi, à 13 h 45, à Ouchy, une violente collision s'est produite entre deux voitures roulant en sens opposés. L'une était pilotée par M. Jean-Daniel Pasche, 36 ans, domicilié à Mont-la-Ville, qui souffre de contusions à une épaule et d'une commotion.

Marché libre de Por

Table with 2 columns: Pièces suisses, Pièces françaises, Pièces anglaises, Pièces américaines, Lingots. Rows for Achat and Vente.

Au Grand conseil : la gestion

(sp) Commencant, lundi après-midi, sa session extraordinaire d'été, le Grand conseil vaudois a rendu hommage à la mémoire de M. Jacques Sillig, député libéral à la Tour-de-Peilz, décédé samedi.

En première lecture, l'Assemblée a voté sans discussion un subsidie de 300,000 francs pour la réfection de la route cantonale à travers Grandson, où d'importants travaux, prévus à l'occasion des mesures prises pour l'épuration des eaux usées, sont en cours. On en profitera pour élargir ce qui peut être de cette importance.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH (COURS DE CLOTURE)

Table with 3 columns: OBLIGATIONS, ACTIONS. Rows for various bonds and stocks like Swissair, Union Bques Suisses, etc.

Bourse de Neuchâtel

Table with 3 columns: Actions, Obligations. Rows for Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchât., etc.

BALE

Table with 3 columns: ACTIONS. Rows for Ciba, porteur, Ciba, nom., Sandos, Gelyg nom., Hoff-La Roche (bj).

LAUSANNE

Table with 3 columns: ACTIONS. Rows for B. C. Vaudolse, Crédit Fonc. Vaudois, Rom. d'Electricité, Ateliers constr. Vevey, La Suisse-Vie.

Indice des prix à la consommation

BERNE (ATS). — L'indice suisse des prix à la consommation s'inscrivait à 225,7 points à la fin d'août 1966. Il accusait une progression de 0,3 % par rapport à fin juillet (= 225,0) et de 4,3 % sur la période correspondante de 1965 (= 216,4).

Cette hausse s'explique par le fait que les prix des marchandises et services réunis dans les groupes des « divers » et du nettoyage ont été nouvellement relevés au cours du mois examiné.

Table with 3 columns: 1965, 1974, Taux de croissance. Rows for various economic indicators like Dépenses militaires, Protection civile, etc.

Comment y parviendra-t-on ? Les experts sont sceptiques quant à la possibilité d'économies « massives », car certaines dépenses, parmi les plus lourdes, sont reconnues d'intérêt public et contribuent même, dans certains cas, à la croissance de l'économie, donc à l'augmentation des recettes.

L'APPEL AU CONTRIBUABLE

Dans ces conditions, il faudra bien augmenter les recettes, et d'abord les recettes fiscales. Mais là, il faudra agir en contact étroit avec les cantons et les communes, car la matière imposable est en grande partie la même pour chacun des trois « percepteurs ».

Une coordination sera d'autant plus nécessaire que les finances des cantons et celles des communes — les experts ont pris grand soin de le signaler — sont déjà ou seront elles aussi défilétrées.

A côté de recettes fiscales augmentées, les experts recommandent d'examiner s'il ne serait pas judicieux de remplacer les droits de douane spécifiques (perçus selon le poids de la marchandise, quelle qu'en soit la valeur) par des droits « ad valorem », ce qui permettrait d'éviter une insuffisance de recettes lorsque le prix des marchandises importées augmente, en particulier sous la poussée de l'inflation.

Or, c'est cette tendance qu'il faut combattre. Encore s'agira-t-il de se mettre d'accord sur les moyens. Beau sujet de controverse en perspective !

G. P.

VALAIS

Les voleurs des pièces d'or du Grand-Saint-Bernard arrêtés à Paris et à Monthey

(c) On sait que les chanoines de l'hospice du Grand-Saint-Bernard possèdent dans leur musée, à plus de 2000 mètres, l'une des plus belles collections de monnaies anciennes qui soient. On y trouve plus de 1500 pièces ayant appartenu aux Gaulois, aux Romains, aux peuples séquanais et éduens. On y trouve l'effigie de tous les empereurs romains d'Auguste aux fils de Théodose.

Le mois passé des cambrioleurs réussissaient à pénétrer dans le musée alors que l'hospice regorgeait de monde. Ils emportèrent 27 pièces en or, argent et cuivre. L'alerte fut aussitôt donnée, Interpol fut

avisée. Les pièces volées, en effet, étaient d'une valeur inestimable et il fallait à tout prix les retrouver.

Lundi, la police de sûreté à Sion nous apprenait que l'enquête menée en Suisse et à l'étranger avait abouti. Les deux voleurs ont été arrêtés. Le premier fut identifié à Paris et passa aux aveux. Le second fut arrêté à Monthey. Les deux voleurs sont d'origine valaisanne et eurent maille à partir déjà avec la police.

Hélas, une partie seulement des pièces a été restituée mais les enquêteurs poursuivent leurs investigations.

Les six alpinistes du Besso sont rentrés sains et saufs

(c) Lundi, vers midi, on apprenait avec soulagement que tout le groupe des six alpinistes qui étaient restés « bloqués » dans le massif du Besso lors du sauvetage de Mme Edith Grobety, du Sentier (Vaud), étaient arrivés sains et saufs à la station

de Zinal. Ils se restaurèrent dans un établissement du lieu et regagnèrent leur région résiproque. Le groupe comprenait des alpinistes anglais et suisses parmi lesquels deux femmes.

On sait qu'il fut impossible (la nuit étant tombée sitôt après le sauvetage) aux pilotes des glaciers de ramener dans la vallée ces personnes qui s'occupèrent de la blessée. Le groupe très aguerri ne prit nullement cette situation au tragique. Il entama froidement la descente dans la nuit plutôt que de passer des heures à gémir dans la montagne. Tout s'est bien passé et, vers minuit, les six alpinistes avaient réussi à relier la cabane Moutet. Ils y dormirent jusqu'à l'aube puis se dirigèrent gentiment sur Zinal.

Théâtre L'homme au parapluie (Suisse, dimanche)

Nous sommes en Angleterre. La femme — très riche — d'un professeur décède des suites d'une longue maladie. L'enterrement, n'a pas encore eu lieu qu'un inspecteur de police — l'homme au parapluie — commence son enquête, car la morte a succombé à un empoisonnement. Trois suspects : le veuf, sa maîtresse et la femme de chambre qui tous vivaient aux côtés de la disparue et qui héritent de sa fortune. Les deux amants s'accuseront mutuellement — la menace qui pèse sur leur tête est trop lourde pour que triomphent leur amour — mais finalement, après cet affrontement, nous apprenons, par la bouche de la cuisinière accusée de meurtre, que c'est un suicide. Chacun suivra son propre chemin.

Comme l'on peut aisément le constater, l'intrigue est dans le plus pur style policier. Le ténor est immédiatement placé au cœur du drame ; il y a une enquête et des suspects qui, mis en condition, en situation par les révélations et interrogations du policier, assurent l'intérêt et la conclusion du drame. En soi, l'intrigue peut déjà retenir l'attention. Mais la part la plus importante de cet intérêt provient de l'adaptation, pour la TV, de Jean-Louis Roux.

En général, une pièce de théâtre (même un chef-d'œuvre) risque, sur le petit écran, de donner un mauvais spectacle, car elle ne se prête que difficilement à une retransmission pure ou à une adaptation. Mais pour peu que le réalisateur possède un réel sens du visuel — l'adaptation doit s'écrire en images et en sons d'abord, en mots ensuite — et qu'il saisisse le danger du théâtre à la TV, l'on assiste à un bon spectacle.

Son travail n'a pas été simplement de filmer un spectacle déjà mis en scène ; il l'a adapté à la TV en donnant vie au décor — nous étions dans une vraie maison — en créant une atmosphère visuelle qu'une scène de théâtre n'aurait pu donner et en usant d'une forme propre au cinéma, les raccourcis — enquêtes extérieures au trio. Mise en scène intelligente, service par des acteurs qui font, en cette occasion, du cinéma et non du théâtre, ce qui nous permettait d'approcher les visages et les corps sans gêne. Les dialogues étaient nombreux, mais les mots mentaient et les expressions du visage ainsi que les silences, nous apprenaient la vérité.

Du bon travail, car du travail pensé télévisuellement et non théâtralement.

SPORT (Suisse et France, dimanche)

Boris Acquadro recherche dans son commentaire l'efficacité. Thierry Roland, Robert Chapatte, Raymond Marcellac, le prestige. Pas d'hésitation quant au choix !

Tomates valaisannes : optimisme

SION (ATS). — Les Valais a expédié jusqu'à ce jour près de cinq millions de kilos de tomates. On pense qu'en fin de semaine le total des expéditions approchera des six millions de kilos. Grâce à la commande passée par l'armée pour une fabrication de purée, les expéditions de tomates de la semaine écoulée ont été très fortes. Leur niveau ne sera plus atteint, car la cueillette a dépassé son point culminant. Les stocks logés dans les entrepôts frigorifiques ont connu, de leur côté, une réduction bienvenue. La deuxième partie de la campagne d'écoulement peut être envisagée sans trop de crainte, si le temps ne fraîchit pas trop.

Le régiment valaisan a mobilisé

SION (ATS). — Depuis lundi, l'élite des troupes valaisannes est sur pied. Les hommes du régiment inf. mont. 6^{ti} « régiment valaisan » sont entrés en service par un temps pluvieux. Ce régiment est commandé par la première fois par son nouveau chef le colonel Gabriel Constantin de Sion. Ce régiment sera engagé dès le 8 septembre dans les importantes manœuvres prévues dans le secteur des Alpes. Rappelles que la circulation routière s'en trouvera quelque peu gênée dans certains cols, en particulier le col de Gothard, le Suste, le Furka, le Grimsel, l'Oberalp, le Lukmanier et le San-Bernardino. D'autre part, les avions relativement bas provoqueront un certain bruit.

Dernières dépêches de la nuit

SUITE

LES IDÉES ET LES FAITS

La Suisse fut-elle défaitiste au printemps 40 ?

La vérité oblige à dire que, mis à part le ton de politicien radical vaudois — dont la présence, en même temps que celle d'un agrarien bernois et d'un socialiste zuricois est toujours indispensable, paraît-il, au Conseil fédéral, même si, en dehors des partis, s'imposent de plus fortes personnalités — rien dans ce texte, que nous avons relu, ne pouvait donner matière au défaitisme.

Au contraire, et qu'on en juge : « Les divergences particulières, régionales ou partissanes vont se fondre dans l'intérêt national, loi suprême... Le ciel nous maintiendra sa protection, si nous savons la mériter. Courage et résolution, esprit de sacrifice! don de soi, voilà les vertus salvatrices. Par elles, notre Patrie libre, poursuivra sa mission fraternelle... ». Et, un peu avant : « Ne pas palabrer, concevoir ; ne pas dissenter, œuvrer... ».

Travailler eût mieux valu que cet affreux : « œuvrer » !

Telles étaient les consignes du Conseil fédéral. Elles ne pouvaient qu'être le prélude à la décision que prit celui-ci le 2 juillet suivant de donner le feu vert au général Guisan pour mener à bien le regroupement de l'armée dans le Réduit national.

Assurément si l'autorité civile et le chef militaire cherchaient à atteindre le même but : préserver notre indépendance, il est évident que, compte tenu des circonstances du moment, ils devaient parfois user de moyens différents, ceux de la diplomatie pour l'une, ceux de l'effort militaire pour l'autre. Le Conseil fédéral fut le bouclier, comme Pétain en France, et Guisan fut l'épée, comme De Gaulle. Nous avons su concilier l'un et l'autre, et ce fut notre salut. Faute d'être parvenu à cette conciliation, la France connue en 1945 un affreux déchirement dont les séquelles durent encore.

XXX

Et s'il fallait une preuve supplémentaire de sa volonté de tenir du

Conseil fédéral, on la trouverait dans la ferme réponse de M. Ph. Etter au ministre d'Allemagne, de Berne, M. Kécher, venu protester contre le discours du Rühl, réponse reproduite aussi en annexe dans «Alerte en pays neutre».

Dans le même temps, le même conseiller fédéral Etter publiait un précieux petit livre, dont l'édition française fut préfacée par notre ancien maître, Georges Méautis, dans lequel il montrait avec force que, par sa démocratie directe et par son fédéralisme, plus que six fois séculaire, la Suisse n'avait rien de commun ni avec le totalitarisme, ni avec les démocraties parlementaires déliquiscentes qui menaient l'Occident à deux doigts de sa ruine.

Cette résistance intellectuelle et morale se regroupait autour d'«Armée et foyer» et des rapports qui se nouaient entre patronat et chefs syndicalistes, et se traduisait par les publications de Gonzague de Reynold et de Denis de Rougemont, et les articles de René Payot et d'Eddy Bauer pour ne nommer que ceux-là. «Neutre, mais pas pleutre», nous restions fidèles à ce mot du Neuchâtelois Philippe Godet prononcé pendant la Première Guerre mondiale.

Cependant, nous les journalistes étions menacés par Goebbels d'être déportés en Sibérie...

René BRAICHET

Au Congo-Kinshasa

Mobutu : rendons à César...

KINSHASA (ex-Léopoldville) (AP). — Le président Joseph Mobutu a restitué hier au parlement congolais les pouvoirs constitutionnels qu'il lui avait retirés le 4 mars dernier.

Cette annonce inattendue a été accueillie par des acclamations enthousiastes des parlementaires, qui étaient venus en masse assister à l'inauguration officielle de leur troisième session.

M. Mobutu a déclaré que les membres de son cabinet seraient désormais responsables devant le parlement et ses commissions. Il s'est cependant réservé le droit, en sa qualité de président, de gouverner encore par décret en cas d'urgence.

La révolution culturelle chinoise ne va pas sans mal Les Gardes rouges malmenés dans plusieurs grandes villes

Le «Quotidien du peuple» lance un appel au calme

TOKIO (AP - Reuter). — «Pour réaliser cette grande révolution, nous ne devons pas faire appel à la force physique, mais à la persuasion par la raison», écrit le «Quotidien du Peuple», dont l'édition a été diffusée hier par Radio-Pékin.

Cet appel au calme sans ambiguïté paraît confirmer les informations de source japonaise selon lesquelles les Gardes rouges

Dans un discours radiotélévisé prononcé à Blackpool

M. HAROLD WILSON EN APPELLE À LA NATION POUR ÉVITER UN «DUNKERQUE ÉCONOMIQUE»

Le problème rhodésien affronté dès aujourd'hui à la conférence des premiers ministres du Commonwealth

LONDRES (AP). — M. Harold Wilson, premier ministre britannique, a engagé cette semaine une dure bataille sur deux fronts : hier, il a entrepris de convaincre les délégués du «Trade Union Congress» (T.U.C.), représentant quelque 8.850.000 travailleurs syndiqués, de la nécessité de se rallier à son programme d'austérité, et notamment à sa politique de blocage des salaires et des prix pour sauver la livre et éviter une extension du chômage.

Aujourd'hui, il lui faudra affronter une nouvelle et difficile épreuve à la conférence des premiers ministres du Commonwealth où sa politique de temporisation à l'égard du gouvernement «rebelle» rhodésien de M. Ian Smith suscite de vives critiques.

CERTAINS SACRIFICES

Dans le discours radiotélévisé qu'il a prononcé à la séance d'ouverture du congrès du «T.U.C.» à Blackpool, le premier ministre a lancé un appel, non seulement aux syndicats, mais à la nation, leur demandant d'accepter certains sacrifices dans l'intérêt général, pour éviter un «Dunkerque économique» qui entraînerait une dévaluation de la livre et risquerait d'entraîner, par contre-coup, celle de nombreuses devises étrangères — y compris peut-être même le dollar. Il en résulterait un retour généralisé au protectionnisme économique et, par voie de conséquence, la réduction des échanges commerciaux, la paralysie des usines, le chômage et l'agitation politique.

DES ASSURANCES

En même temps, le premier ministre a donné l'assurance qu'il n'entraînera pas dans les intentions du gouvernement de supprimer leur droit traditionnel de négocier, dans le cadre des conventions collectives, des augmentations de salaires ou des améliorations des conditions de travail.

Le congrès du «T.U.C.» tranchera la question demain après-midi par un vote qui, selon les premiers sondages, sera serré.

Si certains chefs syndicalistes reprochent à M. Wilson d'avoir trahi le socialisme et de pratiquer une politique conservatrice, la

presse conseille instamment aux délégués de Blackpool de voter pour lui, car, comme l'écrit le journal libéral «Guardian» : «La crise économique est réelle et chacun, y compris le «T.U.C.», doit participer à la bataille économique.»

DU FIL À RETOURNE

A la conférence du Commonwealth, M. Harold Wilson aura du fil à retordre pour faire admettre à ses partenaires qu'il convient d'éviter de prendre des mesures extrêmes à l'égard du gouvernement rhodésien. Il est partisan de patientes négociations en vue d'établir avec M. Smith un accord de compromis qui donne aux 4 millions d'Africains de Rhodésie la possibilité de prendre le pouvoir qui est actuellement l'apanage de 225.000 Blancs.

PROFONDES DISSENSIONS

Les membres africains et asiatiques du Commonwealth, en particulier la Zambie, la Sierra Leone, la Tanzanie et le Kenya, sont opposés à des atterrissements et réclament du conseil de sécurité de l'ONU une résolution rendant obligatoire l'embarco sur les produits pétroliers destinés à la Rhodésie.

Les dissensions sont également profondes en ce qui concerne la crise vietnamienne et aussi la question d'éventuelles sanctions économiques contre l'Afrique du Sud ségrégationniste.

Là encore, la Grande-Bretagne, dont les investissements dans la République sud-africaine s'élevaient à près de trois milliards de dollars, est catégoriquement opposée à de telles mesures qui risqueraient de porter un coup fatal à la livre.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SON ARRIVÉE A NOUMÉA, DE GAULLE A PARLÉ DU PROBLÈME DU NICKEL

Aucune société étrangère en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA (AP). — Le général De Gaulle s'est entretenu pendant un quart d'heure hier matin avec les 14 maires et adminis-

trateurs locaux de la Nouvelle-Calédonie et des îles Loyauté, qu'il a invités à poursuivre le développement du territoire austral.

Pour la première fois depuis son arrivée à Nouméa, le chef de l'Etat était en civil, et il a serré la main de quelque 250 éducs et grands chefs rassemblés dans le salon de réception.

«Les ressources propres à la Nouvelle-Calédonie sont évidentes et considérables», a déclaré le général dans le discours qu'il a prononcé hier, après-midi devant l'Assemblée territoriale. Il faut donc en tirer le plus grand parti possible. Il faut le tirer, naturellement, dans un cadre tel que l'intérêt national soit avant tout respecté.»

C'est la première fois, depuis son arrivée en Nouvelle-Calédonie, que le général a fait directement allusion au problème du nickel, seule ressource de ce territoire.

En s'exprimant comme il l'a fait, pensent les observateurs, le président de la République a rejeté toute possibilité d'une installation de l'INCO (société américano-canadienne de nickel), ou de toute autre compagnie étrangère en Nouvelle-Calédonie.

Enfin, dans les milieux compétents, on n'exclut pas que le gouvernement français envisage l'installation en Nouvelle-Calédonie, d'une seconde société française pour l'exploitation des mines de nickel.

Incidents

Les journalistes nippons rapportent, en effet, que des militants de la garde ont été malmenés à plusieurs reprises par la foule, et des affiches apposées à Pékin signalent des incidents de ce genre à Tientsin, Hopen, Tsingtao.

Des bagarres auraient également mis aux Changsh, Sian, Chengchou, Langchéou et prises des Gardes rouges de la capitale à ceux d'autres villes, alors que les autorités régionales empêcheraient apparemment les étudiants de se rendre à Pékin.

Amosphère de tumulte

«Le pays tout entier est plongé dans une atmosphère de tumulte», écrit notamment le correspondant du «Tokio Shimbun», qui souligne que l'opposition grandissante entre les deux factions du parti communiste apparaît de plus en plus à la surface.

Dans ce climat, l'édition du «Quotidien du peuple» apparaît comme destiné à calmer les excès des Gardes rouges et à rétablir la discipline dans leurs rangs.

Dans la presse

L'un des quotidiens les plus connus de Chine, le «Ta Kung-pao» annonce qu'à la demande de la Garde rouge il ne paraîtra plus que trois fois par semaine à partir du 15 septembre et sous un autre titre. De ce fait, Pékin n'aura plus que trois quotidiens pouvant être obtenus en vente publique, alors qu'il y en avait encore six avant que la presse de la capitale ne soit soumise, voici trois mois, aux mesures d'épuration de la révolution culturelle actuelle.

Le «Ta Kung-pao» («Grand journal populaire») paraîtra sous le nom de «Chien Ching-pao» («Avant-garde») sous un format plus petit. Aucune précision particulière n'a été donnée sur la raison de ce changement.



Le premier ministre britannique pendant son discours, entouré du président du «Trade Union Congress», Jim O'Hagan (à droite) et du vice-président, Lord Collison. (Téléphoto AP)

Dix enfants et jeunes gens blessés à coups de chevrotine dans un quartier de Chicago

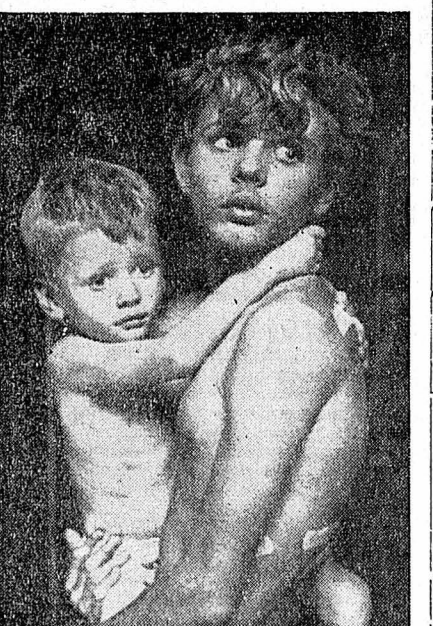
CHICAGO (ATS-AFP). — Une dizaine d'enfants et de jeunes gens — de trois à dix-huit ans — ont été blessés, dimanche soir, à coups de feu dans une ruelle du «North-Side» de Chicago.

A la suite, semble-t-il, d'une correction infligée par des jeunes de ce quartier à ceux d'un autre district, deux «vengeurs» armés de carabines sont venus dans le «North-Side» et, après une brève altercation, ont tiré sur leurs adversaires.

Il semble que les deux assaillants qui, selon des témoins, seraient âgés d'environ 19 ans, aient fait usage de cartouches à chevrotine, ce qui expliquerait à la fois le grand nombre des victimes et le peu de gravité de leurs blessures. On indiquait à l'hôpital où les enfants ont été admis qu'aucun d'eux n'était grièvement atteint.

Quatre morts

D'autre part, pour une raison qui n'a pas encore été élucidée, un forcené, qui a été arrêté, a égorgé deux vieillards et abattu



Matthew Cola, 15 ans, et son petit frère Philippe, 3 ans : deux des dix victimes des «vengeurs» de Chicago. (Téléphoto AP)

RÉPONSE AU DISCOURS DU GÉNÉRAL DE GAULLE ? Johnson est prêt à établir un plan pour le retrait de ses troupes du Viet-nam du Sud

Mais encore faut-il que Hanoi fasse de même

DÉTROIT (AP). — Apparemment, en réponse à l'appel du général De Gaulle, le président Johnson a déclaré, hier, qu'il établira un programme pour le retrait des troupes américaines du Viet-nam du Sud, aussitôt qu'il verra un programme semblable mettant un terme aux infiltrations en provenance du Viet-nam du Nord.

«Si quelqu'un me montre le programme selon lequel l'infiltration cessera, j'apporterai à la table le programme de retrait de nos forces au Viet-nam.»

Le président a ajouté que les troupes américaines seraient de retour et que les bases seraient reconverties à des fins pacifiques «aussitôt que cette dangereuse agression s'arrêterait».

Une élection

Par ailleurs, la campagne électorale bat son plein à Saigon et en province.

Les candidats à l'Assemblée constituante qui doit être désignée dimanche prochain prennent la parole chaque jour devant de petites assemblées d'élus, tandis que les soldats américains, virtuellement consignés

depuis dimanche à 14 heures, n'apparaissent plus dans les rues.

Le gouvernement, dont les forces armées et la police veillent à la sécurité des candidats à la députation, a annoncé que les cartes d'électeur ont été distribuées à plus de 5000 inscrits.

Dans le centre de Saigon, où sept listes électorales (comportant chacune cinq membres) se présentent devant les électeurs, les murs et les trottoirs sont couverts de banderoles et d'affiches.

Un cargo chinois bombardé ?

Radio-Pékin a rapporté hier que des appareils de combat américains ont coulé le 29 août dans le golfe du Tonkin un cargo chinois et endommagé un autre. Neuf mem-

bres de l'équipage marin ont été tués et six blessés.

D'autre part, un avion de transport de l'armée américaine est tombé sur un village situé sur les côtes du centre du Viet-nam. Quatre civils vietnamiens ont été tués et vingt-cinq blessés.

Enfin, un autocar de transport en commun vietnamien a été attaqué par le Viet-cong à une vingtaine de kilomètres au nord de Bien-Hoa. Le conducteur et dix-neuf des passagers du car auraient été tués et vingt-sept autres blessés.

Dans le même quartier, à une heure d'intervalle

Deux autocars belges impliqués dans des accidents : 23 blessés

MUNICH (AP). — Vingt vacanciers britanniques et trois autres personnes ont été blessés hier au cours de deux accidents de la circulation dans un quartier de Munich et dans lesquels deux autocars belges ont été impliqués.

Au cours du premier accident, un autocar belge est entré en collision avec un autobus municipal et quinze occupants du car ont été blessés ainsi que trois passagers de l'autobus.

Dans le second accident, survenu une heure plus tard, un autre car belge a percuté un camion à un croisement. Cinq des passagers du car sont grièvement blessés.

L'un des cars allait d'Ostende à Rimini et son chauffeur M. Noël-Henri Victor, 37 ans, doit comparaître aujourd'hui devant un magistrat instructeur.

Tous les voyageurs blessés lors du premier accident ont pu quitter l'hôpital après

avoir reçu des soins. Tous sont de nationalité britannique.

Un certain nombre de touristes ont pu poursuivre leur voyage.

Vitres brisées, voitures saccagées...

Des centaines de blousons noirs fêtent à leur manière la fin de l'été à Atlantic-City

ATLANTIC-CITY (AP). — Les policiers ont dû tirer des coups de feu en l'air et utiliser leurs matraques pour disperser une foule de plusieurs centaines de jeunes blousons noirs qui fêtaient à leur manière la fin de l'été en dévastant tout ce qu'ils trouvaient sur le bord de mer. Ils ont ainsi brisé des vitres, saccagés des voitures, jeté des objets divers pendant deux heures.

Les policiers ont sauvé de justesse sept personnes se trouvant dans un petit autobus que les vandales allaient retourner.

Vingt-huit jeunes gens ont été arrêtés pour désordres sur la voie publique, vols et délinquance juvénile. Un certain nombre d'entre eux venaient de Philadelphie et même d'Etats voisins.

Le plus gros bateau du monde mis à l'eau à Tokio

Le plus gros bateau du monde, construit en moins de 7 mois, a été lancé hier à 50 km de Tokio. Il s'agit du «Idemitsu Maru», bateau-citerne de 209.000 tonnes.

Cette unité à 342 mètres de long, et elle dépasse de 58.000 tonnes le «Tokio Maru», qui était le plus grand bateau transocéanique.

Il ne détiendra pas longtemps d'ailleurs le premier rang par son tonnage, car l'on construira l'an prochain un bateau-citerne pouvant transporter 276.000 tonnes.

Des voleurs rafflent pour 560.000 francs de bijoux

Profitant des week-end, des cambrioleurs ont entièrement dévalisé une bijouterie dans la rue principale de Watford, (Grande-Bretagne), emportant pour plus de 560.000 francs de bijoux divers.

Ce n'est qu'hier matin à l'ouverture, que le propriétaire de l'établissement a découvert le vol.

«Ils n'ont rien laissé, pas même une empreinte», a-t-il déclaré.

Pour une meilleure compréhension entre peuples musulmans

RABAT (AP). — Au cours d'un dîner offert par le roi Hassan II en l'honneur de son hôte le roi Fayçal d'Arabie saoudite, dans le somptueux palais du Ryad à Rabat, les deux souverains, dans un échange d'allocutions clôturant le dîner, ont réaffirmé leur foi en un rassemblement du monde islamique, seul garant d'une meilleure compréhension entre les peuples de confession musulmane, et premier pas vers une évolution rapide et ferme des relations existant entre eux.

Succès allemand au Festival de Venise

Les critiques ont fait de grands éloges du film allemand présenté hier, «Abschied von Gestern» (Adieux à hier) du metteur en scène Alexander Kluge.

Ce film conte l'histoire d'une jeune fille qui se révolte contre la société.

Jugement et incidents en Somalie française

Le tribunal correctionnel de Djibouti a jugé les vingt-sept personnes qui avaient été appréhendées lors des incidents survenus pendant la visite du général De Gaulle. Dix ont été condamnées à des peines de prison ferme de deux à six mois et douze à des peines avec sursis.

D'autre part, un échange de coups de feu a fait deux blessés à la frontière entre la Côte française des Somalis et la République de Somalie.

Enfin, les 800 dockers du port de Djibouti se sont mis en grève. La principale revendication des dockers porte sur l'établissement du salaire minimum garanti, mais il est évident que leur mouvement est politisé par suite de récents événements.

M. HARMEL EN POLOGNE. — M. Pierre Harmel, ministre belge des affaires étrangères, est arrivé hier à Varsovie pour une visite officielle de trois jours.

TROIS ALPINISTES TUÉS AU TYROL. — Trois ressortissants allemands ont fait une chute au Mittelberg près du Pizal dans le Tyrol. Les corps des trois malheureux ont été retrouvés.

M. Ludwig Erhard, chancelier fédéral allemand, a chargé hier M. Kai-Uwe von Hassel, ministre de la défense, de la «nouvelle forme et organisation dans le domaine de la défense.

D'autre part, le chef du gouvernement désire un rapport sur la situation actuelle dans un communiqué. Bonn a annoncé que lors de la réception de M. von Hassel, diverses questions actuelles touchant l'armée allemande avaient été abordées.